

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

N^{os} 29 et 30 -- Années 1933 et 1934

SOMMAIRE

	PAGES
Assemblée générale de 1933	5
Assemblée générale de 1934	17
Vienne en Dauphiné, étude de géographie urbaine par Mlle Georgette Revol	35
Chronique Viennoise de 1933 et 1934, par Ch. J. ...	125
Nécrologie, par M. F.	131
Liste des Membres	135
Sociétés correspondantes et bibliothèques recevant le bulletin	149

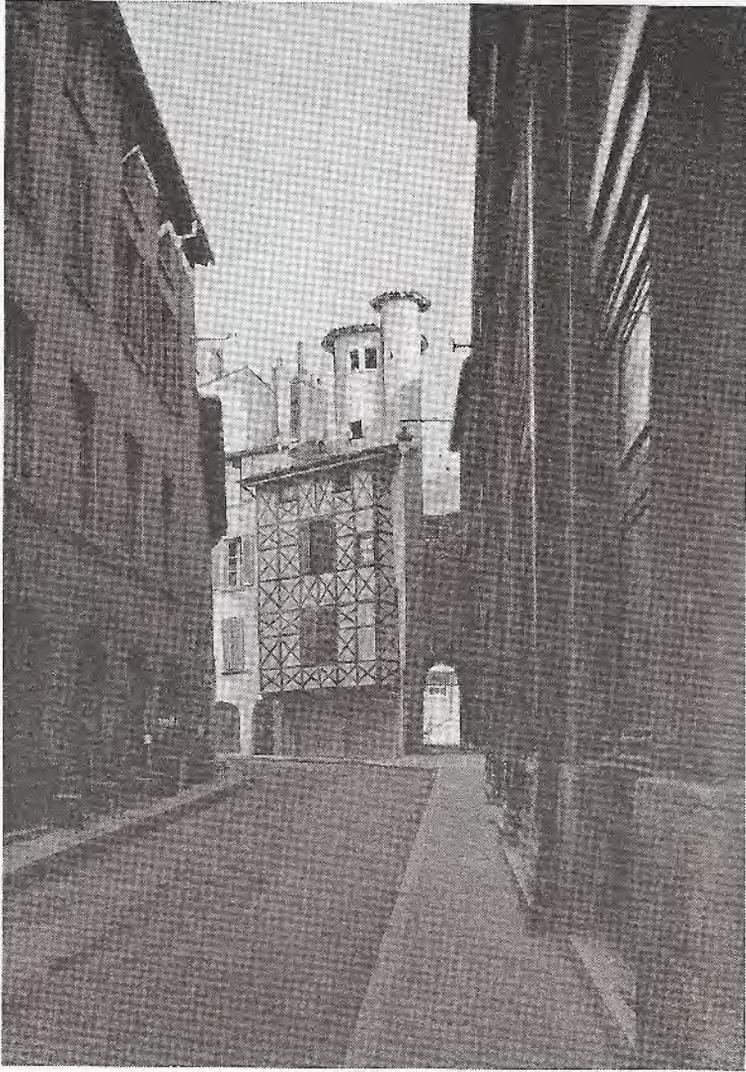
VIENNE

MARTIN & TERNET, IMPRIMEURS

14, Quai Jean-Jaurès

1935

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

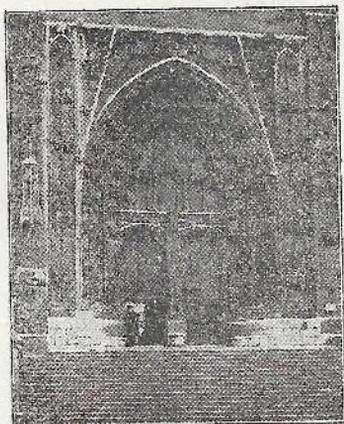


Cliché P. GOURDANT.

LA MAISON DE BOIS

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
DES
AMIS DE VIENNE

N^{os} 29 et 30 -- Années 1933 et 1934



VIENNE
MARTIN & TERNET, IMPRIMEURS
14, Quai Jean-Jaurès

1935

ANNEE 1933

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

—w—

Le mercredi 7 février 1934, à 20 h. 30, au Théâtre municipal, a été tenue l'assemblée générale annuelle de la *Société des Amis de Vienne*.

A l'ouverture de la séance, M. Maurice Faure, président, fait agréer les excuses des sociétaires ne pouvant y assister : Mme L. Tremeau, MM. Baule, Cottet, Coutavoz, Cutivet, Dijou, Duret, Cl. Faure, H. Faure, Dr L. Faure, Gleyzolle, Hein, G. Jaillet, Louvat, Michalon, Paget, Perroncel, Pivard, Piot, Poidebard, Rival, R. Tremeau, L. Tremeau, P. Trompier, A. Vaganay et des Verrières.

M. le Président déplore l'absence, cette année encore, de M. Gleyzolle, trésorier de la société, qu'un nouveau deuil vient de frapper. Au nom de tous les sociétaires, il exprime des sentiments de condoléances et d'affectueuse sympathie à M. Gleyzolle.

M. Faure présente ensuite le rapport financier pour l'année écoulée.

COMPTE RENDU FINANCIER POUR 1933

DEPENSES

Souscription à 2.000 exemplaires dépliant de l'U.F.-	
S.I.	113 75
Insertion d'une annonce dans un annuaire de chemins de fer	100 »

Impression de 20.000 dépliant en couleurs sur Vienne	4.283 75
Facture Didier (divers clichés photographiques)	157 40
Frais divers pour l'assemblée générale	54 45
Achat de l'annuaire des S.I.	10 »
Plaques émaillées et frais de pose, à la gare de Vienne	500 »
Facture « Le Multiscopie » (vues de Vienne)	25 50
Frais annuels de permanence	500 »
Encartages pour boîtes de cigarettes « Gitanes » (vue du temple d'Auguste)	200 »
Nos cotisations :	
U.S.I.D.	30 »
U.G.R.	50 »
F.S.I.V.R.	260 »
	<u>340 »</u>
Frais d'encaissement des cotisations des membres ..	345 50
Frais de timbres, correspondance, divers, de bureau, port de colis, affiches, etc...	676 65
	<u>676 65</u>
Total des dépenses	<u>7.306 60</u>

RECETTES

Subvention annuelle de la Ville de Vienne	300 »
Coupons et intérêts	1.694 15
Cotisations des membres	4.660 »
Subvention de la F.S.I.V.R.	200 »
Cotisation d'un membre perpétuel	300 »
Vente de 296 guides	962 75
	<u>962 75</u>
Total des recettes	8.116 90
	<u>8.116 90</u>
Total des recettes	8.116 90
Total des dépenses	7.306 60
	<u>7.306 60</u>
Bénéfice de l'exercice	<u>810 30</u>

Avoir de la Société au 31 décembre 1933 :		
Compte courant : Banque	8.015,20	
Imprimerie	962,75	8.977 95
Compte postal	39 10	
Bons de la Défense Nationale	15.000 »	
Portefeuille titres au cours du 31 décembre	17.262 75	
	<u>17.262 75</u>	
Total de l'avoir	41.279 80	<u>41.279 80</u>

RECAPITULATION

Total de l'Avoir au 31 décembre 1932	42.689 75
Total de l'Avoir au 31 décembre 1933	41.279 80
	<hr/>
Soit une diminution d'avoir de	1.409 95
	<hr/> <hr/>

Après le rapport financier, M. le Président expose la situation morale de la Société.

ALLOCUTION DE M. MAURICE FAURE

Lire le compte rendu financier et l'entendre lire ne sont ni une œuvre héroïque, ni une distraction très recherchée. C'est là une épreuve nécessaire en toute assemblée générale; cette épreuve est cependant plus courte que le compte rendu qui doit être donné au nom du Conseil d'Administration, et c'est là un motif pour les auditeurs de mieux aimer un Trésorier qu'un Président.

Permettez donc au Président de se dissimuler derrière le Trésorier pour commencer en se faisant « mieux aimer », et de continuer ce rôle un instant.

Le compte de l'année 1933 n'est pas en déficit, mais nous laissons au contraire un excédent de 800 fr. 30.

Nos recettes comprennent la subvention de la Ville qui nous est assurée depuis longtemps, et qui nous permet aujourd'hui de la remercier une fois de plus, en ajoutant spécialement notre gratitude pour la confortable hospitalité et l'appréciable chaleur qu'elle nous offre gracieusement ce soir dans notre théâtre. Nos autres recettes sont les usuelles; votre attention s'arrêtera un instant sur nos guides: 296 ont été vendus cette année, en accroissement sur l'an dernier; notre guide est toujours recherché, et les touristes, nouveaux venus à Vienne, qui en ont besoin, sont toujours aussi nombreux.

Nos coupons et intérêts se sont accrus: 1.694 fr. 15 en 1933, contre 1.041 fr. 15 en 1932; nos cotisations ont fait de même: 4.650 fr. en 1933, contre 3.780 fr. en 1932; un membre perpétuel a été inscrit.

Mais notre portefeuille titre qui valait l'an dernier 19.473 fr., ne représente plus au 31 décembre 1932 que 17.262 fr. 75, soit une diminution de 2.211 fr. Notre avoir est par rapport à 1932 en diminution de 42.689,75 — 41.279,89 = 1.409,95, vous voyez donc que nos excédents ont en partie compensé la baisse de nos titres. Voyons le fait, sans alarmes, et sans joie; et souhaitons que l'accroissement de nos recettes et de nos sociétaires nous fassent une situation chaque année meilleure.

*
**

Mais l'examen intéressant est celui de nos dépenses, car nos dépenses, c'est notre manière de vivre. Voyons comment nous avons vécu en 1933.

Nos dépenses peuvent se répartir en trois groupes : celles qui concernent nos frais personnels, si je puis dire : frais d'assemblée générale et frais d'encaissement de nos cotisations : le total en est de : 390 fr. 95, un prix de bazar. Notre train particulier de vie n'est pas très gros, et nous n'avons fait aucune folie.

Le second groupe de dépenses est appelé : frais de timbres, correspondance, colis, affiches, etc. : au total 676 fr. 65. La correspondance est abondante ; non pas seulement pour renseigner celui-ci qui veut savoir ce qu'est la fontaine de St-Marcel, ou cette autre qui demande où est la porte des Marseillais, inconnue à Vienne, mais surtout pour donner des renseignements touristiques, et assurer la marche régulière des affaires en cours. Si bien que ce chiffre de 676 fr. 65 se rapporte en quasi totalité aux dépenses qui sont nécessitées par notre œuvre de Syndicat d'Initiative.

Si nous regardons le troisième groupe de nos dépenses, le total en est le plus fort : 6.230 fr. Et ses éléments sont tous justifiés par les efforts que nous faisons pour accroître au dehors le renom de cette ville, et amener chez elle un nombre de touristes toujours croissant.

Cette somme est de 6.230 fr. a servi en majeure partie à payer les dépliantes en couleur, au nombre de 20.000 que nous avons fait éditer ; le succès de cette petite œuvre a été très grand ; les étrangers la regardent toujours avec étonnement d'abord, — est-ce possible que Vienne ait de si beaux monuments? — et ils les cou-servent avec soin, parce qu'elle leur rappelle d'agréables souvenirs, et qu'elle leur paraît digne de figurer avec honneur dans un coin de bibliothèque ; quant aux Viennois, ils ont vu avec satisfaction leurs monuments et leurs sites groupés d'heureuse manière, et ils ont approuvé, si bien qu'à ce point de vue, nous avons été « prophètes en notre pays ». Il faut entendre cela, chers Sociétaires, dans l'esprit où nous le disons ; notre Conseil d'Administration est heureux d'être utile à la Ville, et de nous plaire, en même temps ; il fait ce qu'il peut, et quand l'ayant fait, il s'entend dire par vous qu'il a réussi, et que vous êtes contents, qu'aurait-il à chercher de plus : si ce n'est à continuer et à mieux faire. Or cette dépense importante qui est de 4.283 fr. 75 pour les dépliantes, notre Conseil est heureux, l'ayant faite, de vous en savoir satisfaits.

Nous pensons bien qu'elle n'est pas à l'abri de toutes critiques, et nous sommes heureux d'en recevoir l'expression puisque

nous pourrions ainsi mieux faire la prochaine fois. Nous ne sommes pas arrivés du premier coup à ce résultat, il a fallu choisir les monuments et les sites, les grouper, les répartir, puis recommencer, avoir des idées, tout seuls, et utiliser... celles des autres. Vous avez tous eu, au moins une fois, à faire quelque chose d'un peu spécial, pour vous ou pour autrui, et vous savez à quelles difficultés vous vous êtes heurtés. Comme vous, nous avons pour ce dépliant eu nos difficultés : votre approbation nous est donc une récompense.

Nous avons, d'autre part, remplacé la plaque émaillée qui, au sortir de la gare de Vienne, dirige les touristes sur notre bureau de renseignements. Elle était bien vicille cette plaque ; elle datait des années 1904-1905, du début de la Société, des temps héroïques où quelques-uns des vôtres étaient courageux et confiants, beaucoup sceptiques, ce qui n'est pas dangereux, et d'autres railleurs, ce qui est vexant. Elle datait du temps où la majeure partie des touristes arrivaient par le train, quelques-uns ici se souviennent de ce mode de locomotion, et l'utilisent encore, où beaucoup arrivaient à bicyclette, est-ce croyable ? et d'autres, précurseurs ou privilégiés, ou imprudents, arrivaient dans des « voitures à pétrole ».

Nous avons rajeuni la plaque de la gare, qui avait vingt-cinq ans de service, et nous y avons invité les arrivants à : visiter Vienne, son site, ses monuments romains et du Moyen-Age, ses Musées ; nous y avons indiqué à quel point se trouvait notre Bureau de Renseignements et la poste.

Cela fait, que devons-nous penser ? vient-il des touristes à Vienne ? C'est certain : aux alentours des fêtes, aux temps de vacances, aux jours d'été, il n'est que d'aller d'un monument à l'autre pour voir « les étrangers qui ne sont pas d'ici », et qui s'intéressent à ce qu'ils voient. Il n'est que de regarder aux abords de nos hôtels pour y voir les « voitures à pétrole » qui attendent le retour de leur propriétaire, partis pour la visite de la ville. Il n'est que de questionner celui-ci ou cet autre de vos administrateurs pour qu'il vous dise le nombre de groupements qu'il a guidés et auxquels il a fourni les explications désirées. Car, il faut le redire, si les abords de nos monuments et de nos musées n'ont pas, comme au Louvre, à Versailles, à Arles, ou en Italie, de guides à casquettes ou à brassards, toujours, tel et tel de vos administrateurs ont répondu aux demandes et se sont donnés la satisfaction, — gratuite, — de faire le « boniment » nécessaire et d'expliquer le monument.

L'un des vôtres a été prié cet automne de faire visiter la ville à un groupe de dames dont les maris pâtisseries tenaient en notre ville un congrès de leur profession. Or, ces dames ayant la louable soumission de suivre leurs maris, comme le Code Ci-

vil leur en fait un devoir, partout où ceux-ci « jugent à propos de résider », elles les avaient suivis pour cette année-là au Congrès international de Barcelone, au Congrès national de Reims, et au Congrès régional de Vienne ; et chaque année précédente, elles avaient pu ainsi voir leurs trois villes. Si bien que leur guide à Vienne les entendait rappeler un monument similaire ou comparer une sculpture à l'autre ; et comme il ne connaissait ni Barcelone, ni Reims, il pouvait apprendre à son tour. Et le Syndicat des Pâtisseries et Confiseurs de Vienne et sa région a tenu à remercier son guide, en se faisant inscrire comme sociétaire.

Voilà pourquoi, si tels de nos administrateurs sont des guides sans casquettes, ils ne sont pas sans de pures joies.

Les administrateurs qui font visiter la ville aux touristes vous ont fait immédiatement penser à M. Vassy. Je ne prononcerais pas à nouveau son nom, en cette assemblée générale, si ce n'était une occasion pour nous de le féliciter de son élection à l'Académie de Lyon. Il y a là, du fait de notre grande voisine, la reconnaissance des travaux et des services rendus, dont nous sommes tous les jours les témoins.

Il est une observation que nous entendons bien souvent : Vienne n'est pas assez connue, et vous ne faites pas assez pour elle.

Nous ne faisons pas assez pour elle ? nous ne ferons jamais assez, nous en sommes convaincus, et c'est pourquoi nous cherchons toujours à faire davantage, et à varier nos moyens. Si vous estimez que nous devons faire plus, c'est d'abord que vous jugez que notre but est objet digne d'efforts, et c'est là encore une approbation dont nous sommes heureux ; c'est ensuite que vous êtes prêts à encourager nos tentatives et à soutenir notre action ; et de cela nous sommes aussi heureux.

Mais pourrions-nous vous demander alors de montrer spécialement à notre trésorier, que vous approuvez notre effort ? Pourrions-nous vous demander de songer parfois à solliciter de votre ami une adhésion à notre Société - ou à votre groupement de s'inscrire ? et si vous n'avez ni ami, ni groupement, ce qui serait une solitude bien désolante, pourriez-vous faire personnellement, puisque vous n'avez pas la facilité de le demander à un autre, un petit effort ?

Votre cotisation est de dix francs par an ; mais c'est un minimum, et vous pouvez aller au-delà jusqu'à des chiffres dignes de l'astronomie. Il n'y a pas limites à votre générosité, n'est-ce pas ?

Nous sommes à l'heure actuelle 507 membres ; lequel d'entre vous ne voudrait pas que nous fussions 1000 au moins. Nous ne serons jamais trop, et notre ville n'aura jamais trop d'amis.

Pour dix francs, vous avez eu notre bulletin des années 1931

et 1932 : 226 pages, et 12 planches de gravures. Tous l'ont regardé et soupesé, et ils ont dit : ce volume vaut bien notre cotisation. C'est déjà juste si c'est une marchandise vendue au poids ou au volume. Combien sera-ce plus juste, si nos sociétaires veulent bien l'ouvrir, et le lire. Après les comptes rendus d'usage, sans intérêt pour ceux qui les ont entendus à l'Assemblée générale, mais qui peuvent être lus avec plaisir par nos sociétaires du dehors, vient l'article de M. Alexandre Varille sur « les Antiquités égyptiennes du Musée de Vienne ». Et comme il s'agit bien de Vienne (Isère), beaucoup d'entre nous apprendront que notre musée offre un petit coin à l'Égypte. Si bien qu'au jour où l'un des enfants nous demandera de l'emmener à Lyon au Musée Guimet pour voir de près ce qu'est une momie dont son professeur lui aura parlé, il vous sera plus simple de le conduire place de Mirémont, et vous ferez coup double : vous lui montrerez non pas une momie, mais des momies, d'hommes, de rapaces, de poissons, de chats, puis des stèles et des vases, et vous lui montrerez le Musée de Vienne. Coup double, est-ce suffisant ? coup triple, car vous y verrez, vous aussi, pour la première fois, les antiquités égyptiennes du musée de Vienne. Ainsi, en cela encore, sera-t-il démontré qu'il dépend de nous d'utiliser ce que nous avons sous la main, et que notre ville, notre petite ville, notre insuffisante ville, pourrait se rebiffer et nous dire : Vous êtes les citoyens insuffisamment renseignés de notre ville.

L'article de M. Varille se termine par un trait délicieux. Il parle de « deux vases en terre cuite, placés sur des supports en même matière ». Ils font partie du fonds des antiquités égyptiennes. M. Varille les décrit, puis il conclut : « Si toutefois leur origine égyptienne est établie, ils n'en sont pas moins modernes. Don de M. Untel ».

L'exécution est jolie. Les indications volontairement sèches d'un catalogue ont parfois de l'humour.

Le travail le plus important que contient le bulletin est celui que notre secrétaire M. Charles Jaillet a consacré au Palais du Miroir. Après quoi, il est assuré qu'il n'y avait jamais eu là, ni Palais, ni Miroir. Vu sous cet angle destructeur, le travail de M. Jaillet aurait un côté négatif, qui ne serait pas dans la manière de son auteur. Car, s'il détruit à la fois le Palais, et le Miroir, il nous découvre la vérité, sans même un miroir à la main ; et ce qui fait l'intérêt des recherches et de la découverte, c'est ce que nous voyons naître et mourir les erreurs, naître et grandir la vérité.

M. Ch. Jaillet a consacré tous ses travaux à Vienne ; l'an dernier 1933, il nous a donné « les Origines de la Presse de Vienne », dont vous trouverez le compte-rendu au bulletin ; et par

le travail que vous avez reçu, il nous aura aussi donné les Origines du Palais du Miroir. Cette lecture est d'un réel intérêt pour les Viennois. Elle est aussi d'un intérêt général, car, par elle, on peut apprendre comment sont nés tant de noms de lieux, les uns magnifiques, les autres saugrenus, dont l'explication est si embarrassante pour les gens du crû, quand, émerveillés ou ahuris, nous les questionnons.

Désormais, nous, gens du crû, de St-Romain-en-Gal, nous saurons dire aux questionneurs :

Il y avait là des murs en ruines, et le quartier en avait le nom, et s'appelait le territoire des « muriaux », puis le territoire des « mircaux ». Un moment est venu où le nom de Mircaux étant toujours donné au terrain, on n'a plus su ce qu'il signifiait, et on a voulu le revêtir d'une forme plus proche du français parlé. Mireau, a-t-on dit, c'est un mot sans signification. C'est Miroir qu'il faut dire. Tout le monde comprend Miroir ; mais Mireau, c'est un mot de paysan. Donc, je te baptise : le Miroir, et notre historien Chorier, en son manque de scrupules, a rendu magnifique ce Miroir, en décrétant que c'était le nom d'un Palais. Ainsi est né le Palais du Miroir, fils d'une ignorance et d'un mensonge.

Vous avez lu, ou vous lirez dans le travail de M. Charles Jaillet, les explications touchantes et burlesques que chacun a voulu donner de cette appellation. Et vous verrez aussi comment un acte de vente, inerté dans un coin du presbytère de St-Maurice, portait le petit mot « muriaux » qui, vu au passage par l'œil sagace de notre secrétaire, allait permettre à celui-ci de tirer la vérité de sa cachette.

Cet article occupe 96 pages du bulletin. Prenez votre bulletin, prenez votre temps, et lisez au calme ; vous serez récompensés.

Vous lirez aussi, avec agrément la chronique ou la bibliographie. Vous y retrouverez l'histoire du théâtre où nous sommes, et dont l'intérêt et l'attrait firent l'objet à l'une de nos assemblées générales d'un rapport de notre administrateur M. Pierre Frécon, à un moment où tous, sauf M. Formigé et lui, trompés par sa surprenante sordidité, déclaraient qu'il n'était bon qu'à démolir.

Vous y trouverez dix pages sur le couplet des Enfants, dans « la Marseillaise ». Quel a été l'auteur de ce couplet ? A Vienne, nous n'hésitons pas, c'est notre compatriote Antoine Pessonneau, professeur au collège. Pourquoi le fit-il ? et comment ce couplet fut-il adjoint à « la Marseillaise », vous le lirez, si vous ne le savez déjà, et vous verrez par quel appui nouveau une découverte, qui est encore de M. Charles Jaillet, confirme la tradition viennoise.

Il nous est permis d'y tenir. Il y a certes des gloires plus im-

portantes que la composition d'un couplet de « la Marseillaise », et si Pasteur était né à Vienne, nous serions plus fiers de lui que de Pessonneaux. Encore est-il que Pasteur a fait ses découvertes au loin et que son pays natal a dû le perdre pour qu'il acquière sa célébrité.

Pour nous, n'avons-nous pas quelque honneur à trouver dans le fait que c'est un professeur de notre collège qui compose ici son couplet, qui le fait chanter ici, qui le fait trouver à leur goût par les Marseillais de passage, et dont les accents — je parle des accents du couplet —, seront ensuite au goût des Parisiens, et de la France entière ? Qu'il y ait dans la Marseillaise un couplet venu d'ici, et un couplet, le dernier, qui a une grâce particulière, pourquoi les viennois n'y verraient-ils pas un motif de gloire pour leur cité ?

La bibliographie vous montrera combien sont à l'honneur les études sur notre ville, et quel en est le sérieux et l'agrément, qu'il s'agisse de celles de M. Claude Faure, par exemple ou de M. l'abbé Cavard.

*
**

Où irons-nous promener au printemps de cette année ? L'an dernier, nous avons annoncé Viviers, et le voyage était préparé, puis nous avons voulu vous faire descendre le Rhône en bateau, si bien qu'ayant couru deux lièvres, nous n'avons abouti à rien. C'est fâcheux ; cette sortie a tant de charmes, qu'en être privé amène bien des regrets. Nous pensons cette année-ci être moins maladroits, mais il nous faudra choisir : Viviers est toujours là qui nous attend, le Rhône doit avoir un bateau, et peut-être serait-il bon d'en profiter, car l'aura-t-il toujours ? la fin si brusque de la ville de Lyon, il y a une douzaine d'années, et ce long temps pendant lequel le Rhône n'a plus accueilli de touristes, nous pousseraiient à profiter du bateau qui marcherait encore. Et à ces deux projets, un troisième vient s'ajouter : notre administrateur M. Pierre Frécon, séduit cet été par Vaison, voudrait nous conduire dans le charme de cette ville comtadine, au milieu de ces trouvailles romaines sans cesse accrues, au pied l'ancien village du moyen-âge abandonné sur son sommet.

*
**

Voilà quelques-uns des points que notre Conseil tenait à vous soumettre. Il y aurait bien d'autres projets dont nous voudrions vous parler.

Mais Berlioz attend, et vous attendez Berlioz. Il vint souvent ici, où sa sœur était mariée au notaire Suat ; mais, bien qu'il y retrouvât des amitiés d'une certaine tendresse, il n'eut pas beaucoup d'estime pour les viennois d'alors. Hubert Morand dans une causerie qu'il fit jadis chez l'un de nous, citait des textes : « Si Berlioz, disait-il, tint les Dauphinois pour les plus « innocents des hommes du monde en tout ce qui se rattache « à l'art musical », sans excepter cette province des provinces « qu'on appelle Vienne... ».

Et dans une lettre du 13 juillet 1832 qu'il écrit à son ami Humbert Ferrand, Berlioz qui se reposait dans sa famille parle avec beaucoup de mécontentement de son séjour à Vienne : « On s'obstine, dit-il, à me parler sans cesse musique, art, « haute poésie ; ces gens-là emploient ces termes avec le plus « grand sang-froid ; on dirait qu'ils parlent vin, femmes, « émeutes (on est en 1832) et autres cochonneries. Mon beau- « frère (Suat, le notaire de Vienne) qui est d'une loquacité ef- « frayante me tue ».

Les Viennois d'aujourd'hui ne se sont pas souvenus de cela, ils ont donné le nom d'Hector Berlioz à l'une de leurs rues, et une fort élégante salle, où nous avions d'abord songé à vous entendre, Monsieur, porte son nom.

C'est dire avec quel intérêt nous écouterons parler de Berlioz. Mais il faut vous dire aussi, Monsieur, avec quel plaisir nous vous voyons parmi nous : vous êtes d'une famille dont le nom a pu s'éloigner de Vienne, mais dont le souvenir est resté : un avoué de cette ville se dit toujours le successeur de M^e Chollier.

Vous êtes donc des nôtres, et ce soir les Amis de Vienne sont venus entendre un viennois, retour de Grenoble. Vos compatriotes, fixés dans leur ville, vous écoutent, Monsieur.

CONFERENCE DE M. ANTOINE CHOLLIER

sur

« LA VIE ROMANTIQUE D'HECTOR BERLIOZ »

Il n'est pas possible de donner ici ne serait-ce qu'un aperçu de cette captivante conférence sur l'illustre dauphinois.

Nous noterons seulement qu'elle fut illustrée de chants choisis dans l'œuvre de Berlioz et interprétés par Mlle Jeanne Cousin : « Chanson gothique » et « D'amour l'ardente »

flamme... » (extraits de « la Damnation de Faust ») ; « la Captive », « les Champs », « l'Absence » et « au Cimetière ».

ELECTION DE CINQ ADMINISTRATEURS

Cinq membres du Conseil d'administration étaient soumis au renouvellement annuel.

MM. FAURE, DURET, FRÉCON, PERRONCEL et VAGANAY.

Les cinq administrateurs sont réélus.



ANNÉE 1934

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



L'Assemblée Générale de la *Société des Amis de Vienne* a eu lieu le mercredi 20 mars 1935, à 20 h. 30, au théâtre municipal, sous la présidence de M. Maurice Faure, président de la Société.

M. le Président présente d'abord les excuses des sociétaires empêchés d'assister à la réunion : Mmes J. Charuit et L. Tremeau, MM. Allemand, Collet, Coutavoz, Formigé, Hein, abbé Linossier, Linossier et Gagneux, abbé Luc-Pupal, Montagnon, Moreynas, Piot, Rigoudy, abbé Rival, H. Robert, J. Seguin, P. Tremeau, A. Vaganay et F. Vaganay.

M. le Président donne ensuite la parole à M. Jean Gleyzolle, trésorier, pour le compte rendu financier de l'année écoulée.

COMPTE RENDU FINANCIER

DEPENSES

Frais d'organisation de la précédente assemblée générale (conférencier, cantatrice, etc.)	1.150 »
Droits d'auteurs pour cette même séance	55 »
Annuaire U.F.S.I.	10 »
Facture Didier (divers clichés photographiques)	202 50
Annonce dans l'Annuaire de Vienne	130 »
Facture imprimerie (bulletin et divers)	8.198 85
1.000 dépliant de l'U.F.S.I.	65 »
Panneaux routiers à Auberives, annuité	1.050 »

Facture Froment, marbrier (réparation au tombeau des archevêques)	120 »
Frais de permanence	500 »
Frais de bureau, timbres, correspondance, etc. ...	733 45
Frais d'encaissement des cotisations sociétaires ...	283 70
Cotisation U.S.I.D.	30 »
Cotisation F.S.I.V.R.	260 »
 Total des dépenses	 <u>12.789 50</u>

RECETTES

Cotisations des sociétaires	4.840 »
Subvention de la ville de Vienne	300 »
Subvention de la F.S.I.V.R.	200 »
Produit des entrées de la précédente assemb. génér.	620 »
Vente de guides	428 70
Vente d'un bulletin	5 »
Coupons et intérêts	947 85
 Total des recettes	 <u>7.341 55</u>
 Total des dépenses	 12.789 50
Total des recettes	<u>7.341 55</u>
 Excédent des dépenses	 <u>5.447 95</u>

Avoir de la Société au 31 Décembre 1934 :

Comptes courant : Banque	3.115 20	
— Imprimerie	428 70	3.543 90
Compte postal		25 20
Bons de la Défense nationale	15.000 »	
Portefeuille titres au cours du 31 décembre	18.571 »	
 Total de l'Avoir		 <u>37.140 40</u>

RECAPITULATION

Avoir au 31 décembre 1933	41.279 80
Avoir au 31 décembre 1934	37.140 40
 Soit une diminution d'avoir de	 <u>4.139 40</u>

L'assemblée approuve ces comptes.

ALLOCUTION DE M. MAURICE FAURE

Le compte rendu financier nous montre aux recettes la fidélité de nos sociétaires, et même leur accroissement. Ainsi, nous est-il permis de constater que notre office continue à répondre à leurs intentions, et que des viennois toujours plus nombreux pensent que nos efforts sont utiles à la ville. Le chiffre de recettes résultant des cotisations est de beaucoup le plus important, et ce sont vos cotisations qui permettent à la Société de vivre et de prospérer, et de réaliser le dessein qui l'a fait naître, il y a 31 ans.

À côté des cotisations fidèles, nous retrouvons la subvention, fidèle elle aussi, de la ville de Vienne, qui annuellement nous remet une somme de trois cents francs. Cette année-ci, comme l'an passé, nous trouvons l'hospitalité confortable et gracieuse du théâtre, et l'assemblée remerciera la municipalité de son geste accueillant.

Nous avons, pour notre réunion de 1934, eu des frais importants : 1.205 frs, mais, vous vous en souvenez, nous vous avons demandé une participation modique, pour couvrir la dépense, si bien qu'ayant eu 620 frs à l'entrée, notre réunion ne nous est revenue qu'à la somme de 585 fr., ce qui n'est pas une dépense dépassant le plaisir que vous avez pu avoir à entendre M. Antoine Chollier nous parler de Berlioz, et Mlle Cousin chanter les mélodies du musicien.

Quant à nos dépenses, elles ont été très fortes puisqu'elles excèdent nos recettes annuelles, et ont dû être payées à l'aide des fonds de notre compte courant. Examinons donc ce qu'elles contiennent.

D'abord près de trois mille francs (exactement 2.981.95) pour des dépenses de publicité touristique : des frais de cotisations aux organismes de la Vallée du Rhône ou du Dauphiné, ou de Paris, qui portent au loin le nom de Vienne ; des frais de notre permanence, ou de correspondance ; et enfin et surtout cette année, la première annuité des panneaux réclames que nous avons fait mettre en avant de Vienne, à la montée de la route nationale n° 7, après avoir passé le village d'Auberives. Le contrat que nous avons souscrit porte sur six années, pendant lesquels les panneaux doivent être entretenus ; nous avons à payer une somme de 3.500 francs, répartie en annuités décroissantes. Il y a cinq panneaux qui, espacés sur un trajet suffisant, peuvent être vus par l'automobiliste le plus rapide, non seulement vus, mais aussi lus, parce que l'inscription est réduite à un mot, ou à une image, que l'œil discerne facilement. Nous les avons mis à une montée, parce que les autos y ralentissent forcément

leur allure, et que ces écriteaux peuvent être regardés un peu mieux que les autres, si nombreux, qui nous vantent les mérites lubrifiants d'une huile, ou d'une eau minérale purgative. Ont-ils produit l'effet souhaité, sur les voyageurs qui reviennent du midi ? leur ont-ils donné l'envie de s'arrêter à l'étape de Vienne ? nous ne saurions le dire. Pourtant ils ont été remarqués, et ils ont paru dignes d'être imités, puisque nous avons été questionnés, à leur sujet, par une ville voisine, qui voudrait de la même manière arrêter le voyageur au passage.

Ce qui est sûr, c'est que cette série de panneaux pourrait être utilement mise en avant de Vienne, du côté de Lyon. Mais nous n'avons pas trouvé encore le point de route, où elle pourrait être placée. Il y a des conditions à remplir, et surtout des exigences fiscales à éviter, qui ne permettent pas de réaliser le projet en un instant.

Pour les exigences fiscales, il faut être dans une agglomération, de façon à éviter les droits si justement élevés qui sont payés en pleine campagne : il faut donc trouver un espace de route encore libre sur lequel nos panneaux pourront s'étendre et offrir aux passagers leur appel ; il nous faut la complaisance de plusieurs propriétaires limitrophes, puisque nos panneaux veulent deux cent cinquante à trois cents mètres, pour s'espacer. Or la route entre Lyon et Vienne est très utilisée, et il ne nous a pas encore été possible de trouver notre place. D'autre part, nous voulons nous rendre compte de ce que nous avons fait, et voir si nous avons réussi dans notre nouveauté.

Les autres dépenses relatives au but touristique que nous ne cessons de poursuivre, sont du même ordre que celles des années précédentes, et, bien que votre patience soit grande, il vaut mieux supposer que votre mémoire lui est pareille, et que vous vous souvenez fort bien de ce que vous avez entendu à d'autres assemblées.

Une autre dépense très forte, la plus forte, est celle relative au bulletin (7.744 fr. 10). Il est vrai que celui que vous avez reçu en 1934 était d'une importance toute particulière : 226 pages, et il portait sur deux années d'exercice de la Société. Il contenait le travail de M. Alexandre Varille sur les Antiquités égyptiennes du Musée de Vienne (Isère), ce qui a pu à la fois apprendre qu'il y avait des pièces de ce genre au Musée de Vienne, et donner aux viennois la possibilité de se reconnaître à travers ces antiquités.

Le bulletin contenait aussi le travail de M. Charles Jaillot sur le Palais du Miroir, dont la science et les conclusions neuves et probantes ont paru à l'Académie de Lyon, dignes d'être récompensées par l'attribution de la violette d'argent aux Jeux floraux de la Comtesse Mathilde, pour le prix d'histoire et d'archéologie. De son côté, l'Académie delphinale a consacré la valeur de ce

travail dans l'analyse qu'elle en a donnée. Elle a été heureuse de donner cette marque d'approbation à celui qu'elle a élu comme membre titulaire depuis 1932. Remarquez : membre *titulaire*, ce qui comporte l'attribution d'un fauteuil, et l'Académie delphinale ne peut pas offrir davantage.

Enfin, le Bulletin monumental que publie la Société française d'archéologie a reconnu la valeur de l'étude. Notre bulletin a donc eu là une publication qui nous a fait honneur, et, si nous félicitons l'auteur, nous nous réjouissons de ce que par là notre bulletin annuel a retenu l'attention de ses lecteurs, et que par là le renom des travailleurs de notre ville s'en est allé au dehors.

C'est bien une distinction aussi pour notre vice-président, M. Yassy, que d'avoir reçu le titre de conservateur honoraire des Musées d'Orange, le remerciant ainsi d'avoir porté dans cette ville les soins que nous connaissons pour les lui avoir vu appliquer à nos Musées.

M. Claude Faure, a obtenu une part importante du prix de la fondation Chazières que décerne l'Académie de Lyon ; il l'a obtenu pour son ouvrage sur l'Histoire du Collège de Vienne. Si bien, et c'est important à considérer, que c'est Vienne et l'histoire d'une de ses institutions qui a fait retenir le nom d'un viennois.

Enfin, au cours de l'année, M. l'abbé Cavard pour ses travaux si alertes sur l'histoire viennoise, et le Dr Chaumartin, dont les études vont de St-Antoine au faux Napoléon de Cour-et-Buis, ont été nommés membres associés de l'Académie delphinale. Nos concitoyens n'ont donc pas manqué de faire parler en bien de leur ville en dehors de ses murailles.

*
**

Chaque fois que l'occasion nous en a été donnée, nul de nous n'a manqué de révéler notre ville à ceux que d'heureuses circonstances amenaient ici. Les journaux vous disent les visiteurs que Vienne attire, chaque année nombreux, et toujours aussi satisfaits. En 1934, grâce à la vigilance de M. Jean Seguin, au mois de mars, lors de la Foire de Lyon, le Syndicat des grands quotidiens régionaux est venu jusqu'à nous. Ce nous fût une nouvelle occasion de montrer Vienne à des journalistes venus de tous les points des provinces françaises. D'accord avec la Mairie et à ses frais, chacun d'eux reçut une notice sur la ville, une autre sur les monuments, le guide que nous éditons, et enfin trois épreuves donnant le temple d'Auguste, l'église St-Maurice, et les fouilles du théâtre romain.

Aux représentants des grands quotidiens régionaux français, s'étaient joints des correspondants étrangers, hollandais, belges,

suédois et danois, suisses et américains. Ils se montrèrent enchantés, et ils en témoignèrent dans les comptes rendus qu'ils firent de leur passage ici. L'édition parisienne de *Chicago Tribune* fit paraître le 31 mars et le 1^{er} avril deux articles sur notre ville, accompagné de la reproduction du temple d'Auguste.

Beaucoup de nos visiteurs venaient ici pour la première fois ; l'excellence de l'accueil touristique et gastronomique qui leur fut fait les incitera peut-être à revenir, surtout, et c'est l'important, à dire quand ils en auront l'occasion, que les touristes français se doivent de s'y arrêter. C'est ainsi que nous aurons pu contribuer à accentuer ce tourisme à l'intérieur du pays, dont le pays a besoin, et dont notre ville doit retirer un profit.

Enfin, nous avons pris prétexte de la présence de la majeure partie des représentants des grands quotidiens régionaux, pour écrire à ceux qui n'avaient pas pu venir combien nous le regrettions, et nous leur avons adressé la même documentation qu'aux autres. Nous avons été en cela excellemment guidé par le trésorier du syndicat : M. Jean Paul Worms.

Ce qu'il faut dire sans malice, ni méchanceté, c'est que devant l'intérêt indéniable que présente notre ville, et devant les monuments de haute valeur que nous leur montrons, les visiteurs n'osent plus dire qu'ils ignoraient Vienne. Il y a là une sorte de gêne rétrospective. Nous la connaissons bien chez nos touristes, et nous ne leur demandons jamais s'ils ont visité la ville ; la réponse ne leur ennuie à donner, ou bien ils croient nécessaire d'y ajouter la litanie des excuses que l'on cherche quand on n'en a pas une seule qui soit bonne. Nos visiteurs nous donnent souvent l'impression qu'ils se croiraient diminués, s'ils avouaient que Vienne ne les a jamais vus. Cependant, il faut bien, pour connaître une ville, y être venu une première fois.

Au jour de la visite des représentants des grands quotidiens régionaux, un des invités, M. Maurice Muret, membre de l'Institut, et correspondant de la Gazette de Lausanne, reconnu avec une sincérité totale qu'il ne s'était jamais arrêté ici, et il promit de redire à tout venant que l'étape de Vienne était une nécessité dans un voyage le long de la vallée du Rhône, et même qu'un arrêt à Vienne devait être fait par tout voyageur que son itinéraire amenait à traverser nos murs. Nous sommes restés heureux de la simplicité de l'aveu et de la ferveur de la promesse.

Vous pensez bien qu'à chaque fois nous avons remis, en abondance, le dépliant en couleurs qui a été édité par nos soins, et qui reste ce qui a été fait de mieux jusqu'à présent pour la propagande en faveur de notre ville, et qui s'en va sans arrêt par toute la France et à l'étranger attirer l'attention des touristes.

*
**

Vienne finit, insuffisamment peut-être, mais dans des conditions de jour en jour meilleures, Vienne finit par être connue. La poste espagnole elle-même n'hésite plus, entre Vienne (Isère), et Vienne (Autriche). Il y a deux semaines, une lettre nous est parvenue : Syndicat d'Initiative de Vienne, sans plus d'adresse. Mais au crayon, la poste, d'une écriture qui nous a paru être étrangère, avait ajouté « France ». C'était donc pour nous. La lettre venait de Bilbao, et d'un garage d'automobiles. Elle était rédigée en français, et en un français impeccable : « Nous nous proposons de visiter votre ville, dont nous connaissons les monuments et le grand intérêt qu'ils présentent ».

Il n'y avait là rien qui ne soit à l'éloge de Vienne, et des garagistes de Bilbao, qui voulaient connaître mieux une ville dont ils savaient les mérites. Bilbao nous devenait très sympathique.

La lettre continuait : « nous nous proposons d'entrer dans votre ville par la Bavière ».

Bien que le français ne connaisse pas la géographie, il nous apparaissait que les espagnols de Bilbao commettaient quelque erreur. Mais à Bilbao, on peut se tromper, à telle distance.

Enfin, disait la lettre, « nous comptons bien pouvoir descendre votre beau fleuve ».

Mais tandis que nous étions prêts à prendre tout cela pour notre Rhône, Bilbao précisait que le beau fleuve dont il voulait parler était le Danube. C'était donc pour Vienne-Autriche que la lettre était faite.

Et c'est là qu'elle est allée, car il ne nous appartient pas de détourner la correspondance d'autrui, ni de détourner le cours du Danube, dans le lit du Rhône. Mais nous avons voulu tirer profit de l'erreur, et nous avons écrit à Bilbao que la lettre mal adressée avait été bien dirigée par nos soins, et que Vienne (Isère) méritait d'être vue par Bilbao, que le Rhône se descendait et qu'il constituait un voyage de première grandeur, et que nous étions à la disposition de Bilbao.

*
**

Cette descente du Rhône mérite, en effet, le qualificatif de première grandeur. Et les Amis de Vienne qui cette année-ci ont glissé sur le fleuve jusqu'en Avignon n'hésitent pas à penser de même façon. Vous vous souvenez que le nombre des inscriptions a été tel, quand nous avons organisé notre sortie annuelle, qu'il nous a fallu nous y reprendre à deux fois. La société Rho-

danais-plaisance n'avait pas eu suffisante confiance en nous, et elle avait promis des places sur son bateau, au même jour où nous devons le remplir, si bien que nous n'avons pas pu tenir tous, et qu'il a fallu nous répartir en deux équipes, et deux dimanches de suite les viennois ont glissé sur le fleuve. La douceur de cette glissade, la richesse des rives quand les vignes descendent des cotteaux et que les vergers couvrent la plaine ; leur pittoresque quand les ruines s'y dressent, romantiques à souhait comme à Rochemaure ; la solitude du robinet de Donzère, et tant de passages délicats ou émouvants, pour aboutir à l'apaisement en fin de journée des détours du fleuve avant Avignon, tout a laissé dans l'esprit et le cœur des voyageurs un souvenir d'une ampleur et d'un charme particuliers. Le Rhône est monté dans l'amour de ses riverains, et tout simplement parce qu'il a été mieux connu. Vous savez qu'à nos sociétaires s'étaient joints les membres du Photo-Club ; nous avions voulu, en effet, être le plus nombreux possible pour assurer la descente jusqu'en Avignon, et nous étions heureux de retrouver cette société qui, en bien des circonstances a tenu à nous être utile. Un haut parleur installé à bord et qui a donné satisfaction à la seconde expédition, permettait de fournir à tous les passagers des explications sur les sites traversés.

*
* *

Une occasion nous a été offerte, au cours de l'année, d'intervenir pour sauvegarder l'aspect de la place et de l'église Saint-Maurice. Quelques-uns de nos sociétaires, avaient été émus par le projet d'édifier un transformateur d'électricité dans le coin nord de la place, à proximité de la bascule. Le projet nous est apparu à la fois certain, et bien inopportun. Nous avons aussitôt alerté la commission départementale des Sites et Monuments, et nous avons joint à notre observation un croquis, fait par l'un de nos sociétaires, montrant ce que donnerait dans l'ensemble de la place, le transformateur projeté. Nous avons tenu au courant de notre démarche, et la Mairie de Vienne, et la Société d'Électricité ; et nous avons aussitôt trouvé les meilleurs concours, de toutes parts, pour arriver à une exécution qui ne déshonore pas l'aspect du site. Le transformateur a été mis dans le sol, et si cela a été fait aimablement, nous savons aussi que ce travail a amené pour la société d'électricité des difficultés que connaissent les techniciens, et que la société a prises à son compte. Ce nous est un motif de plus pour remercier ceux qui ont accepté notre intervention, gênante peut-être, mais, ils le savent, guidée par le seul souci du bien de la cité.

Nous sommes aussi intervenus lors du recrépiment de la maison située, tout près d'ici, à l'entrée de la cour du théâtre. Nous avons pris à notre charge le supplément de la dépense nécessitée par l'enlèvement des mortiers et les peintures des pièces de bois. L'effet produit est des plus pittoresques, toute la rue du Poète Martial offre la vue de cette maison. Nous avons été récompensés de cette initiative, due à M. Pierre Frécon, par l'approbation unanime.

*
* *

Au cours de l'année 1934, nos rangs ont été frappés par la mort, et notre bulletin contiendra, comme les années précédentes, dans de brèves lignes le souvenir que nous devons garder de nos sociétaires disparus. Mais deux d'entre eux réclament que leur nom soit prononcé ici, parce qu'ils méritent plus spécialement notre reconnaissance.

M. Philibert Duret était de notre conseil d'administration depuis le premier jour. Il appartenait à ce groupe de Viennois qui en 1904 eurent la vision de ce qu'il convenait de faire, et la confiance à la fois dans l'avenir de la société et dans la générosité de leurs concitoyens. Dans ce premier noyau, il était là à tous les titres, non pas seulement parce qu'il appartenait au monde des « gens de robe » qui avait pris une part si grande à l'événement, mais parce qu'aucune manifestation de la vie de l'esprit ne lui était inconnue. Avoué par destination du père de famille qui l'avait précédé dans sa charge, avoué, fils d'avoué et père d'avoué, il aimait naturellement beaucoup... la musique, à un point tel que nous racontions, était-ce vrai ? qu'en ce temps où on allait à Lyon en chemin de fer, il se distrait pendant le parcours en lisant une partition, comme nous aurions lu une Revue. Il collectionnait tout, les gravures, les timbres, les monnaies, et jusqu'aux lettres de faire-part, ce qui paraît cocasse, et ce qui est pourtant facile et peu encombrant ; et si évocateur : un paquet gros comme un dictionnaire latin-français contient cinquante ans de vie et de mort, et c'est de cela que sont faits nos souvenirs. Il aimait à rendre service, en tout, et quoiqu'il lui soit demandé, il avait réponse, et se mettait au travail pour autrui. Assidu aux séances du conseil, ce qui est déjà quelque chose, il tenait à être utile, entre temps, et de son écriture légère, régulière et serrée, il remettait des notes sur les questions qui avaient été débattues. Quand il ne pouvait pas venir aux réunions, il exprimait par écrit les idées qu'il aurait voulu soumettre. C'est lui qui à bien des reprises a rédigé pour notre bulletin, la Chronique viennoise dont la lecture est si attachante et où se

reflète, année par année, la vie de notre ville. Il fut longtemps vice-président, et lorsqu'il ne voulut plus garder le titre, nul ne s'en aperçut, car il vint de même, et continuât à tenir le même rôle. Les temps s'éloignent, les fondateurs peu à peu sont en nombre plus réduit ; souhaitons à notre société qu'elle trouve toujours les mêmes dévouements désintéressés, insoucians de leur personne, uniquement préoccupés du bien qu'il est possible de faire, uniquement préoccupés du lustre qui en rejaillira sur la société. Ce furent des modèles. L'un d'entre eux nous a quittés.

M. Lucien Bégule a beaucoup fait, pour Vienne, en publiant en 1905 son étude sur les incrustations décoratives des cathédrales de Lyon et de Vienne et en 1914 son grand ouvrage sur St-Maurice. Jusqu'alors notre primatiale n'avait pas été servie par ceux qui avaient voulu parler d'elle. Allmer, le premier qui l'ait fait avec soin, avait donné à l'Almanach de Vienne, édité par Savigné, une notice qu'il est toujours intéressant de relire. Mais l'Iconographie n'avait pas encore, de son temps, reçu de M. Emile Mâle le secours qui nous rend facile la lecture du portail central de St-Maurice ; et Allmer a pu dans son travail mettre des explications fautives. Par la suite, il eut des copistes qui surent reprendre les mêmes erreurs, en s'en donnant le mérite. M. Bégule tint à faire œuvre aussi exacte que possible. M. Jules Bouvier lui donna les interprétations qu'il avait déchiffrées au bout de sa lorgnette ; mais M. Bégule prévoyant l'énorme intérêt de toutes ces sculptures voulut les revoir au plus près possible. Il fit construire à ses frais un échafaudage, pour parler élégamment, un tabagnon, dirions-nous à Vienne, et c'est ainsi qu'il put regarder nez à nez, si je puis dire, les figurines du portail, les photographier, et mettre dans son ouvrage des interprétations qui n'ont pas été démenties. Il fut en cela puissamment aidé par l'abbé Claude Bouvier et par Jules Ronjat, qui tous deux recherchaient dans la Bible les passages que les sculpteurs avaient voulu traduire dans la pierre. Dans l'intérieur de l'église, il fit introduire une échelle à coulisse, pour pouvoir s'élever jusqu'à la hauteur des chapiteaux des colonnes, et les photographier. Au moment où il faisait ce travail, il prenait le vivre chez Jules Bouvier ; et si, pendant le repas, il lui semblait que le jour devenait favorable pour un chapiteau, il quittait tout, table et hôtesse, et partait faire manœuvrer son appareil. C'est ainsi qu'il a pu donner dans son ouvrage des reproductions de tout ce que contient St-Maurice, et de tout ce qui y est caché. Si St-Maurice lui doit tant, nous aussi, viennois, sommes ses débiteurs.

Nous lui devons la conférence, texte et clichés, qui fut faite

au profit des réfugiés belges, en 1915, et encore une autre sur les monuments des côtes de l'Adriatique.

Voilà pourquoi votre Conseil lui avait décerné le titre de membre d'honneur, prévu par les statuts, et qu'il a été le seul à avoir. Notre ville et notre société lui ont dû beaucoup ; il s'est toujours intéressé à nos travaux, et les a bien des fois facilités ; son nom et son souvenir doivent rester parmi nous.

*
**

Nous avons donc à remplacer M. Duret, au sein du Conseil. Nous avons proposé à votre ratification le nom de M. Cottaz. M. Cottaz s'est défendu d'abord contre notre désignation, en disant qu'il n'était pas viennois. Nous le voyons depuis si longtemps parmi nous que nous l'avons consacré viennois. Puis, en allant au fond de ses scrupules, M. Cottaz est de Beauvoir-de-Marc ; or il peut se faire qu'au temps des chaises à porteur, Beauvoir-de-Marc soit assez éloigné de Vienne, pour que ce soit hors de Vienne. Au temps d'une vitesse raisonnable à 70 à l'heure, Beauvoir peut s'annexer à Vienne.

D'autre part, M. Cottaz nous a semblé avoir deux qualités précieuses pour nous : il aime notre ville sur laquelle il a fait des travaux utiles ; il s'occupe en ce moment de relever les réfections opérées aux murailles de Pipet, il seconde au théâtre romain les efforts de M. Vassy, et, enfin, il a ce bienfait important pour nous qui pensons bien en tirer parti : il a du temps ; il est l'homme si rare ici, l'homme aux loisirs dévoués. Votre Conseil sera heureux de l'avoir à côté de lui.

*
**

Une courte vision d'avenir terminera ce compte rendu annuel. D'abord, le bulletin : vous le recevrez probablement avant la fin de l'année. Il contiendra les morceaux habituels, et notamment ces comptes rendus des ouvrages intéressant notre ville que vous ne sauriez trop lire, ne fût-ce que pour remercier de son travail celui qui les a faits pour vous, et aussi pour vous instruire sans avoir la peine d'absorber ces ouvrages.

Mais le morceau important, et utile aussi, ce sera la publication du travail de Mlle Georgette-Renée Revol, une de nos sociétaires, qui est en ce moment professeur agrégée au lycée de jeunes filles de Nice, et qui a pris ses grades universitaires en écrivant une étude sur Vienne au point de vue géographique. Mlle Revol a eu l'humilité de nous soumettre son travail pour

qu'il lui soit donné nettement l'avis des gens du pays, et nous avons ainsi la certitude que vous allez recevoir sur votre ville un travail d'ensemble qui n'existait pas, et qui a pu faire son profit de tout ce qui avait été trouvé auparavant. Guidée dans ses recherches par M. Allix, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon, et directeur de l'Institut des Etudes rhodaniennes, aidée par les services de la Chambre de Commerce de Vienne, Mlle Revol vous offrira, dans votre bulletin, un travail où vous trouverez des renseignements complets et surtout exacts. Nous avons conscience de vous être utiles.

Enfin, pour parler encore de l'avenir, il convient de vous indiquer que le Syndicat d'Initiative de Grenoble a pris la protection de l'Exposition d'Art sacré dauphinois qui va se tenir cette année-ci dans cette ville ; nous avons été conviés à y prendre part, et votre société a été mise dans le comité d'organisation, par l'insertion du nom de votre président. Cette exposition rendra visite aux monuments d'art sacré qui se trouvent en Dauphiné, c'est assez dire que Vienne sera longuement visitée. Nous pensons qu'il sera bon à ce moment de vous tenir au courant, pour que vous tiriez profit de la visite qui nous sera faite. (*)

Peut-être savez-vous aussi que cette année 1935, la Société française d'archéologie qui nous avait rendu visite en 1929, tiendra sa session annuelle à Lyon. Certainement quelques-uns de ses membres, remplis encore du souvenir de 1923, voudront revenir voir ce qu'ils avaient admiré, et admirer ce qu'il y a de nouveau dans notre ville.

*
**

Cet examen annuel terminé, vous allez aborder dans un autre port, qui sera toujours celui de Vienne, mais sous la conduite de M. Désaunais. Nous avons pensé qu'une étude fluviale pourrait être intéressante après les études historiques que vous aviez eues les années passées avec le baron des Adrets, et Berlioz.

Nous restons aussi en liaison avec notre promenade de cet été sur le Rhône, et, encore, vous allez entendre parler, au point de vue de Vienne, d'une question à l'ordre du jour. Dans cette question-là, toutes les opinions sont permises, dirait-on en suivant la formule habituelle ; il vaudrait mieux dire : toutes les opinions sont émises, ce qui fait une cacophonie, qui nous laisse indécis, et sceptiques.

M. Désaunais nous a été présenté par M. Allix comme le spé-

(*) Cette visite n'a pas eu lieu.

cialiste de ces questions. C'est déjà un mérite d'être proposé par M. Allix, c'en est un autre d'être un spécialiste. C'est donc une bonne fortune pour nous.

Ajoutez que M. Désaunais est de Vienne, car plusieurs parmi nous se souviennent de séjour que fit ici son père, et le nom de son grand-père, M. Genevet, président du Tribunal de Commerce, n'a pas disparu, loin de là, de nos mémoires, bien qu'il y ait trente ans depuis lors d'écoulés.

Vous vous retrouvez donc chez les vôtres, Monsieur. Recompensez-les, en les instruisant, de leur longue attente.

CONFERENCE DE M. A. DESAUNAIS

Le port fluvial de Vienne

Depuis la guerre, la navigation sur le Rhône a pris un prodigieux essor ; le trafic atteignit 862.758 t. en 1933 ; or de cet essor Vienne ne profite pas et il faut reconnaître que la position de la ville, ses industries ne lui ont pas valu jusqu'ici une vocation fluviale.

Du temps où le charbon constituait un élément essentiel pour le trafic du Rhône, il s'est trouvé que les routes de la houille menaient à Givors et à Condrieu, mais non pas à Ste-Colombe. Lorsque les chemins de fer eurent enlevé le charbon au Rhône, l'industrie textile viennoise ne put assurer un fret fluvial et aujourd'hui le port de Vienne est peu important ; je dirais que, comme Valence et Givors, c'est surtout un port d'épicerie. En effet, en 1934, le trafic de 3.931 tonnes consista surtout en arrivages (3.603 t.) comprenant du maïs, du riz, des farines, des vins, de l'huile, du savon, provenance de Marseille, St-Louis ou Sète ; les produits industriels comprirent 504 t. de pâte de papier que le chemin de fer départemental amena à Pont-Evêque, du bois, des chaux et ciments de Lafarge. Les usines de Vienne firent seulement venir par le Rhône 457 t. de déchets de laine et coton pour la fabrication des draps si renommés de notre ville ; les expéditions consistent surtout en retour de futs vides et en échaldas pour les vignes du midi.

En 1933, où le trafic n'avait été que 2.618 tonnes, Vienne

avait reçu 1139 tonnes de produits agricoles et 562 t. de produits industriels de Marseille, 836 t. de produits agricoles en provenance de Beaucaire ou du canal de Beaucaire à Sète et 50 t. de ciments de Lafarge. Le port n'avait expédié que 21 t. de bois pour Lyon.

Comme on le voit, tout le trafic se fait dans le sens de la remonte. Il en est à peu près de même du port de Chasse, dont les produits métallurgiques (3.300 t. en 1933) vont en direction de Lyon et du Canal du Centre, vers la région métallurgique du Creusot.

Cette faiblesse et ce sens du trafic résulte de questions pratiques ; je veux parler de l'aménagement même du port, de ses moyens d'accès et d'évacuation.

Dès 1866, la Chambre de Commerce de Vienne réclama l'exécution du bas-port ; celui-ci fut effectivement construit, mais d'une dimension insuffisante et la Chambre de Commerce en demanda l'extension devant le quai du Champ de Mars en 1881. Le raccordement avec la ligne ferrée du Grand-Lemps marqua un réel progrès.

En juillet 1914, la Chambre de Commerce protesta auprès de la Cie H.P.L.M. qui venait de supprimer l'escale de ses bateaux à Vienne à la suite d'un incident soulevé par le personnel de déchargement et la démission de son agent à Vienne.

En 1917, la Chambre de Commerce et la municipalité intervinrent auprès des deux Compagnies de navigation H.P.L.M. et C.L.N.R. Le président du Conseil d'administration de cette dernière, M. de Watteville répondit qu'il n'envisagerait une escale à Vienne qu'en cas d'un chargement complet des barques de 500 tonnes. Les industriels et commerçants consultés ne répondirent qu'en petit nombre. Aussi, lorsque les deux Compagnies eurent fusionné, refusèrent-elles de desservir Vienne à la descente, à cause de la manœuvre trop délicate de l'accostage, ce qui priva le port de Vienne des produits en provenance de Lyon et au-delà et obligea les expéditeurs viennois à faire passer par Lyon les produits à destination du midi, allongeant ainsi les délais de transport.

Lorsqu'elle fut constituée, la Société « Rhodania » ne put utiliser les quais de Vienne, car les hangars et les engins de levage sont la propriété de la Cie H.P.L.M.. Aussi conduit-elle à Lyon les marchandises à destination de Vienne, pour les ramener ensuite dans notre ville par camion.

L'on voit donc que l'aménagement du port de Vienne, son insuffisance, paralyse son utilisation : insuffisance des docks, dont ne disposent pas toutes les compagnies, insuffisance d'élévation de ces docks, qui ne sont pas à l'abri des hautes eaux,

telles que celles de février dernier ; surtout le port est situé en plein courant, ce qui rend son accès difficile.

Le même cas existe à Givors et il a reçu une solution vraiment pratique : une gare d'eau avec des transbordeurs électriques monorails conduisant des bateaux aux docks et aux wagons ; de tous les ports rhodaniens, Givors est peut-être actuellement le mieux aménagé, et, depuis ces améliorations, le trafic a doublé.

Une fois aménagé, le port de Vienne pourrait devenir plus important, si le Rhône était raccordé avec des régions productives d'éléments lourds, combustibles minéraux, matériaux de constructions, produits métallurgiques, car c'est pour eux surtout que la voie fluviale est avantageuse.

Et tout d'abord le canal du Rhône est-il susceptible du développement du trafic ?

Je ne le pense pas. Le canal, avec ses nombreuses écluses, retardera considérablement la descente ; ses défenseurs ne parlent pas moins d'une durée totale de 10 heures pour les éclusages, c'est-à-dire plus d'une journée d'hiver. Par ailleurs, la montée ne sera pas accélérée ; car, sur les canaux, la nécessité de ménager les berges nécessite un ralentissement à 4 ou 6 kilomètres à l'heure, avec abaissement à 2 km. en cas de croisement.

Que dire encore des embouteillages aux écluses, du conflit possible entre les automoteurs, qui ont la priorité, et les bateaux halés, conflit qui a été si aigu sur la Seine et sur l'Oise, à Janville, à Conflans Ste-Honorine ? Et enfin, en ce qui concerne Vienne, je me demande un peu, le canal devant être creusé sur la rive gauche, où l'on voudrait bien le faire passer, surtout vers le confluent de la Gère, où le Rhône approche de si près les collines.

A la 2^e journée de la Navigation int^{re} à la foire de Lyon, le 8 mars 1935, M. Aubert, directeur de la Compagnie nationale du Rhône, conclut ainsi son exposé :

« La Compagnie Nationale du Rhône propose de venir immédiatement en aide à la navigation.

« Par l'aménagement du chenal même du fleuve.

« Par la construction du port industriel de St-Fons.

« Et par la construction ou l'amélioration d'autres ports entre Lyon et la mer ».

Voilà la sagesse même ; lorsqu'une voie fluviale existe, il faut l'utiliser. Le chenal du Rhône se déplaçant après chaque crue, il faut l'entretenir. Quand l'on songe que la crue du petit ruisseau ardéchois, le Doux, à la suite des orages d'octobre 1932, par les galets qu'elle a amenés, a réduit de moitié le chenal navigable, produisant un fort courant dans la partie laissée libre et que rien n'a été encore fait pour réparer ces dégâts, l'on peut voir à quelles difficultés se heurte la batellerie.

Par ailleurs, bien des projets pourraient augmenter le trafic du Rhône et de Vienne. Le premier, actuellement à l'étude, ce serait le canal de la Loire au Rhône, de Roanne à Givors par St-Etienne, desservant une des premières régions industrielles de France. Une commission du Conseil supérieur des Travaux publics étudie cette jonction, qui, malgré des avantages incontestables, offre des difficultés techniques de réalisation considérables : la différence de niveau entre le bief de partage et la Loire serait de 220 m., la dénivellation serait de 337 m. du côté du Rhône ; il faudrait prévoir de nombreux souterrains ; enfin l'alimentation en eau dans la traversée du Jarez devrait être obtenue au moyen de pompes élevant les eaux du Rhône ou de la Loire. Pour une voie de 134 km. la dépense serait de l'ordre de 125.000.000 de francs, mais le trafic pourrait aisément atteindre annuellement 1 à 2.000.000 de tonnes, dépassant sans doute en importance le canal du Centre. Ainsi serait amené à bon compte vers les ports rhodaniens la houille stéphanoise, et Vienne serait la première à en bénéficier. M. Demozay, président de la Chambre de Commerce de Saint-Etienne, a entrepris une ardente campagne en faveur de ce canal.

L'aménagement du haut Rhône pourrait aussi produire d'utiles résultats. La Chambre de Commerce de Vienne, dans sa séance du 3 décembre 1930, étudia un tracé très intéressant du futur haut Rhône navigable : au lieu de suivre le cours même du fleuve, qui ne traverse que des régions peu susceptibles d'apporter un fret important, il s'agirait de suivre le chenal glaciaire du Rhône depuis St-Didier d'Aoste par la Bourbre jusqu'à la Villette-d'Anthon, contournant le plateau appelé l'île de Crémieu. La pente serait insignifiante, les terrains de faible valeur, l'alimentation en eau facilitée par de nombreux lacs ou marais ; la Bourbre canalisée pourrait être utilisée. Cette dérivation desservirait la région industrielle de Bourgoin-Jallieu, de la Verpillière, de Pont-de-Chéruy.

Enfin, le département de l'Isère pourrait être doté d'une autre voie intéressante la région de Grenoble : il s'agirait de remettre en activité le canal de Savières, qui unit le Rhône au lac du Bourget, de tracer de ce lac à Grenoble un canal par le seuil de Montmélian et le Graisivaudan ; de Grenoble, l'on pourrait aménager l'Isère jusqu'à proximité de Valence. Ce canal du Dauphiné mettrait Vienne en rapport plus facile avec la région de Grenoble.

Quoi qu'il en advienne de tous ces projets, il est une erreur que je voudrais souligner : il ne faut pas croire qu'une voie fluviale est appelée à réaliser des relations lointaines, que de Bordeaux, les produits se rendraient à Budapest ou à Belgrade, par le Canal du Midi, le canal de Beaucaire, le Rhône, le futur canal Transhelvétique, le Haut-Rhin éventuellement relié au Danube ;

Marseille, St-Louis et Sète, ne desserviront pas la Rhénanie et le trafic rhodanien de la Suisse restera aussi faible que son trafic rhénan. Mais le Rhône doit amener à ses riverains les matières premières, les matériaux, les vivres dont ils manquent : une voie fluviale sert surtout à un trafic local entre un producteur et un consommateur.

Enfin, le Rhône pourrait avoir un autre rôle, dont Vienne profiterait grandement : il s'agit du tourisme. L'on vante la ville du Rhin, sa trouée héroïque, ses vieux bourgs et ses vieilles légendes. Or, j'ose l'affirmer, les sites du Rhin ne peuvent se comparer avec ceux du Rhône, sites grandioses, variés où les ruines de la Bâtie, de Crussol, de Rochemaure et tant d'autres peuvent bien remplacer les bourgs germaniques ; le poème du Rhône de Mistral nous fait revivre les vieilles légendes, sans parler du pont d'Avignon et de la tradition sacrée des Saintes-Maries de la Mer, qui apportèrent à la Provence, au bas Rhône, avec une foi nouvelle, les germes d'une nouvelle civilisation. Est-ce que les allemands peuvent se glorifier du cadre neigeux du Vercors ou du Pelvoux, dont l'écho retentit sur les neiges du Pilat ou sur la coulée volcanique des Coirons ? Vienne la Romaine a-t-elle sa rivale rhénane ? et alors je me demande, en terminant, ce que deviendrait le tourisme du Rhône le jour où le fleuve serait abandonné au profit d'un canal à multiples écluses !

Cette idée d'ailleurs semble avoir été abandonnée par la Compagnie Nationale du Rhône. Souhaitons que cette dernière, dans l'aménagement des ports qu'elle envisage, n'oublie pas celui de Vienne.

(Résumé communiqué par M. DESAUNAIS).

Cette intéressante conférence a été suivie de projections, faites sur l'écran par les soins dévoués de M. Ray, président du Photo-Club viennois, et d'autres membres de cette société, toujours prête à rendre service à la nôtre.

ELECTION DE SIX ADMINISTRATEURS

Cinq administrateurs étaient sortants et soumis au renouvellement :

MM. BROUSSE, DR FRÉCON, MICHALON, SILVESTRE et VASSY.
Ils ont été réélus.

M. Joseph CORTAZ, administrateur proposé par le Conseil et soumis à ratification a été élu.

VIENNE EN DAUPHINÉ

Etude de Géographie urbaine

par Mlle Georgette REVOL

SOMMAIRE

	PAGES
Introduction	258
I. Les conditions naturelles	
1° La situation géographique	258
a) Contact et passage. — b) Ouvertures vers l'Ouest. — c) L'accès des Alpes. — d) La voie Nord-Sud	
2° Le site	263
a) Le cadre. — b) Topographie de Vienne. — c) Le climat. — d) L'eau.	
II. Histoire du développement urbain :	
1° Les origines ; Vienne avant les Romains	272
2° Vienne romaine	273
a) Condition juridique et cadre territorial. b) Le plan ur- bain. — c) La circulation urbaine.	
3° Les invasions barbares	283
a) Vienne au IV ^e siècle. — b) Vienne burgonde. — c) Vien- ne aux IX ^e et X ^e siècles, le deuxième royaume de Bour- gogne.	
4° Vienne médiévale	286
a) Le développement économique du XI ^e au XIV ^e siècle. — b) Ralentissement aux XIV ^e et XV ^e siècle. — c) L'aspect de Vienne à la fin du Moyen-âge.	
5° Vienne aux temps modernes	295
a) Les grandes misères aux XVI ^e et XVII ^e siècle. — b) La renaissance industrielle au XVIII ^e siècle. — c) Le progrès économique au XIX ^e siècle. — d) L'aspect urbain actuel	
III. La fonction géographique :	
1° Vienne routière	309
a) Une des portes des Alpes dans l'antiquité et au Moyen- âge. — b) Un carrefour oublié aux temps modernes. — — c) Une étape rhodanienne à l'époque contemporaine.	
2° Vienne industrielle	321
a) Le paysage. — b) La métallurgie. — c) L'industrie dra- pière (origines ; évolution de la technique ; conditions de production ; la production). — d) Les industries annexes et la main d'œuvre.	
3° Vienne centre régional	331
a) Le rôle administratif. — b) Commerce local, marché et foires. — c) Commerce général.	
Conclusion	338
Bibliographie	341

INTRODUCTION

Parmi les villes rhodaniennes, Vienne apparaît avec une physionomie profondément originale. Sa position, le long d'une grande artère fluviale, axe d'une vie économique active, son site que forment et que limitent des collines aux lignes harmonieuses, voilà les conditions naturelles qui ont présidé à son développement et dont l'homme a su tirer parti.

Le souvenir d'un riche passé historique n'a pas empêché la croissance de la petite ville moderne et son vigoureux effort industriel. Le sol lui-même reflète l'activité diverse de la ville : les monuments de Vienne romaine et médiévale se juxtaposent aux constructions actuelles. La circulation urbaine et ouvrière qui se déplace autour d'eux, se double périodiquement d'une forte circulation rurale (1).

I. — LES CONDITIONS NATURELLES

LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Vienne est située (2) à environ 25 kilomètres en aval de Lyon, sur le Rhône, c'est-à-dire sur le plus important et le plus net des axes géographiques de la France.

a) Contact et passage

Le couloir rhodanien forme une dépression rectiligne entre les môles hercyniens du Massif central et les chaînes récentes des Alpes. Ces régions naturelles si différentes, trou-

(1) Qu'il me soit permis de témoigner ici ma vive gratitude à Monsieur le Professeur A. Allix qui a bien voulu diriger et revoir ce travail. J'exprime également ma reconnaissance au regretté M. Mariéjol, professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Lyon, et à M. Letonneller, archiviste départemental de l'Isère, dont l'aide me fut précieuse. Je remercie encore les Viennois qui m'ont fourni les renseignements nécessaires : M. Allègre, M. Chatain, M. Maurice Faure, M. Charles Jaillet, qui a bien voulu apporter à ce travail d'utiles corrections, M. C. Seguin, M. Vassy. Le présent travail est publié simultanément par le *Bulletin de la Société des Amis de Vienne et Les Etudes Rhodaniennes* (Lyon).

(2) Voir A. Cholley, VIII. — Les indications en chiffres romains renvoient aux ouvrages cités dans la bibliographie ; les renvois en lettres capitales désignent les références aux sources et documents, le tout à la fin du mémoire.

vent dans la ligne de contact que trace le fleuve, à la fois un débouché et un lieu d'échange : avantages qui sont assez connus en ce qui concerne Lyon, et qui se retrouvent presque identiques à Vienne. D'un côté, les plaines agricoles riches du Bas Dauphiné sur lesquelles s'ouvrent les Alpes. De l'autre des montagnes rudes, à ressources agricoles pauvres, à eaux motrices régulières, à ressources minières anciennement exploitées. Au contact immédiat de l'agriculture des premières, dont elle vit, Vienne participe activement de la vie industrielle des secondes. — Elle est située en outre au contact entre les pays rhodaniens du Nord, qu'elle touche par le Lyonnais, et ceux du Sud où elle vient en contact avec la plaine d'Albon. Dans le chapelet de bassins ruraux et d'étranglements ouvriers qu'est la vallée moyenne du Rhône, elle occupe l'étranglement le plus animé, entre deux des bassins les plus richement cultivés. A l'importance géographique évidente d'un contact de régions naturelles, s'ajoute, pour justifier le développement urbain, un facteur historique qui en dérive partiellement et fut longtemps de plus grand poids : la frontière politique toujours tracée au long du fleuve.

Mais le plus important des facteurs naturels et humains auxquels Vienne doit son originalité et son développement, est sa position dans la zone de carrefour de plusieurs grandes voies de circulation.

Avec l'Est, Vienne établit aisément ses communications le long des anciens lits fluvio-glaciaires et des vallées alpines, transversales et longitudinales. On atteint plus difficilement les terres de l'Ouest à travers un relief compact. Le sillon rhodanien ouvre naturellement des relations avec le Nord et le Sud. Vienne est donc au carrefour de trois routes : voie de l'Ouest par Givors, voies de l'Est par la vallée de Septème ou par St-Jean-de-Bournay, voie du Sud par le Rhône.

b) Ouvertures vers l'Ouest

La voie de l'Ouest a son véritable point de départ au confluent du Gier à Givors et non pas à Vienne. Il existe bien

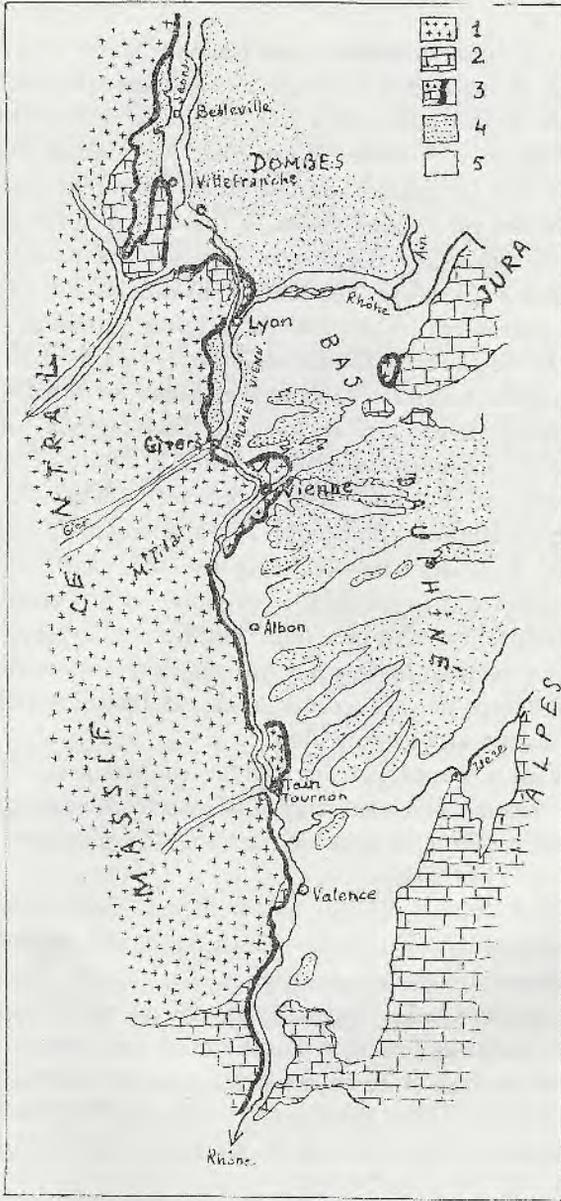


Fig. 1. SITUATION GEOGRAPHIQUE DE VIENNE ;
les conditions physiques

Echelle : 1 : 1.200.000 environ.

Signes conventionnels : 1. Montagnes de roches anciennes.
— 2. Montagnes de roches récentes. — 3. bord oriental
du Massif Central. — 4. plateaux d'alluvions anciennes
et autres terrains de transport. — 5. plaines de culture
riche.

une route, très rapide d'ailleurs parce que beaucoup plus courte, qui gagne le Jarez par Ste-Colombe, le col du Pilon, Trève et Rive-de-Gier, mais, rencontrant un territoire presque désert, elle ne présente qu'un très médiocre intérêt. Le trafic utilise presque uniquement le passage par Givors, d'où l'on peut gagner Roanne et le Forez par Riverie, St-Symphorien-sur-Coise et Feurs. La route du Jarez par la populeuse vallée du Gier présente une bien autre valeur. Elle sert de débouché, non seulement aux produits du Velay, mais encore, par le Furens, à ceux du Forez (3). Elle unit au Sud-Est les hauts plateaux cévenols et les plaines d'Aquitaine, dont le trafic débouche près des pentes du Pilat. De tous temps, au point de vue économique, Vienne, avec Lyon, a commandé cette voie du Gier. Cependant, cette circulation est liée à l'existence d'un pont, qui n'a pas toujours été là ; si Vienne est tête de pont sur le Rhône, c'est avec moins de continuité et de succès que Lyon (quoique peut-être depuis plus longtemps).

Mais si Vienne a des relations suffisantes avec le Sud-Ouest, elle ne saurait en avoir d'une manière autonome avec les pays de la Seine et de la Loire moyenne. Moins bien douée, ici, que sa grande voisine lyonnaise, elle en est tributaire.

c) L'accès des Alpes

Fixée par la brèche de la Gère à la vallée du Rhône, la voie de l'Est, qui conduit aux grands cols alpins, est beaucoup plus importante. Dès les origines de Vienne, elle joua un rôle de premier plan. Deux passages s'ouvrent vers l'Est à Vienne. Le premier par la vallée de Septème, largement déblayée, traverse les collines du Bas-Dauphiné et se divise à Pont-de-Beauvoisin en deux branches qui enserrent la Savoie ; la branche septentrionale, par la Tarentaise et le Petit-St-Bernard, ou par la Maurienne et le Cenis, débouche en Italie.

Le deuxième passage, le long de la vallée d'Estrablin où

(3) Pour tout ce qui précède, voir la carte au 320.000^e, feuille Lyon

coulent la Gère et son affluent la Vésonne, traverse la plaine de Bièvre, et par Grenoble et l'Oisans gagne le col du Mont-Genèvre.

d) La voie Nord-Sud

La voie Nord-Sud est l'élément capital de la situation géographique de Vienne. Le long du sillon rhodanien, elle unit les pays du Nord et du Midi, l'Angleterre et les rives méditerranéennes. Chaude et vivante, jadis battue par tous les conquérants de la terre, depuis l'Hercule légendaire jusqu'à Auguste (4), la route du Rhône, organe des rapports internationaux, est en même temps l'artère économique qui draine l'activité commerciale de tout le Sud-Est. Enfin, elle présente, pour Vienne, l'avantage particulier de la joindre à la ville de Lyon, carrefour beaucoup plus complet, qui lui ouvre les voies du Nord-Est et du Nord-Ouest.

Voie fluviale, le Rhône a tracé l'emplacement d'une double voie terrestre le long de ses rives. Mais cette voie terrestre, c'est la Gère qui, à Vienne, l'a obligée à passer le long du Rhône. De tous temps, en effet, la grande route a suivi le pied des monts et non pas les rives du fleuve (5). A l'amont, les gros villages, Feyzin, Solaize, et la route s'en sont écartés, redoutant les crues d'un Rhône qui s'étale en îles et en broteaux. A quelques kilomètres de Vienne, la route quitte à nouveau la plaine inondable pour traverser Reventin-Vaugris, le Péage-de-Roussillon, ou suivre le bord des terrasses à une altitude variant de 191 à 230 m. Seuls, de modestes chemins s'aventurent en compagnie du fleuve. La Gère, par la gorge de raccordement qu'elle entaille dans le socle granitique, au point même où débouche la voie orientale, point choisi par l'homme pour bâtir une ville, oblige cette route à passer en bordure du fleuve.

La fonction de ces voies, Ouest-Est et Nord-Sud, fait de Vienne, première porte d'or du Midi et clef du Dauphiné sur le Rhône, une tête de pont de premier ordre. Carrefour

(4) XVII, Tome I.

(5) D. Faucher, *Plaines et Bassins du Rhône moyen entre Bas-Dauphiné et Provence*. Valence 1927, surtout p. 394.

de routes, comme Lyon, Vienne doit la valeur de sa situation géographique au contact de deux régions naturelles différentes et à la confluence de deux rivières.

2° LE SITE

Le caractère essentiel du site de Vienne est la présence, de part et d'autre de la vallée du Rhône, d'un bloc cristallin de roches dures, pénéplané à sa surface, avant-corps du Massif Central à la lisière du Bas-Dauphiné. L'érosion du fleuve et celle de ses affluents ont dû péniblement enfoncer dans cette masse, des gorges, profondes au maximum de 205 mètres, larges au maximum de 1800 mètres, au minimum de 800. Le site de Vienne, c'est d'abord la confluence de la gorge du Rhône avec celle de son affluent la Gère, au voisinage de celle de son autre affluent la Sévenne.

a) *Le cadre*

Comme Valence et Avignon, la ville moderne semble avoir évité la rive droite du fleuve, serrée de trop près par les derniers abrupts du Massif Central (6). Ses maisons se pressent sur la rive gauche plus lumineuse, plus accueillante, entre les collines de ce vaste avant-pays alpin qu'est le Bas-Dauphiné, véritable marche entre la montagne et la vallée (7). Ce n'est pas que la rive droite fût impropre à une extension urbaine ; mais une raison historique l'entravait de ce côté, la persistance d'une frontière tracée le long du fleuve.

Du Rhône, nulle part la montagne n'est loin ; elle semble particulièrement proche à Vienne. Des hauteurs de Pipet, on voit, s'élevant derrière la petite plaine de Sainte-Colombe, les croupes massives qui forment ici la bordure orientale du massif hercynien. Elles ne dépassent pas 500 mètres, il est vrai, mais, entaillées par de petits ruisseaux Sud-Est, Nord-Ouest, comme celui de Vézérance, elles sont diffici-

(6) Voir VIII. Ste-Colombe est un faubourg. Même à l'époque romaine, avec St-Romain-en-Gal, elle ne fut qu'un lieu de villégiature, non une cité.

(7) Voir VIII.



Fig 2. LE SITE DE VIENNE.
Extrait de la carte d'Etat-Major à 1 : 80,000, échelle réduite à 1 : 94,000 environ.

lement franchissables. En arrière-plan et plus au sud, se profile la ligne élevée, sombre et monotone du Pilat.

Entourant Vienne et se répétant derrière elle, on voit des collines basses, séparées par des vallées mortes et qu'utilisent encore parfois de petits cours d'eau. La topographie apparaît confuse ; mais où n'est pas la forêt, les champs de céréales, les cultures fruitières, les prairies, la vigne couvrent la plupart des pentes et le fond de ces petites dépressions brusquement closes. C'est une région bien caractérisée qui s'étend de Sérézin à Saint-Clair-du-Rhône et qui a reçu le nom de « Balmes viennoises ». Les Balmes viennoises, et d'une manière plus générale, les plateaux bas-dauphinois, voilà l'arrière pays immédiat de Vienne. Leurs sols chauds, limoneux et fertiles sur le bord des grands dépôts de loess subalpin, sont favorables aux cultures riches, et attirent l'homme. Les bourgades qui entourent Vienne : Beurepaire, St-Jean-de-Bournay, le Péage-de-Roussillon furent toujours actives et envoyèrent de tous temps leurs produits à la petite ville voisine, leur débouché naturel.

b) Topographie de Vienne

Cette ville s'élève au milieu de la gorge épigénétique entaillée par le Rhône dans le socle cristallin, au confluent de deux petites gorges épigénétiques de raccordement, entaillées et accélérées dans la masse dure de la rive gauche. Dans ce passage étroit, les petites plaines qu'enserrent des hauteurs modestes mais abruptes paraissent difficiles à utiliser. Il y a place cependant pour une agglomération moyenne, dans cet encadrement de collines auquel la dureté de la roche, l'entaille surimposée du Rhône, les raccords d'érosion fluviale de ses affluents, donnent une découpe si personnelle, une silhouette si pittoresque, pour qui la voit se déployer, soit de la grande ligne P.L.M., soit du Rhône même, soit des hauteurs qui dominent Ste-Colombe. Le centre de la ville est établi sur le cône de déjection de la Gère, allongé vers le Sud. Au nord du Mont Salomon qui la réduit à une étroite façade, Vienne se prolonge dans la pe-

tite plaine alluviale de l'ancien méandre encaissé d'Estressin ; de l'autre côté, elle développe ses quartiers neufs sur la basse terrasse de N.-D.-de-l'Isle, le long de la rive gauche du Rhône ; tel est son développement Nord Sud. On lui trouve une certaine ampleur, lorsque venant de Lyon par la rive gauche, on découvre peu à peu, au bord du fleuve, la ville qui s'étend toute en longueur, sur plus de 3 km., et qui s'appuie au Nord et à l'Est contre les collines du socle cristallin, obstacle décisif à son développement en largeur. Elle ne recouvre qu'en partie ces collines de roche dure ; elle tente cependant l'escalade du mont Pipet et du mont Saint-Just, s'élevant vers eux par degrés en trois paliers successifs et y adossant son ancien théâtre romain.

À l'Est, s'entr'ouvre la vallée de la Gère, autre gorge d'épigénie, étroitement creusée en roche dure. L'industrie y a trouvé, grâce à la pente du ruisseau, les eaux motrices qui ont fait de bonne heure sa raison d'être, et à cause de cela la ville fait depuis longtemps remonter dans cette gorge étroite ses roues à aubes, ses vieilles usines, ses hautes et noires façades percées de multiples fenêtres. Au Nord-Est, une entaille épigénétique analogue, celle de la Sévenne (Vallon de Leveau) n'a été que beaucoup plus tard annexée à la ville par les grandes usines modernes.

Au delà du Rhône, à l'Ouest, la plaine de Sainte-Colombe et de St-Romain-en-Gal offre encore un emplacement favorable au peuplement, mais il faut franchir l'obstacle du fleuve, ancienne limite de tribus, d'États, de provinces, actuelle limite de département ; aussi la ville ne s'y est-elle jamais étendue, même aux époques intermittentes où il y eut un pont.

Donc, Vienne est un étranglement. Ville de gorge dans une situation de carrefour ; site de passage, site de contact, site de défense, site de pont ; ce sont là des conditions analogues à celles de Lyon ; mais Vienne n'a pas, comme Lyon, une grande plaine utilisable à ses côtés. En revanche, il y a là un cône de déjections protecteur contre les colères du fleuve, et au moins un ruisseau d'eaux motrices, faible, mais régulier et rapide.

Telles sont les conditions topographiques du site de Vienne. Si paradoxal que cela semble à notre époque de grandes cités, c'est l'enfoncement des cours d'eau en gorges étroites dans la roche dure qui a décidé du site de la ville.

Mais ces conditions étaient peu favorables à son développement urbain moderne. La ville a dû s'allonger indéfiniment dans l'étroite gorge de la Gère, à mesure que ses roues à aubes y prenaient la force motrice. Puis elle s'est étendue sur l'unique rive dauphinoise, au long du fleuve, sur une basse terrasse de moins de 5 mètres, simple élément du lit majeur, en suivant le contour sinucux de la gorge épigénétique. L'abrupt à peine interrompu des roches dures domine toujours strictement la ville. La construction de la voie ferrée Lyon-Marseille a rencontré là de grands obstacles ; la gare de Vienne n'est qu'une tranchée ouverte entre deux longs tunnels. De récents travaux d'agrandissement ont montré le danger d'effritement des parois verticales de gneiss, taillées de mains d'homme, qu'il a fallu étayer par de puissants contreforts de béton.

Au-dessus, des ruines pittoresques, d'anciens champs en terrasses, des quartiers de résidence accrochés à la pente raide, et la surplombant sur les surfaces pénéplanées, rappellent encore dans la ville moderne l'ancienne disposition de la Vienne romaine, élégante cité étagée en amphithéâtre pour utiliser les rayons du premier soleil du Midi.

c) *Le Climat*

Ces collines aux versants affouillés, qui nuisent par certains côtés au développement de Vienne, l'abritent relativement du vent du Nord. Les plaines d'Étressin et de Vienne, derrière la butte de Seyssuel et le Mont-Salomon (8), regardent vers le Sud et jouent le rôle de véritables adrets.

(8) Le Mont-Salomon forme, au Nord de Vienne, un écran protecteur ; creusé par un méandre de la Gère, il offre des emplacements restreints aux cultures. Elles s'accrochent en terrasses à cet ospalier naturel inondé de soleil

L'insolation y est plus intense et plus prolongée qu'à Givors ou à Loire, sur la rive droite du Rhône, plus forte également qu'à Jardin, village voisin, du plateau bas-dauphinois, à 350 m. d'altitude. C'est pourquoi, à peine plus méridionale que Lyon, Vienne connaît cependant un ciel plus lumineux. Le brouillard y est peu fréquent, sauf en automne où il monte des rives du Rhône ; rarement il persiste au delà de la matinée. Les arbres sont feuillus huit ou dix jours plus tôt à Estressin et à Vienne, les récoltes fruitières sont plus précoces, les moissons et les vendanges ont toujours quelques jours d'avance sur celles de la rive droite.

Vienne a le même régime de vents que toute la vallée rhodanienne où règnent alternativement le *vent* et la *bise*. L'un et l'autre y sont tellement maîtres que dans les actes notariés, leurs noms étaient couramment employés pour désigner le Sud et le Nord. Le vent d'Est, la « *matinière* », très rare, amène le beau temps. La « *traverse* », le vent d'ouest, appelé encore « *auvergnate* », descend du Massif Central, « d'où il ne vient, dit-on, que de mauvaises choses et de mauvaises gens ». Elle n'apporte qu'exceptionnellement, il est vrai, la grêle et les orages à Vienne que protège l'écran du même Massif Central. D'ordinaire, les nuages qu'elle pousse devant elle, se réchauffant dans la vallée, ne crèvent en gouttes d'eau que beaucoup plus loin (9). La *bise* plus fréquente parvient ici, nous l'avons vu, d'une manière atténuée. Elle purifie le ciel, mais la *bise noire*, de direction Nord-Ouest, qui charrie les nuages, est davantage ressentie. A Vienne, plus encore qu'à Lyon, c'est le vent du Sud qui règle le temps. Il souffle parfois plusieurs jours de suite avec une violence extrême, soulevant la poussière des chemins : c'est le *vent blanc* lorsqu'il reste ensoleillé et sec, mais, le plus souvent, on voit lui succéder le calme atmosphérique et la pluie.

Située, comme Lyon, dans une zone de transition à tendance continentale, faiblement accidentée (10) et comme

(9) On cite le grand vitrail de St-Maurice, situé au couchant, qui, en 1878, fut brisé par la grêle.

(10) Voir Bénévot : *Le Climat des Alpes françaises*, pages 262 et suivantes.

elle légèrement au nord de l'isotherme 12° de moyenne annuelle, Vienne reçoit son maximum de pluie en automne, maximum provoqué par les vents méditerranéens du Sud et du Sud-Est, et un maximum secondaire en été. La moyenne annuelle de pluie est de 856 $\frac{m}{m}$ environ (11) alors que celle du Pilat atteint 1279 $\frac{m}{m}$.

d) L'eau

La pluviosité est donc médiocre, mais elle suffit cependant à alimenter un petit affluent du Rhône, la Gère. Son bassin ne dépasse pas 371 km², et son module 3 à 4 mètres cubes par seconde. Elle draine cependant, avec sa voisine la Sévenne, et surtout avec ses sous-affluents, la Véga, la Suse, la Vésonne, l'Ambalon, une importante partie du Bas-Dauphiné. Ses eaux claires, filtrées par les cailloux et les terrains tourbeux de son cours supérieur, sont propres à la trempe de l'acier et au dégraissage des laines. La pente du lit est très accentuée, surtout dans le cours inférieur en aval de Pont-Evêque ; la dénivellation est de 330 m. pour une longueur de 30 km. La vitesse de son courant a fait exploiter de bonne heure la Gère comme moteur industriel.

Le problème de l'eau a donc toujours été résolu aisément à Vienne. Le sol est imperméable. Les eaux des rivières (la Suse en particulier), les sources de Gémens, d'Estrablin et du plateau du Jardin fournissent à Vienne, depuis l'époque romaine, des eaux abondantes et pures (12).

Les rivières, créant des voies de passage et des points de défense, alimentant la cité et jouant pour elle le rôle d'un moteur industriel, sont la plus précieuse des richesses urbaines, mais elles sont parfois de dangereux trésors.

Le Rhône et la Gère ont souvent troublé la prospérité de Vienne, endommageant ses ponts et ses quais. Le dépouille-

(11) Chiffre donné par M. Pardé pour St-Romain-en-Gal dans XXV, I, à voir également pour tout ce qui suit.

(12) La consommation actuelle est de 1^m par habitant, soit journellement 24.500^m3, en moyenne.

ment des registres consulaires, où il n'est question que des dégradations et des réparations du pont, montrent quelle place importante, envahissante même, le Rhône et le pont du Rhône occupaient dans la vie de la cité (13).

Le Rhône moyen, dont la pente est partout assez forte, particulièrement entre Vienne et Givors où elle atteint 0 m. 05 par kilomètre (14), est le siège de crues plus puissantes et plus complexes que le Rhône supérieur. Le champ d'inondation, en dehors de Ste-Colombe, est assez restreint à Vienne même, par suite de l'exiguïté des plaines ; le quai Pasteur (anciennement, du Viaduc), le quai Riondet, les rues d'Arpôt, Adolphe Fabre (autrefois, du Viaduc), et la rue Vimaine risquent seuls d'être envahis par les eaux. Les crues ont eu surtout des répercussions fâcheuses sur le pont du Rhône, facteur capital de l'activité viennoise. Les archives signalent de gros dégâts en 1436 ; en 1496 (à cette date « le fleuve est si gros qu'il surpasse les piles, ce que personne n'avait encore vu ») ; en 1544, où la crue du Rhône est produite par le gonflement extraordinaire des eaux de la Gère ; en 1617, 1635, 1648, 1663. A cette dernière date, le 18 août, le pont s'écroule définitivement. Dès lors, les registres consulaires ne parlent plus ni du fleuve, ni du pont. En novembre 1840, une crue très forte, qui atteint à Vienne 7 m. 19 (chiffre maximum pour le Rhône moyen) renverse une pile du pont construite en 1828.

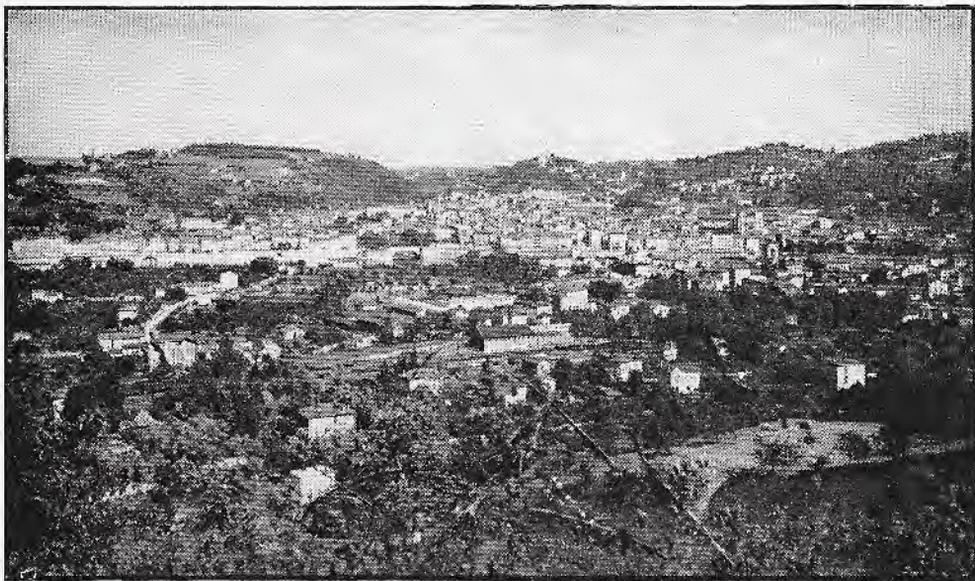
En 1856, autre crue ; si le pont n'eut pas à souffrir, il y eut par contre 2 m. 50 d'eau rue Vimaine, au sud de Vienne ; le 2 novembre 1896, le Rhône atteint 6 m. 75 au-dessus de son étiage normal, le 25 décembre 1918, 6 m. 50.

Plus rares furent les crues de la Gère. Quelques-unes, particulièrement puissantes, ont cependant laissé des traces dans les archives (15). Les crues de la Gère concordent gé-

(13) Il existait, au Moyen-âge, une œuvre du pont du Rhône, administrée par un recteur, dont on trouve la trace dès 1390 ; les notables de la ville, pour préparer le pont, font la quête dans le Dauphiné et le Lyonnais. Les archevêques de Vienne établissent des indulgences, des dispenses pour le carême, dont le produit va à la fabrique du pont. (D.D. 30, reg. 1524-27-30).

(14) Tandis qu'entre Vienne et Condrieu, elle n'est que de 0 m. 03 par kilomètre.

(15) G. Répertoire manuscrit, série C 30.



A. Les « sept collines » et la ville de Vienne, vue prise de Saint-Colombe. — Au fond, la vieille ville au débouché de la vallée de la Gère ; le Mont Salomon (à gauche), la colline et la chapelle de Pipet (au centre), la façade de l'église Saint-Maurice (*Cl. E. Didier, Saint-Romain-en-Gal, Rhône*).

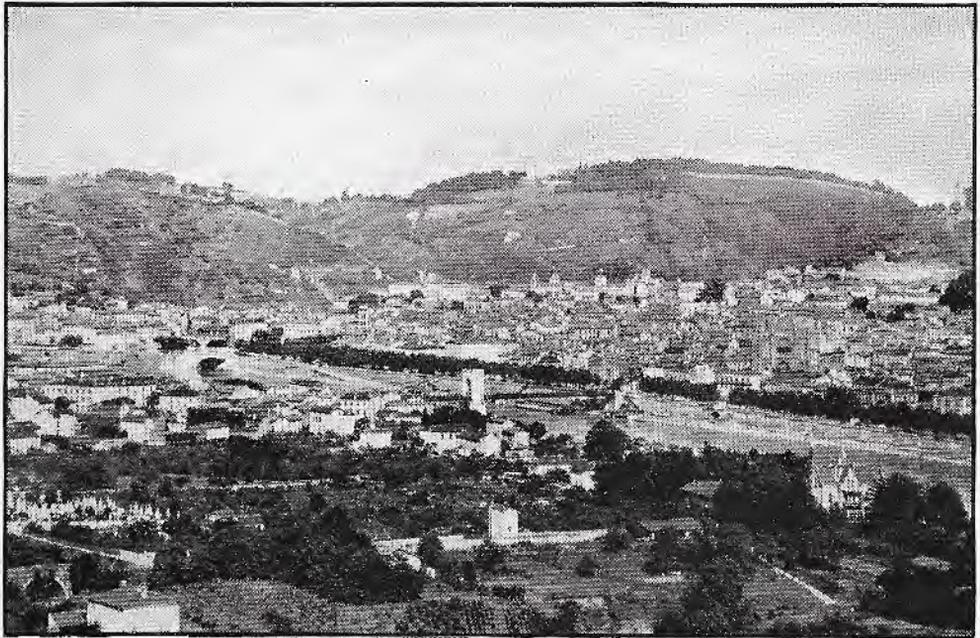


B. Vienne, la vieille ville et Sainte-Colombe, vue d'avion. — Le Rhône, quais et pont. Vallée et cône de déjections de la Gère. Collines de roches anciennes dures entaillées en épigénie par les cours d'eau, et perforées en tunnels par la ligne ferrée P. L. M. (de gauche à droite) avant la gare de Vienne. Au fond, plateaux de mollasse, de moraines et de loess du Bas-Dauphiné ; dépression périphérique entre ces plateaux et les blocs de roches anciennes dominant le Rhône.

Cliché extrait de l'*Atlas Photographique du Rhône*, publié par A. Cholley et F. Seive, sous le patronage de la Commission des Études Rhodaniennes (libr. Desvigne, éditeur, Lyon), 2^e fascicule, de Lyon à Montélimar (à paraître) (*Cl. 35^e Régiment d'aviation, Lyon*).



A. Vienne et Sainte-Colombe, vue prise du Sud. — Au fond, collines de roches anciennes percées par l'épigénie du Rhône ; la plaine d'Estressin. Au centre, Saint-Maurice. A droite, pentes abruptes du Mont Salomon (Cl. Edit. Vienne - Publicité).



B. Vienne et Sainte-Colombe, vue prise de l'Ouest. — Au fond, le Mont Salomon et le Mont Arnaud, collines de roches anciennes dures, pénéplanées à leur surface et tranchées par épigénie. A droite, pente abrupte du Mont Pipet, dominant les tunnels du chemin de fer P.-L.-M. et la percée de la gare de Vienne (Cl. Edit. Vienne - Publicité).

néralement avec les maxima de pluies.

La crue du 13 octobre 1544 causa de grands dommages : « la rivière était si grosse que le pont de Gère sombra tout à coup, tous les moulins furent détruits et engravés, jamais on n'avait vu la rivière si terrible... elle commence à croître le lundi, à l'aube du jour, jusqu'à 10 heures » ; les eaux vinrent jusque dans l'église St-Martin (16). Deux siècles plus tard, en 1750, une autre crue également très forte emporta la digue construite en avant du pont. La Gère aurait eu alors un débit de 1000 mc (17). Enfin, en 1907-1908, une nouvelle crue causa des dégâts importants.

Jamais, toutefois, les crues du Rhône, et encore moins celles de la Gère, tout à fait exceptionnelles, n'ont pris des proportions de catastrophes comme celles de l'Isère ou du Drac à Grenoble.

Les conditions naturelles dont Vienne doit tirer parti ont donc un caractère restreint. Le site est exigü ; la situation, bien qu'avantageuse, est moins complète que celle de Lyon. Ces conditions naturelles présentent cependant un double avantage. L'un, intermittent et quelque peu périmé à l'heure actuelle : Vienne, à la limite du Dauphiné, au confluent de deux rivières, est un site de défense et de surveillance de premier ordre. L'autre, d'une grande valeur économique : Vienne, à proximité d'importants débouchés, possède un moteur naturel, la Gère ; ce sera le point de départ de sa croissance industrielle.

En définitive, entre les collines et le Rhône, il y a place pour une ville moyenne, prospère et active.

(16) XVI, pages 52, 54 et 274-5.

(17) Mr Pardé qui donne ce chiffre (ouvrage cité) le croit exagéré

II. — HISTOIRE DU DEVELOPPEMENT URBAIN

1° LES ORIGINES : VIENNE AVANT LES ROMAINS

Les rives du Rhône, voies de passage des peuples migrants, présentaient particulièrement, à Vienne, des conditions géographiques très favorables à l'humanité primitive. Les hauteurs qui dominaient son lit resserré formaient un refuge sûr, à l'écart des étroites plaines inondables. Sur le mont Salomon et sur le mont Ste-Blandine, on a trouvé des pointes de silex et des stations néolithiques. Des restes relatifs à l'âge du bronze ont été également découverts (1). Une agglomération humaine préceltique a existé sur cet emplacement, c'est la seule chose sûre et que semble prouver le nom même de Vienna, probablement nom de source ou de marécage, d'origine ligure (2). On peut tirer les mêmes déductions des fables rapportées par Etienne de Byzance sur les origines de Vienne (3).

L'occupation humaine fut continue sans doute, mais nous n'avons pas de témoignage précis avant Strabon, c'est-à-dire avant le premier siècle de l'ère chrétienne. Vienne appartenait alors au territoire des Allobroges, la plus puissante des nations celtiques, dès Annibal (4), par ses richesses et sa renommée. Les Allobroges frappaient déjà des monnaies, et la suprématie (5) de leurs tribus est à l'origine du rôle prépondérant de Vienne dans la Gaule historique.

(1) Renseignements communiqués par M. Vassy, conservateur des musées de Vienne.

(2) Voir XVII, tome II, page 510, et note 8 même page.

(3) Voir A. tome II, : *Inscriptions antiques*, page 40, et Symph. Champier, *Hist. des Allobroges*, page 9. C'est, comme beaucoup d'ouvrages se rapportant au passé de Vienne, le plus fantaisiste fatras d'étonnantes légendes.

(4) Voir Tite-Live, XXI, 31, 5.

(5) Voir A. tome II des *Insc. Ant.* p. 398. On a découvert un trésor de pièces d'argent allobroges en 1840 à Semons.

Avant qu'y pénètre l'influence romaine, Vienne est déjà une importante cité d'indigènes. Les nobles Allobroges, séduits par la pureté des lignes et des couleurs, attirés par les eaux claires du fleuve, ont quitté leurs montagnes. De simple bourgade, marché fortifié, Vienne est devenue une ville, la plus ancienne des Allobroges. C'est ce que dit clairement Strabon (6). Elle tend à devenir un centre politique, la souveraine des hommes d'en-haut, mais elle est trop à la lisière du territoire pour prétendre naturellement à les dominer. C'est sous l'influence des Romains que les Allobroges la choisiront pour centre administratif.

2° VIENNE ROMAINE

a) Conditions juridiques et cadre territorial

L'état où les Romains trouvèrent Vienne (7) exclut toute idée d'une véritable colonie romaine, fondée par expulsion des anciens habitants et transfert de leurs propriétés aux colons, militaires ou civils (8). Grande ville indigène et très différente en cela de Lyon dont le fond même est latin et militaire (9), elle entend garder son caractère : au milieu des troubles qui suivirent la mort de César, elle chassa la garnison romaine.

Le statut politique de Vienne est d'ailleurs difficile à connaître. Les renseignements donnés par les monnaies, les auteurs anciens, le discours de Claude (10) semblent contradictoires (11).

(6) Strabon, Géographie, IV, I, II ; οἱ μὲν ἄλλοι κοιμηθῶν ζῆσιν, οἱ δὲ πφανιστάτοι τὴν Οὐβιένναν ἔχοντες, κώμην πρότερον οὖσαν, μετροπόλιν δὲ ἄνωγ τοῦ ἔθνους λεγομένην κατασκεύασι πόλιν.

L'expression *μετροπόλιν λεγομένην* paraît bien se rapporter à l'époque de l'indépendance.

(7) Pour tout le développement, voir la carte des fouilles et débris romains les plus importants trouvés à Vienne.

(8) Voir XVII, tome VI, l'étude que C. Jullian a fait de Vienne dans le chapitre sur les villes de la Narbonnaise.

(9) Tacite, Hist. 1.65 — Lyon, colonie romaine et militaire (*se coloniam romanam et partem exercituum*) reproche à Vienne son caractère étranger (*.. cuncta illis externa*).

(10) B. (*Corpus*) t. XIII, p. 234 (Hirschfeld). V. aussi Ph. Fabia, XIII.

(11) Ph. Fabia, XIII, p. 108 et suivantes (« l'évolution de Vienne en tant que colonie reste un problème très obscur et très controversé qui ne comporte que des solutions plus ou moins probables. »)

Sans doute, Vienne fut d'abord colonie latine, et elle ne fut plus tard colonie romaine qu'à titre honoraire et fictif (12). En tant que ville latine, Vienne put se donner une constitution plus libre que celle des colonies romaines (13). Elle eut une vie municipale régulière et active, qui entraî-



Fig. 3. TERRITOIRE DE LA COLONIE DE VIENNE dans l'antiquité (cf. XXIII et XXIV)

Signes conventionnels : 1. limites de la Narbonnaise. — 2. limites de la Colonie de Vienne. — 3. limites de provinces. — 4. routes romaines. — 5. chefs-lieux de cités.

naît une non moins active vie urbaine ; un cadastre y fut dressé ; des édiles étaient chargés de la police des bâtiments, des marchés et du service de la voirie.

(12) Sous Octave, Vienne bat monnaie et porte le titre de *Colonia Julia* qu'elle avait reçu de César. Les colonies romaines à cette époque ne possédaient pas ce droit : elle était donc simplement colonie latine.

(13) Voir XXIV, p. 45, p. 92, 97 et suivantes.

Englobée dans la Narbonnaise, la plus romanisée des trois provinces des Gaules, Vienne comme colonie était à la tête d'un vaste et fécond territoire, qui se prolongeait jusqu'à l'Isère et mordait au Nord-Est sur les deux versants des Alpes. Seule parmi les peuplades indigènes de la Narbonnaise, elle a gardé ses possessions étendues. La *Civitas Viennensis* est souveraine d'un peuple nombreux et de douze villes dont Genève, Grenoble, Annecy, Belley et Aoste. Compris approximativement entre l'embouchure de la Dranse, le lac de Genève, le Rhône (si l'on ajoute toutefois une petite partie de terrain sur la rive droite entre le Giers, les Cévennes et le Doux), l'Isère, l'Arly et la chaîne des Alpes, ce territoire englobait à peu près notre Dauphiné et notre Savoie actuels (14).

b) *Le plan urbain*

A peu de chose près, le site était utilisé de la même façon qu'aujourd'hui. César avait fait de Vienne, pivot de la défense provinciale au Nord, un centre de refuge et de ravitaillement pour ses troupes. Auguste l'entoura de remparts et la gratifia de portes (15). Le tracé de l'enceinte, par suite de la configuration générale de Vienne, était très irrégulier.

Le relevé qui en fut fait pour la première fois à la fin du XVIII^e siècle par P. Schneyder est aujourd'hui invérifiable (16).

D'après Schneyder, l'enceinte primitive aurait englobé le mont Salomon, le mont Arnaud autour duquel existent encore des traces de remparts, les monts Ste-Blandine et St-Just. Au Sud-Est, partant de l'angle N.E. de la citadelle, elle devait côtoyer le théâtre et passer vers l'ancien abbattoir, où il y a encore des pans de murs romains. Au sud, son tracé est plus difficile encore à déterminer. Peut-être

(14) Voir A. tome III des *Ins. ant.* p. 359-373 et XXIV p. 127 - p. 133.

(15) B. XII, n^o 6034 c.

(16) Voir pour l'enceinte de Vienne : XXXI ; dans XXXIII b, l'article de Formigé et Blanchet : *Les enceintes des grandes villes de la Gaule*, p. 145.

longeait-elle la cathédrale de St-Maurice ? A l'ouest le Rhône était une protection suffisante (17). Cette enceinte, où Schneyder a relevé 52 tours, aurait eu un périmètre d'au moins 5.000 mètres (18).

A l'intérieur de cette enceinte, les rues se disposaient régulièrement. L'ossature du plan urbain était formé par les grandes voies qui se croisaient à Vienne dans le prolongement de la voirie rurale. A leur entrée et à leur sortie de la ville s'ouvraient des portes dans l'enceinte. Leur direction N.S. et E.W. apparaît encore nettement dans le plan général de la ville. La direction N.S. est donnée par la voie Cologne-Marseille ou voie Domitienne. Par la rue d'Arpôt (actuellement rue Francisque-Bonnier), la rue de Bourgogne et la rue Boson, elle se rapprochait ensuite des collines et du tracé que suit actuellement le chemin de fer. La direction E.W. reste donnée par la voie de Genève et du Petit St-Bernard, qui suivait la rue Pont-Evêque (actuellement rue Victor-Faugier et rue Lafayette), le long de la Gère, et encore par la voie du Genève et de l'Italie, parallèle au ruisseau St-Marcel.

De nombreuses voies de circulation urbaine s'anastomo-saient autour de ces voies centrales (19). Probablement, une voie le long du Rhône doublait la voie Domitienne (20), une autre était perpendiculaire au fleuve (21), une autre longeait le temple d'Auguste et de Livie. D'autres occupaient l'emplacement de l'actuelle rue Ponsard, des rues de Bourgogne et Boson (ancienne Grand'rue), de la place de la Halle. Les fouilles, les découvertes faites au hasard des circonstances ont permis de suivre pas à pas leurs traces et d'admirer leur structure (22).

(17) D'après M. Formigé (article cité), il y aurait eu un rempart à l'W., dominant la voie de Lyon à Arles, elle-même bordée de nombreuses tombes romaines. Cette hypothèse plausible n'a été confirmée par aucune trouvaille archéologique. En tous cas, il reste établi que la rive droite (St-Colombe) ne fut pas fortifiée.

(18) Chiffre cité par Blanchet, Trèves avec 6418 m., Nîmes avec 6200, Autun avec 5922, ont seules un périmètre supérieur.

(19) Elles se différencient de ces dernières par leur moins grande largeur et en général leur unique trottoir.

(20) A. *Inscrip. du M.A.* tome II p. 163.

(21) Celle du jardin public.

(22) A. *Insc. ant.* p. 171.

Au-dessous des places et des rues existait un système méthodique de canaux et de conduits pour amener l'eau dans les maisons. Les aqueducs et les égouts formaient à Vienne, comme dans toutes les villes romaines, un double et invisible réseau. Six aqueducs la desservaient. Trois, presque parallèles, élevés en amphithéâtre les uns au-dessus des autres, captant l'eau de la Suse et des sources de Gemens, suivaient la Gère et se dirigeaient au centre de la ville (23). Deux autres amenaient au quartier Sud l'eau des sources de Pipet et du plateau de Jardin. Un sixième partait de Ste-Blandine (24). Tous ces aqueducs, dont Schneyder a trouvé de nombreux restes au voisinage du Forum, et dont plusieurs sont encore visibles, témoignent d'une technique avancée. Revêtus d'un ciment rouge à l'intérieur (ce qui les distingue des égouts), presque tous étaient doublés d'un conduit plus petit qui devait fonctionner en cas de besoin : de distance en distance étaient percées dans leurs voûtes des ouvertures recouvertes de pierre de taille, pour faciliter leurs réparations. De grands égouts emmenaient au Rhône et à la Gère les eaux polluées. L'un, coupé de cloisons, sert encore de caves à presque toutes les maisons des rues de l'Hôpital (aujourd'hui rue Chantelouve) et des Serruriers (aujourd'hui rue Poète-Martial). L'eau était l'une des préoccupations les plus constantes des Viennois.

La ville romaine avait sensiblement la même extension que la ville actuelle, sauf au Nord et dans la plaine d'Estresin où le sol n'a rien livré. Si l'on dresse la carte des trouvailles qui furent faites sur le territoire urbain (statues, mosaïques, substructions de demeures ou de monuments), on voit que le peuplement atteint la rive droite de la Gère et qu'il s'étend sur les deux rives du Rhône. Il utilise également la plaine sud ; des ruines romaines ont été découvertes au faubourg de N.-D.-de-l'Isle, à l'extrême sud de la ville. Comme aujourd'hui, la ville s'appuyait à la colline

(23) Un seul de ces aqueducs suffit aujourd'hui à l'alimentation de la ville.

teuse, en particulier celle de l'aqueduc captant les eaux de la Suse.

(24) Pour M. Charles Jaillot, l'existence de ces derniers aqueducs est dou-

de Pipet. Un colossal escalier, dont il reste les murs de soutènement près du forum, reliait sans doute les deux parties de la ville : la ville basse et la ville haute.

Vienne avait ses bâtiments municipaux, son horloge (25),

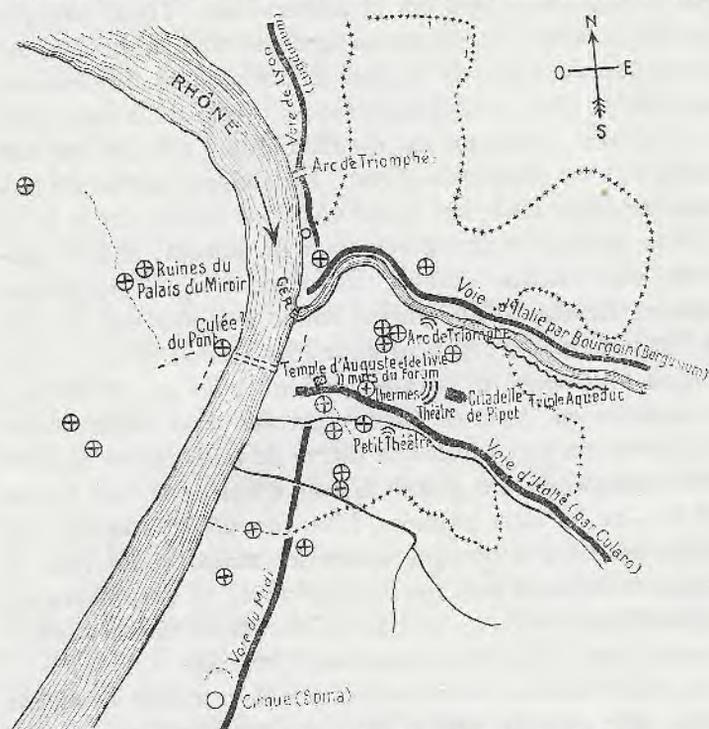


Fig. 4. — FOUILLES ET DEBRIS ROMAINS LES PLUS IMPORTANTS (en partie d'après II).

Signes conventionnels : Cercles croisés, emplacement des principaux restes de monuments romains. — Traits interrompus, voies de circulation urbaine. — Gros traits continus, voies romaines. — Croix : enceinte présumée d'après le tracé de Schneyder.

sa monnaie qui a émis successivement 6 types de médailles (26), ses monuments religieux : le temple d'Auguste et de Livie, probablement un temple de Mars, un autre de Castor et de Pollux, etc. Vienne n'était pas d'ailleurs un grand centre religieux ; nul symbolisme politique (sinon

(25) B. XII — 1893.

(26) Cf M. de la Saussaye — *Numismatique de la Gaule Narbonnaise*, p. 129 et suivantes

les « sept collines ») ne s'y mêlait, comme à Lyon ou Arles; les autels, nombreux cependant, n'y ont pas pris l'importance qu'ils avaient dans ces villes. Le plaisir, plus que la religion, entraînait ici les masses humaines, au forum, au théâtre, aux thermes, au cirque. Vienne a possédé à un degré unique ces grands monuments où la cité entière se concentrait, et qui apparaissent dans la vie antique comme des puissances originales, génératrices de faits nouveaux. Le forum, dont il reste encore une arcade, avait 120 m. sur 75 m. ; le cirque, que l'on date du début du IV^e (27), le seul qui existât dans toute la Narbonnaise, s'étendait sur 450 m. de long et 120 m. de large. La pyramide qui surmontait la *spina* se dresse toujours au milieu de ce qui fut « le plan de l'Aiguille ». On a trouvé les débris des thermes en élevant, à la fin du XVIII^e siècle, le théâtre municipal tout près du forum (28). Vienne possédait aussi deux théâtres, un petit odéon de musique chemin de Beaumur, et adossé à la colline de Pipet, un théâtre plus important, que l'on met à jour actuellement. Plus vaste que celui d'Orange, il avait 120 m. de diamètre, 38 gradins, 2 vomitoires (29).

Les Romains ont donc fixé pour toujours le cœur même de la ville, en avant de la colline de Pipet, au Sud de la Gère, à l'abri des inondations, là où le cône de déjection de la rivière atteint sa plus grande épaisseur. C'est là que se trouvaient la plupart des monuments publics, le Palais des Empereurs qui s'élevait sur une succession de terrasses et de jardins (30) et le plus riche quartier de Vienne.

Au-delà du Rhône, le sol de Ste-Colombe ne cesse de livrer des restes de constructions romaines, thermes (31) ou

(27) Bulletin. Soc. Acad. d'Archit. de Lyon, Août-nov. 1915.

(28) XXVIII et aussi Bazin XXXV a.

(29) Renseignements communiqués par M. Vassy, conservateur des musées de Vienne, qui dirige les fouilles.

(30) A l'emplacement du collège actuel.

(31) Dont les ruines ont été nommées « palais du Miroir », du nom d'un lieu dit : « le territoire des Muriaux » (c'est-à-dire « des Murailles », seuls vestiges des thermes depuis le haut Moyen-âge), devenu, par corruption, le lieu du Mireau, enfin, par contresens, celui du Miroir (cf. Ch. Jaillet, *Le Palais du Miroir à Saint-Romain-en-Gal*, Bull. Soc. des Amis de Vienne, 1931 et 1932).

maisons privées, d'une extrême richesse. On y a trouvé les plus belles statues, les plus célèbres mosaïques (32).

La splendeur de ces édifices, tous de très beau style, pour la plupart du 1^{er} siècle, les riches matériaux dont ils étaient formés : marbre blanc, brèche violette, bleu turquin, granit d'Égypte (33) faisaient l'admiration des Romains eux-mêmes. Enfermé comme dans un écrin entre les hauteurs de la rive gauche qui donnaient le total fameux et symbolique de sept collines, cher aux Latins en souvenir de Rome, la ville méritait bien son nom de « *Vienna pulchra* », Vienne la belle, et dans cette expression se trouve indiqué le caractère géographique qui paraissait essentiel aux riches résidents romains.

Il semble difficile cependant de se représenter Vienne avec l'apparence régulière, harmonieuse que lui a donné Rey dans sa reconstitution picturale (34), et qui fait d'elle presque une ville de rêve. Le Moyen-âge, en somme, n'a pas tellement innové. Probablement des cahutes gauloises se mélaient, dans cette ville antérieure aux Romains, à ces monuments éclatants dont les auteurs anciens sont unanimes à nous vanter la beauté.

A l'intérieur des remparts, quelle était la densité humaine ? Il est malaisé de l'évaluer. Sans aucun doute, il y avait beaucoup d'espaces urbains vides, ménagés, intentionnellement ou non, pour de larges perspectives. Les jardins étaient nombreux ; la partie qui s'étend en bordure du Rhône, traversée par la Voie Domitienne, portait dès l'époque romaine, le nom de « Val des Jardins ». Les chiffres donnés par les écrivains semblent donc plus que fantaisistes (35). A l'époque romaine, au Nord, la ville ne s'étendait pas au-delà du faubourg d'Arpôt, les maisons pour la plupart n'a-

(32) Hylas et les nymphes (Musée de Grenoble) le châtiment de Lycurgue (Musée Lapidaire de Vienne), la Vénus accroupie (Louvre), etc. Le Fauc (également au Louvre), fut découvert au-delà de la Gère sur l'emplacement de l'ancienne église St-Sévère, ou à proximité de cet emplacement.

(33) Voir XXVIII.

(34) Musée de Vienne.

(35) On a donné jusqu'à 100.000 habitants ! A Vienne, comme dans beaucoup d'anciennes villes romaines, le chiffre de population a été exagéré au-delà de toute mesure et contre toute vraisemblance.

vaient qu'un seul étage ; même en admettant que Ste-Colombe fût plus peuplée que de nos jours, et que les maisons et les jardins couvrirent les collines qu'enfermaient l'enceinte, la population était loin d'atteindre le chiffre actuel (24.500 habitants) et à plus forte raison ne pouvait le dépasser. Seuls peuvent donner quelques renseignements à cet égard les dimensions du théâtre et le nombre d'inscriptions. Allmer, pour l'ensemble de la colonie de Vienne, a dépouillé 1985 inscriptions, dont la presque totalité à Vienne même. Le théâtre pouvait contenir plus de 12.000 spectateurs. Malheureusement, entre ces chiffres et les chiffres de population il n'est guère possible d'établir de rapport fixe (36). Plus nombreuse certainement que celle d'Orange (3.000 h.), la population de Vienne oscillait peut-être autour de 10 à 12.000 habitants et ce chiffre même paraît encore bien exagéré.

c) La circulation urbaine

Lors des foires et des fêtes cette population recevait d'ailleurs un notable accroissement. Ville de passage, carrefour de routes, tête de pont (37), Vienne était le siège d'une active circulation. Ce n'étaient qu'arrivées et départs (38). Sur le Rhône se succédaient les barques des *nautes rhodanici*, puissante corporation lyonnaise de bateliers, véritable confrérie marchande qui étendait ses ramifications jusqu'à Vienne (39), l'une de leurs principales escales.

Tous les produits du Dauphiné s'y concentraient et les « nautes » chargeaient, sur leurs trains de radeaux, le blé blanc de la Valloire et du Graisivaudan, le chanvre des val-

(36) Voir *Etudes Rhodaniennes*, Vol. V, fasc. I p. 243, note n° 244 (Elic Reynier).

(37) L'existence du pont se déduit sans certitude absolue — aucun texte n'en parlant — des ruines importantes, culée et substructions de quais, que l'on a découvertes sur la rive droite. — Voir XVII, tome V p. 119 n° 4.

(38) Ce sont, dans la Narbonnaise, les Viennois qui semblent s'être le plus déplacés ; on retrouve leur trace à Lyon (B, XII - 1988) à Bordeaux (XIII 636-7), en Espagne, en Italie (B, VI, 29.688) en Afrique (*Bull. Archéol.* 1916, épitaphe d'une Viennoise à Volubilis), Cité par Jullian dans XVII, tome V, p. 148, 151.

(39) Voir Sleyert, *Histoire de Lyon*, tome I.

lées, les résines et les bois des forêts (40), les cuirs et les laines des troupeaux du haut pays. Ils transportaient aussi, véritables camionneurs fluviaux, ce fameux vin poissé de Vienne, au goût de résine, dont les gourmets de Rome, les exilés viennois surtout, appréciaient l'étrange saveur (41). Vienne n'était pas cependant une grande ville d'affaires, et surtout elle n'était pas un grand centre de production. Tout au plus y signale-t-on des *sagarii*, tisseurs de draps et fabricants de vêtements (42). Avant toute chose, c'était une capitale élégante et fastueuse, dont le renom de beauté attirait par tout l'Empire des gens aux façons magnifiques. Sa richesse est fameuse (43), son luxe étonne les Romains eux-mêmes (44), et lorsque Auguste assigna à la cour de Judée Vienne pour résidence, les Juifs et les Grecs d'Orient ne furent pas dépaysés dans cette ville raffinée (45).

Capitale rhodanienne, elle était aussi un foyer intellectuel et artistique. Les Viennois avaient des écoles, des maîtres de grammaire, des médecins renommés (46) et Martial estimait leur esprit à l'égal des plus grands biens de la terre (47).

Vienne, aux premiers siècles de notre ère, est donc une

(40) Allmer, A, II. A Vienne existait une corporation de dendrophores, marchands de bois et fabricants de radeaux.

(41) Martial, XIII - 107 ; Plina XIV-57. Ceux qui faisaient le commerce de ce vin, les *negotiatores vinarii*, étaient d'importants personnages. Les terres froides du Dauphiné auxquelles convenait ce cépage allobrogique à grains noirs, les plantations de « Côte-rôtie » sur la rive droite en un point qui dépendait de Vienne, voilà quels étaient les centres de production de ce vin.

(42) B. XII, 1898 : *Sagarius corporatus* - 1918 *Sagarius romanensis* ; 1930, 2619, *sagarius*.

(43) Les Lyonnais excitent l'armée vitellienne contre leurs ennemis viennois en lui montrant le prodigieux butin qu'elle pouvait y lever : *magnitudinem praedae* (Tacite, I, 85). Quant Valens, lieutenant de Vitellius, campa aux portes de Vienne, ses habitants pour se sauver du pillage offrirent une rançon de 300 sesterces par tête de soldat (Tacite, Hist. I-66). De plus, les Viennois ont depuis longtemps le *jus honorum* (cf. BXIII, p. 234). Pour être sénateur, il fallait posséder de 1 à 1.200.000 sesterces dont le tiers en Italie.

(44) Le faste d'un Viennois, Valerius Asiaticus, qui s'attira la haine de Claude, est célèbre ; possesseur des jardins de Lucullus, il avait à Vienne une troupe d'acteurs à ses gages (voir B. XII, 1929).

(45) Jullian, XVII, Tome 6.

(46) B. XII — 1921-1918 ; A. *antiq.* t. II p. 328. et p. 67.

(47) Martial, VII — 88.

ville luxueuse, une ville de plaisir, active, turbulente et que C. Jullian compare à Pouzzoles et à Pompéi (48). C'est, dans toute la Gaule, la ville noble par excellence, celle qui fournit le plus de sénateurs à Rome.

Le développement urbain est, en définitive, très avancé ; il comporte déjà les organismes compliqués d'une grande ville.

3° LES INVASIONS BARBARES (49)

a) Vienne au IV^e siècle

Malgré les invasions du III^e siècle qui ravagèrent toute la Gaule, Vienne a conservé son importance.

Moins en vue, mais plus heureuse que Lyon prodigieusement dépeuplée depuis la lutte entre Septime Sévère et Albinus, Vienne est restée à l'écart des luttes civiles. Elle a gardé ses richesses et n'a rien perdu de son charme. Ausone la qualifie encore d'opulente (50). L'empereur Constantin, en 316, la choisit comme résidence passagère. Julien, à deux reprises, y séjourne (355-360). En novembre 360, il y célèbre les jeux quinquennaux qu'il a créés. En janvier, il assiste à la fête de l'Épiphanie dans la cathédrale de Vienne. L'Empereur Valentinien passe aussi à Vienne les dernières années de sa vie (51).

Nous ne savons rien de l'activité économique à cette époque. Sans doute, subit-elle l'influence de la décadence générale. Les inscriptions sont devenues rares (52). Bien qu'encore fortifiée (53), la ville se contracte et se resserre. Nous ignorons à quelle époque l'enceinte fut reconstruite, mais elle fut établie hâtivement (54). Elle abandonna sans

(48) *Journal des Savants*, 1889, p. 122.

(49) Nous n'avons, pour toute cette période, que des renseignements très fragmentaires, d'ordre historique.

(50) *De Clar. urb.*, VII.

(51) Il y meurt assassiné en 392.

(52) Voir XXVIII.

(53) Zozime, IV - 54.

(54) Dans un fragment de muraille romaine, on a trouvé des débris de statuaire, notamment un morceau de bas-relief et une tête d'Auguste couronnée (XXXV a, p. 340).

doute les moins denses des groupements urbains. La ville se tasse entre la Gère et le ruisseau de Fuissin (55).

Au cours du IV^e siècle, Vienne voit diminuer son territoire : Cularo, en 379, obtient de Gratien le titre de cité ; Genève, peu de temps après, se voit honorée de la même façon. Mais, à la fin du IV^e siècle, la réorganisation dioclétienne redonne à Vienne un certain éclat administratif. Elle est le chef lieu d'une nouvelle province, la Viennoise, née du démembrement de la Narbonnaise. Un *vicarius* y réside, ainsi que le préfet de la flotille du Rhône (56).

Une manufacture impériale pour les tissus de lin et de chanvre, dirigée par un fonctionnaire spécial, y est établie (57).

b) Vienne burgonde

Au début du V^e siècle, de 406 à 408, les Vandales, les Suèves, les Alains dévastent la Gaule jusqu'aux Pyrénées. Vienne n'est pas épargnée, mais elle semble renaître avec les Burgondes installés dans la Narbonnaise en 443. Vienne et Arles sont leurs capitales. Au commencement du VI^e siècle, après avoir été prise et reprise dans les luttes entre Gondobaud, Godegisèle et Clovis, Vienne passe à la domination franque. Elle est donc encore un centre important, puisqu'on s'en dispute la possession. Ce sont cependant d'obscures et mauvaises époques ; par deux fois les bandes « sarrazines » dévastent Vienne au VIII^e siècle.

Si elle se relève assez vite de ses ruines, et si pendant toute cette période, elle connaît encore une certaine activité, elle le doit à sa vie religieuse. Une église constituée existe à Vienne dès 177 (58). Ancienne ville romaine, devenue résidence épiscopale, Vienne l'élégante et la belle sera désor-

(55) Jusqu'au IX^e siècle. L'enceinte n'englobe pas les monastères de St-André-le-Haut, de St-André-le-Bas, et de St-Pierre, appelés dans tous les actes de donation « *extra muros* ».

(56) *Not. dignit. occid.*, XLII, 14, 17 ; XI, 62.

(57) *Not. ignit. Occid.*, XLII, 14, 17 — XI, 62.

(58) Eusèbe, *Lettre des Eglises de Lyon et de Vienne aux Eglises d'Asie et de Phrygie*. — Vienne a peut-être eu des évêques dès le II^e ou III^e siècle.

mais Vienne la Sainte. Elle dispute à Arles le titre de métropole. Au VIII^e siècle, grâce à ce prestige religieux, elle renferme au moins cinq grandes abbayes (59), plusieurs églises. Presque dès ses origines, elle prend donc le caractère de cité ecclésiastique qu'elle gardera si longtemps, lié à une certaine improductivité économique ; mais elle conserve sans doute un important commerce local. Sa population a-t-elle diminué ? C'est probable, bien qu'aucun document ne vienne confirmer ou détruire cette hypothèse.

*c) Vienne aux IX^e et X^e siècles ;
le deuxième royaume de Bourgogne*

Avec les Carolingiens, s'ouvre une période de paix relative. Le comte Boson, à qui Charles le Chauve avait confié la garde de Vienne, se fait proclamer roi de Bourgogne et de Provence en 879. Ce nouvel organisme politique englobait la Provence, le Dauphiné, la Savoie, et, plus tard, la haute Bourgogne. Véritables rois errants en face des principautés archiépiscopales qu'ils favorisent et des dynasties princières, les rois de Bourgogne résident souvent à Vienne. Pour la troisième fois, la ville est capitale provinciale. Elle paie d'ailleurs chèrement ce titre. Elle est assiégée et pillée tour à tour par Charles le Gros, Louis le Jeune et surtout Carloman.

Cependant, il semble qu'après les époques troublées du haut Moyen-âge, la ville respire et s'élargit peu à peu. Lorsque le roi Boson rentre à Vienne en 884, il agrandit le périmètre de l'enceinte. Il y fait entrer, après l'avoir restaurée, la puissante abbaye de St-André-le-Bas, qui jusqu'alors n'y était pas comprise.

Si réduite encore que soit cette enceinte, Vienne s'y trouve à l'aise ; les vergers, les vignes surtout y sont nombreuses (60). On signale des courtils en bordure de St-Mauri-

(59) Voir Charvet (*Ste Eglise de Vienne* p. 134) qui donne pour St-Pierre, 500 moines, pour St-André-le-Bas ; 100, pour St-Martin, 150, pour St-André-le-Haut, 100, pour St-Gervais et St-Protais, 50.

(60) VII a, N^o 687, 1181, 1346, 1353, 1385.

ce, à côté de St-André-le-Bas et tout près du palais royal. Vienne a un aspect rural qu'elle conservera plus ou moins jusqu'à l'aube du XIX^e siècle.

Nous avons cependant quelques indices d'une certaine activité économique. La colonie juive (61) est prospère au point de porter ombrage à l'archevêque de Vienne, Saint Burchard. Au milieu du X^e siècle, les archevêques sont investis du droit de battre monnaie. La frappe est minutieusement réglementée. Cette monnaie jouit d'une telle faveur que bientôt elle est contrefaite (62).

4^o VIENNE MÉDIÉVALE

a) Le développement économique du XI^e au XIV^e siècle

Au siècle suivant, les événements politiques accentuent le caractère de Vienne, résidence épiscopale. C'est de 1023 que date le pouvoir temporel des archevêques de Vienne. A cette date, Rodolphe III le Fainéant, roi de Bourgogne, cède le comté et la ville de Vienne à saint Maurice, patron de l'Eglise de Vienne, par suite à l'archevêque Burchard et à ceux qui lui succéderont sur le siège archiepiscopal (63).

Burchard ne conserva pas l'autorité directe sur les biens qui lui avaient été donnés. Vers 1030, il inféoda la partie septentrionale du Viennois au comte de Savoie, la partie méridionale au Comte d'Albon ; les deux seigneurs devinrent feudataires de l'Eglise de Vienne.

A Vienne même, l'archevêque avait pour rival le Dauphin, qui comme lui portait le titre de Comte de Vienne (64).

Ces seigneuries se traduisent sur le sol même de Vienne, partagé entre deux juridictions différentes. La juridiction du dauphin s'exerce sur les maisons basses, les rues sans

(61) Les juifs se sont établis à Vienne antérieurement à tout autre point du Dauphiné ; peut-être même n'ont-ils jamais cessé d'y habiter depuis l'époque romaine. Vienne avec St-Symphorien-d'Ozon, est, par excellence, la ville juive du Dauphiné. (Voir au sujet des Juifs, XXVII).

(62) VII a, n^o 2.032 et A, *Inscript. du Moyen-âge*, tome I, p. 348.

(63) Voir Cl. Faure, XII, p. 25.

(64) L'origine des comtes de Vienne est assez obscure (Voir Cl. Faure, XII, pp. 54 et suivantes).

issu, la boucherie ou macel, le marché aux bœufs, la halle du marché, c'est-à-dire le quartier Nord de Vienne, autour du palais des rois de Bourgogne. La juridiction de l'archevêque s'étendait sur tout le reste de Vienne. Dans cette situation compliquée, l'archevêque, d'ailleurs, paraît bien le véritable maître de la ville (65). Théoriquement, Vienne est soumise à l'autorité supérieure de l'empereur, auquel le roi de Bourgogne a légué son royaume en 1032. Mais, impuissant à réduire la féodalité laïque, l'empereur gouverne la lointaine Bourgogne par une entente avec le clergé. Il comble de ses faveurs les archevêques de Vienne (66). Leur indépendance est désormais fondée. A cette autonomie relative correspond un développement progressif de Vienne, qui atteint son apogée sous l'épiscopat de Jean de Bernin (67), sacré en 1221.

La ville se développe et s'ouvre ; elle profite d'une certaine sécurité générale. Elle est l'étape naturelle des voyageurs qui descendent ou montent le Rhône, le lieu de passage des envoyés du clergé et des princes ; les marchands, les pèlerins se rendant à Rome, les « *romipetae* » (68) ; tous ceux qu'attirent ses abbayes célèbres (69) sillonnent ses rues étroites.

Vienne possède alors deux foires importantes que mentionne un manuscrit du XIII^e siècle « *Les usages du mistral des comtes de Vienne* » (70). Pendant les quinze jours que durait la foire de Saint-Martin ou foire des comtes, le Dauphin exerce sa juridiction par l'intermédiaire de son mis-

(65) VII a N° 7982 et XIV, p. 374 à 385.

(66) VII a, N° 6284 ; Archives Isère, B. 275. 183. — L'archevêque de Vienne est fait archichancelier du palais des rois de Bourgogne ; ils lui confient la garde de la ville et y établissent à son profit un péage. Un peu plus tard, l'archevêque reçoit du pape le titre de « *primate des primats des Gaules* » (1119 - 1120).

(67) Voir A, *Inscript. du Moyen-âge*, tome II, épitaphe de J. de Bernin.

(68) Les pèlerins qui vont à Rome ont le droit de célébrer à St-Pierre-entre-Juifs une messe de plus que ne le permet la coutume. (Abbé Bouvier, « *Vienne au temps du concile*, dans le Bulletin de la Société des Amis de Vienne 1912, pp. 18 et 19).

(69) L'apogée de l'abbaye de Saint-André-le-Bas se place dans la deuxième moitié du XIII^e s. : XXXV b, article de M. Formigé.

(70) V, *Usages du mistral*, H. Voir aussi XIV p. 40-41.

tral. La foire de l'archevêque commençait le jour de la Fête-Dieu et durait quinze jours (71). A ces deux foires, quelles étaient les matières d'échange ? Probablement toutes les matières alimentaires nécessaires à l'approvisionnement d'une cité de transit et dont les habitants pour la plupart ne produisent rien. Sans doute aussi, les vignes des coteaux de Ste-Colombe y portent le vin réputé, celui du moins qui n'est pas dû au chapitre (72). D'après le tarif de la leyde perçue à Vienne (73), il semble encore que se rendent aux foires, des marchands de draps d'outre-Rhône, de Béziers, de Mont-Ferrand, du Puy, de Romans et de Valence.

L'agglomération juive se développe au point que l'église de St-Pierre prend le nom de Saint-Pierre-entre-Juifs et que l'on appelle le quartier de St-André-le-Bas, le Bourg des Hébreux. Trois synagogues s'y élevèrent (74).

Les établissements financiers des Juifs pratiquent le change pour le compte des particuliers et surtout pour celui des clercs, des nobles et des communes. Le plus important est à Vienne celui des frères Cohen (75). Tous ces Juifs financiers ou marchands (76) menèrent une vie opulente. A leur suite, les commerçants se sont groupés dans la paroisse de l'Orme (77) qui est la plus imposée. A la fin du XIV^e siècle, elle paie 703 florins, les autres de 100 à 189 florins (78).

C'est le quartier des marchands et des merciers (79). Près de l'Eglise St-Pierre-entre-Juifs se tenait le marché pu-

(71) XII, p. 141, et XVI, p. 108.

(72) Une grande partie du sol de Ste-Colombe appartient alors au chapitre de St-Maurice.

(73) Voir *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, 1928-29, article de Cl. Girard sur les usages du mistral des Comtes de Vienne, note 1, page 73 et note 1, page 87.

(74) B, *Gall. Christ.*, Prov. Viennoise, Instit. 50-51.

(75) L'état des Juifs en Dauphiné de 1390 signale encore avec les Cohen, Jonas Raphaël et Jonas Joseph (Voir XXVII).

(76) Ils vendent dans toute la France, des parfums, des étoffes, des bijoux.

(77) St-Pierre-entre-Juifs.

(78) Archives Vienne, BB. 1, f. janvier 1391-cité par Cl. Faure XII, p. 403.

(79) Voir A. *Inscrip. du Moyen-âge*, tome I, p. 270, n° 387.

blic (80), sur l'actuelle place Emile Zola (ancienne place Modène). Au delà du couvent de Saint-André-le-Bas se trouve le macel ou boucherie. Le long de la Gère, les tanneurs se groupent au faubourg Cuvrière, ils foulent les cuirs dans des cuves alimentées par les eaux de la rivière (81). Le quartier de l'Éperon renferme d'autres ouvriers. Le registre delphinal (f° 221) mentionne encore les peaussiers et les corroyeurs, des forgerons.

Il existe donc à Vienne, à cette époque, une certaine spécialisation urbaine, une différenciation des quartiers. Les métiers occupent d'une façon permanente, pour des causes techniques ou juridiques, une même rue à laquelle ils donnent leur nom : faubourg Cuvrière, rues des Orfèvres, des Merciers, des Serruriers. Non loin, les marchands établissent leurs boutiques. La cathédrale est le centre de la vie cléricale ; autour d'elle s'agglomèrent les bâtiments religieux : petits cloîtres, grands cloîtres, palais archiépiscopal, maisons des chanoines, hôpitaux, le tout enfermé dans une enceinte dès 1120. Au sud et en bordure du Rhône, c'est toujours le *val des jardins*, quartier de plaisance ; les coteaux voisins, le « plan » de l'Aiguille, sont couverts de vignes et d'oseraies. Le territoire de Vimaine est planté de chanvre.

Parallèlement à cette transformation économique, s'accomplit une transformation sociale. Comme dans toute la France, une classe moyenne se forme à Vienne. Les Viennois reçoivent de Jean de Bernin leur charte de liberté au cours du XIII^e siècle (82). La ville s'ouvre ; faiblement peuplée sans doute (83), elle fait appel aux étrangers : un sé-

(80) Voir XVI, p. 109, note 2.

(81) Dès le XIII^e, nous trouvons des moulins à blé et à foulon établis sur la Gère, VII a.

(82) Elle est antérieure à 1254. On leur accorde la faculté d'élire chaque année huit magistrats appelés consuls, assistés d'un nombre variable de conseillers. Les bourgeois de Vienne sont exempts de taille envers l'archevêque et le roi. Les consuls pouvaient en lever pour couvrir les dépenses de la ville. Et le dauphin continua d'user de son droit de taxation. Voir XII, p. 346, et p. 65.

(83) Même à cette époque de prospérité, la ville ne doit pas atteindre le chiffre de 6.000 habitants. Voir plus loin l'analyse du recensement de 1458. L'enceinte reste la même, au XIII^e et au XIV^e siècles.

jour d'un an et un jour leur confère le droit de bourgeoisie dans la cité.

Vienne se couvre d'élégantes demeures. Jean de Bernin fait construire l'hôpital du pont du Rhône, restaure le pont (83), élève le château-fort de la Bâtie, embellit et agrandit la cathédrale. Tant de travaux font affluer à Vienne la population et l'argent.

b) Ralentissement aux XIV^e et XV^e siècles

Prospère encore dans les premières années du XIV^e siècle, Vienne va bientôt commencer à décliner. Cette période de décroissance est cependant traversée d'heures meilleures où semble reprendre le développement urbain un moment interrompu.

La ville subit le contre coup des événements extérieurs. La guerre de Cent ans n'atteint pas directement Vienne, qui est protégée par sa qualité de ville d'empire. Les grandes compagnies n'y entrent pas, mais elles circulent constamment aux alentours (84). Vienne les redoute et se barricade. En 1362, avant la grande bataille de Brignais, la terreur est grande ; on réunit à Vienne des hommes d'armes. En 1388, Enguerrand d'Eudin, gouverneur du Dauphiné, convoque à Vienne une assemblée générale, « crainte d'irruption d'Anglais et de routiers prêts à passer le Rhône ». Le fait se renouvelle en 1391 (85). Les revenus de toutes les églises, monastères et hôpitaux sont amoindris, au point que le 22 décembre 1381, Clément VII réduit de moitié le taux du décime (86). Les dernières batailles de la Guerre de Cent ans se répercutent à Vienne. En 1429, elle subit le passage des troupes qui vont combattre Louis d'Orange, partisan du duc de Savoie contre le roi de France.

Vienne vit dans la crainte. Les luttes contre les brigands féodaux Jean et Guionet de Torchefelon qui « pillent le blé,

(83) VII a, n° 6934.

(84) De 1355 à 1365, Voir XII p. 455 et suivantes.

(85) Voir X.

(86) Voir XI.

le seigle, l'orge », les discordes civiles, les querelles avec les agents delphinaux et royaux, causent de nouvelles misères (87).

Pendant toute cette période, les rois de France poursuivent l'acquisition des territoires bourguignons, point fondamental alors de leur politique. Vienne, clef du Dauphiné, leur paraît une conquête désirable. En 1333, ils encerclent le territoire viennois. Philippe de Valois, par un acte de pariage passé avec l'archevêque sous couleur de bien public, s'installe à Ste-Colombe où l'on convient d'établir une ville neuve, avec foires et marchés ; la justice y sera rendue au nom du roi et de l'archevêque (88).

Cet acte de pariage est à l'origine de luttes violentes qui mettent aux prises l'archevêque et le chapitre cathédral, seigneur ecclésiastique collectif, soutenu par le dauphin. C'est une période de désordres et de pillages, très confuse, où Vienne est tour à tour possession du dauphin, du chapitre, de l'archevêque.

En 1349, le roi de France acquiert le Dauphiné. Désormais, en qualité de Dauphin, il est associé avec l'archevêque dans le gouvernement de Vienne. La ville et son comté ne sont pas compris dans cette acquisition (89).

La lutte se termine en 1450 par l'acte qui établit la suzeraineté définitive du Dauphin sur la ville (90). Vienne, petite ville relativement autonome, entre dans le cadre français.

Elle y gagne une industrie nouvelle : celle des lames d'épée. Louis XI, à la fin du XV^e siècle, décida Huguet Montagu, son valet de chambre et le sommelier de ses armures, à quitter Angers et à se fixer à Vienne avec sa famille et ses ouvriers pour « fournir d'armes et d'armures les gens de son hôtel et tous ses sujets du Dauphiné ». Il fut autorisé

(87) Surtout sous l'épiscopat de Th. de Rougemont (1401-1405).

(88) XIV, pp. 412 et suivantes.

(89) XII p. 419 et suivantes.

(90) Les privilèges de la cité inscrits au livre de la Chaîne en 1448, confirmés par Sigismond en 1416, le sont de nouveau par Charles VIII en 1483. (Voir XVI, p. 236)

à établir une prise d'eau sur la Gère et à construire une molinière (91).

La production devient vite assez intense, puisque les dagues et lames d'épée de Vienne constituent un important élément de trafic aux foires de Lyon (92).

Vienne d'ailleurs a elle-même ses foires. En 1416, l'empereur Sigismond, de passage à Vienne, concède deux foires franches de huit jours ; l'une commence le lendemain de l'Ascension, l'autre le lendemain de la St-André (30 novembre). La foire de la St-André remplace celle de la St-Martin. En 1486, Charles VIII concède deux autres foires franches perpétuelles : la première, qui commence le 15 mars, dure 10 jours, de même la deuxième qui ouvre le 15 octobre (93). « Tous les marchands, tant de France que de l'étranger, peuvent y venir vendre librement leurs marchandises ».

Vienne est aussi un centre intellectuel. Les écoles jouissent, dès le XV^e siècle, d'une certaine notoriété. Vers la fin du siècle, le bruit courut que l'Université de Valence allait être transférée dans cette ville (94). Vienne est encore le siège d'organes administratifs, sans parler des représentants des juridictions diverses qui, jusqu'au XVI^e siècle, s'y enchevêtrèrent. On trouve dans le premier recensement que nous avons de Vienne (1458) un mesureur de sel (95) et un grand nombre de notaires, dix-neuf dans les trois paroisses de St-Ferréol, de N.-D.-de-la-Vie, de St-Pierre-entre-Juifs qui, à elle seule, en compte neuf.

(91) Archives Isère, B. 2966, folio 802. Pilot de Thorcy, n^o 10005 — voir XIII, p. 100. C'est là l'origine d'une industrie très renommée par la suite et qui ne remonte pas au-delà, malgré une tradition souvent reproduite. L'acier, l'épée viennoise dont parlent les chansons de geste (voir le roman de Gérard de Roussillon) est l'acier du Viennois, de Rives surtout où cette fabrication est très ancienne.

(92) Voir Brésard, V.

(93) Voir I, tome V du fonds Maignien. R. 80, pièce 1346.

(94) Voir Claude Faure : *Recherches sur l'histoire du Collège de Vienne en Dauphiné*, thèse, Paris, Auguste Picard, 1933.

(95) Charles VI, établit à Vienne en 1415 un grenier à sel, voir XXIV. Pour le recensement, voir plus loin.

c) *L'aspect de Vienne à la fin du Moyen-Age*

De nombreuses auberges et hôtelleries accueillent les voyageurs, les marchands, les agents administratifs : l'auberge du Lion au quartier de Fuissin, l'hôtellerie des Trois rois, celles de la Couronne, de la Coupe, de l'Etoile, de l'Epée (96).

La ville est alors enfermée dans une double enceinte (97), elle-même protégée au Nord par une porte dite de la Tuilerie. La ville ecclésiastique, à l'intérieur, est close de murailles. Le périmètre des remparts s'agrandit à la fin du XIV^e siècle (98) ; il englobe le faubourg de Fuissin au Sud, avec l'abbaye de St-Pierre. L'agglomération urbaine déborde légèrement cette enceinte au Nord par le faubourg d'Arpôt, et au Nord-Est par le faubourg St-Martin, lui-même entouré de murailles raccordées à l'enceinte principale (99).

Ces grands travaux d'utilité publique, qui s'achèvent en 1390, correspondent à un léger renouveau de prospérité et à une accalmie politique. Des fondations religieuses nouvelles s'établissent, les Carmes et les Frères prêcheurs (1385); Vienne fait des dons à de grands personnages, au roi Charles VI, à son frère, à son oncle, au duc de Bourbon. Mais cette accalmie fut de courte durée. Vienne ne se maintient pas dans cet état de semi-prospérité. Bien qu'elle ne semble pas avoir été atteinte par la peste noire qui ravagea la France au milieu du XIV^e siècle, Vienne en effet se dépeuple.

En 1393, il y a six cents feux solvables, en 1410, il n'y en a plus que cinq cents (100) : la richesse publique est amoindrie ou bien les habitants sont moins nombreux.

(96) Voir XII, p. 353 (année 1905).

(97) Voir le plan de Vienne au XV^e siècle, par M. Ch. Jaillot, dans XVI.

(98) Voir XII, p. 472-473.

(99) Le rempart médiéval est cependant moins étendu que celui de l'époque romaine. Il part des bords du Rhône à la tour de Pilate, suit le flanc occidental du Mont Salomon, atteint le château de la Bâtie et rejoint la porte St-Martin sur la rive droite de la Gère. Au delà de la rivière, il arrive à la citadelle de Pipet par le Mont Ste-Blandine, longe le théâtre antique, franchit le vallon St-Marcel, suit le tracé de l'actuelle rue Victor-Hugo, puis de l'Est à l'Ouest, celui du cours Brillier et des quais du Rhône. Voir XVI p. 35-36, Note 3, et XXXI b.

(100) Pour la signification du mot « feu » et sa valeur financière, voir A. Allix, la valeur démographique du feu en Dauphiné. *Rev. Géo. Alp.*, 1923.

Le nombre de cotes dans le rôle des tailles diminue aussi régulièrement, passant de 959 en 1391 à 656 en 1457. Le nombre des pennons (divisions paroissiales correspondant à une circonscription financière et administrative (101) diminue de même : il passe de 29 à la fin du XIV^e, à 27 en 1418 et à 21 en 1452 (102).

Le premier recensement que nous ayons en 1458 accuse tout au plus 3500 habitants (103). La ville est divisée en sept paroisses ; on y compte 551 chefs de feux dont 114 sont des « miserables ». Le chiffre de ceux qui payent les tailles est de 674 ; il faut y ajouter 11 familles d'officiers royaux, seigneurs ou magistrats dispensés de taille. La population religieuse s'élève à 166 personnes : 100 chanoines, prêtres ou clercs, 15 moines à St-Pierre-hors-la-Porte, 13 à St-André-le-Bas, 6 à la collégiale St-Sévère, 15 à St-André-le-Haut et 18 clercs vivant cléricallement.

Les métiers sont, comme aux siècles précédents, ceux d'une toute petite communauté urbaine qui cependant s'essaye à la production industrielle. Beaucoup d'habitants, appelés dans l'acte de recensement *affanatores*, c'est-à-dire cultivateurs, ont encore des occupations rurales qui les retiennent une partie du jour dans leurs terres et leurs champs en dehors de la ville.

Vienne apparaît donc avec tous les caractères d'une ville médiévale active, où coexistent étroitement la vie rurale et la vie urbaine.

Elle n'est qu'une petite cité, mais, centre religieux et ville franche, elle tient une place honorable dans la France médiévale.

5° VIENNE AUX TEMPS MODERNES

a) *Les grandes misères aux XVI^e et XVII^e siècles*

Au XVI^e et au XVII^e siècles, Vienne vit la période la plus dure de son histoire.

(101) Les pennons étaient administrés par des pennonniers, eux-mêmes sous les ordres des bannerets des milices paroissiales, véritables commissaires de police. (Voir XVI, page 17, n° 2).

(102) Voir Archives de Vienne, B.B., Col. 38, 54, 65

(103) Archives de Vienne, n° 28, f° 750, C. 49

Elle s'ouvre par la peste (1492-1504). En 1494, on établit une recluserie pour les pestiférés, l'hôpital ou « Maison des Epies » ; un cimetière clos et une église lui sont joints. En 1520-1524, nouvelle épidémie ; « les riches s'en vont... il ne reste que les pauvres » (104).

Au XVIII^e siècle, à deux reprises (de 1629 à 1631, de 1642 à 1643), la peste désole à nouveau la ville. En 1629, près de 500 personnes meurent de la peste, dont 101 au quartier de la porte du pont du Rhône (105).

La guerre et le passage des gens de guerre représentent un autre fléau redoutable. A l'occasion des guerres d'Italie, au début du XVI^e siècle, Vienne doit loger successivement 5000 lansquenets en 1536, 4000 en 1537. Les habitants se plaignent des grands maux dont ils les accablent, du pain et du vin qu'il faut leur fournir « jour et nuit ». Rien d'étonnant à ce que la famine règne à Vienne en 1543, et que la ville soit contrainte d'emprunter à Mr de Maugiron 1300 écus d'or.

Puis ce sont les guerres de religion. Vienne est prise et reprise par catholiques et protestants. En 1562, le baron des Adrets, terreur du Dauphiné, ravage St-Pierre, Ste-Blandine, St-Maurice ; il pille le prieuré de St-Just et les riches couvents de Ste-Colombe. Pour la solde et l'entretien de ses troupes, il exige 44.000 livres.

En 1563, Vienne est occupée par le parti catholique et le duc de Nemours. En 1567, les huguenots de nouveau à Vienne brûlent, pillent, maltraitent les citoyens, exigent 5000 livres d'argent. En juillet 1571, les consuls écrivent à L. de Maugiron, pour « lui remettre devant les yeux la pauvreté notoire de la ville et les grandes ruines d'icelle ». En 1592, les ligueurs assiègent Vienne (106).

Dans la deuxième moitié du XVII^e, Vienne subit à nouveau le passage des troupes (1636, 1672, 1688) (107) : « il en arrive de toutes les routes », disent les Viennois, « de Lyon,

(104) Archives de Vienne, C. 49.

(105) Archives de Vienne, n^o 28, f^o 750, C. 49.

(106) Archives de Vienne, Inventaire C. 31, C. 43, et XXXII p. 98, 112, 175.

(107) Archives de Vienne, Inventaire, C. 36.

de Valence, de Romans, de Bourgoin... on y a vu jusqu'à 5000 hommes à la fois ». « La dépense qu'ils occasionnent, les rafraîchissements et les frais de voitures composent une deuxième taille ».

Pendant toute cette période, l'industrie des lames d'épée est le principal élément de la vie économique viennoise. Le nombre des martinets augmente au cours du XVI^e siècle ; lorsque ce siècle s'achève, on en compte 5 ou 6 le long de la Gère. Chaque atelier occupe plusieurs martineurs, des rabatteurs, des fourbisseurs, des aiguiseurs (108). La production en épées, en couteaux, en affûts, n'alimente plus guère les foires de Lyon qui déclinent rapidement, mais elle est absorbée par la consommation qu'accroissent les guerres. Bientôt cette industrie périclité et disparaît progressivement au cours du XVII^e siècle, malgré tous les efforts entrepris pour la ranimer (109).

En 1640, le parcellaire de Fournaz (110) mentionne encore 4 martinets sur la Gère. Ils sont d'ailleurs inondés et ruinés en 1636, 1679, 1684. En 1705, il ne reste plus à Vienne qu'une fabrique d'ancres pour les vaisseaux, 3 armuriers, un fourbisseur, un éperonnier. Vienne s'efface devant St-Etienne, naturellement avantagée.

Avec ténacité, elle essaie cependant de s'annexer une industrie. En 1554, la ville offre d'aider « une personne venant de Lyon qui veut établir à Vienne 4 métiers de velours ou taffetas » (111). En 1577, elle contribue à l'établissement de moulins à soie. En 1688 enfin, une fabrique de soie s'établit à Vienne (112). Quelques ateliers de foulage existent déjà à cette époque. Une ordonnance du 5 octobre 1579 mentionne dans un inventaire « les draps que l'on apporte en cette cité de Vienne pour être foulés » (113).

(108) Voir article de Leblanc dans XXXV a.

(109) Voir Archives de l'Isère, C. 91, on ne trouve pas moins de 4 mémoires rédigés au cours du XVIII^e s. pour le rétablissement des martinets à forger le fer.

(110) Archives de Vienne, CC. 64 (dossier).

(111) Archives de Vienne, (C. 40, f^o 3 du registre de 1554-1555) ;

(112) Archives de Vienne C. 40 inventaire.

(113) Voir XXXVII — conférence sur « les corporations » faite par M. Bresse.

Si l'industrie se maintient, avec une peine inouïe d'ailleurs et dans des proportions très réduites, le commerce, lui, est en complète décadence. Les marchés sont troublés, (114) les foires ont perdu de leur importance. En août 1561, la ville demande des lettres patentes de confirmation ; mais un siècle plus tard, d'après un document de la fin du XVII^e siècle (115), il n'y a plus à Vienne aucune foire digne de ce nom ; des marchés d'importance restreinte subsistent le samedi et le jeudi ; le mardi on vend le grain sous les halles, le vendredi les herbes et le poisson. Ce ne sont que de simples marchés d'approvisionnement local.

Les relations se distendent. En 1544, le Pont de Gère s'écroule. Il est remplacé par un pont de bois. Sa reconstruction n'est achevée qu'en 1557. « Pour le charroi, on traça un chemin le long du coteau de la Bâtie, passant sous l'église St-Sévère » ; ce chemin, qu'on appela le Chemin Neuf, détournait le trafic sur le pont Saint-Martin.

Malgré ces solutions provisoires, la route de Lyon à Marseille est délaissée par le commerce. En 1547, une grande partie des habitants parle d'abandonner Vienne, « n'ayant plus ni commerce, ni passage depuis la chute du pont (116). »

En 1651, le pont du Rhône tombe à son tour définitivement et n'est pas relevé.

Les routes sont en mauvais état. En 1548, le grand chemin de Lyon à Vienne est ruiné (117).

Les revenus patrimoniaux de la ville sont très faibles. Elle a de grosses charges et des dettes (118). L'insuffisance de ces revenus est regardée comme la principale cause de sa décadence à la fin du XVIII^e siècle.

Vienne a d'ailleurs perdu toute importance administra-

(114) Arch. de Vienne, Invent. C. 4. Henri II, défend par lettres patentes d'arrêter dans Vienne, le samedi jour de marché, pour délits ou procès civils, ceux qui viennent au dit marché (v. XVI, p. 109, n^o 2).

(115) Arch. Isère, Série C, révision de feux 1698, tome IX. Les remontrances des habitants, bien qu'il faille tenir compte des exagérations naturelles en pareil cas, font apparaître la ville sous un misérable jour.

(116) Voir XVI, page 54 et suivantes.

(117) Inventaire Archives de Vienne, C. 43.

(118) Voir Archives de l'Isère, C. 120, C. 122

tive depuis que la Cour des Aides, temporairement installée par Louis XIII, a été supprimée en 1678. Ses fortifications ont été démantelées en 1629. Vienne n'est plus que le centre d'une élection.

La majorité des habitants est encore formée de cultivateurs. Les meilleures terres, celles de Ste-Colombe et de la plaine de l'Aiguille, sont grevées d'une grosse pension en vin, foncière et perpétuelle, qui excède leur revenu, pension due à l'archevêque, aux chanoines de l'église St-Pierre-de-Vienne, aux chapitres de St-Maurice et de St-André-le-Bas. Le sol appartient presque en totalité aux communautés religieuses, alors à l'apogée de leur puissance. C'est ce que montrent clairement le parcellaire de Fournaz, la statistique de d'Herbigny où l'on voit à Ste-Colombe en 1697 les 10/13^e (119) du sol aux mains des privilégiés et de l'église, et encore un plan de la ville de Vienne en 1773 (119 bis). Les couvents se sont multipliés. En dehors des nombreuses chapelles, des quatre grands couvents de Ste-Colombe (120) des sept églises paroissiales et des deux hôpitaux, on compte à Vienne 21 maisons religieuses. Elles occupent presque tout le clos de la ville. La population religieuse monte environ à 360 personnes, ce qui représente le 15^e de la population totale (121).

Vienne est toujours faiblement peuplée. Il y a 1075 chefs de famille taillables, ce qui avec les privilégiés donne un chiffre qui ne dépasse pas 5000 h. Depuis le XV^e siècle, la ville n'a pas gagné 2000 âmes. Elle s'est à peine agrandie. Une gravure de 1660 (122) nous montre encore une ville ramassée entre ses collines ; le long du Rhône, les clochers se dressent nombreux. Les maisons ne s'enfoncent pas profondément dans l'entaille de la Gère. De plus, « il est véritable qu'une partie en est fermée, sans habitants ». Les

(119) Archives du Rhône, série C.

(119 bis) Archives de l'Isère, série C-K-N^o 172.

(120) Bénédictines, cordeliers, visitandines, missionnaires.

(121) Pour la même époque, à Grenoble, on trouve 500 prêtres, religieux et religieuses sur 22800 h., soit le 1/45^e de la population. (Voir R. Blanchard: *Grenoble, étude de géogr. urbaine*).

(122) Musée de Vienne.

quartiers les plus dépeuplés avoisinaient les portes, la porte d'Avignon au Sud, la porte de Lyon à l'extrémité Sud du faubourg d'Arpôt, la porte St-Marcel, à l'Est de la ville, à proximité du ruisseau du même nom ; par crainte des gens de guerre, les locataires abandonnaient leurs demeures pour Ste-Colombe-en-Lyonnais, alors petit bourg rural comptant 349 habitants (123).

b) *La renaissance industrielle au XVIII^e siècle*

Lente encore, mais certaine, sera ensuite la croissance de Vienne. Un manuscrit non daté, sans doute antérieur à 1721 (124), donne 7.585 âmes. En 1789, la ville renferme 10.800 h. (125). L'introduction de l'industrie drapière (126) en 1721, année où un nommé Buisson de Limoux s'installe à Vienne pour fabriquer des draps à l'imitation de ceux de Carcassonne (127), est le point de départ d'une croissance presque continue. « En attirant les ouvriers, Buisson repeuple la ville presque déserte ». En 1728, il emploie 400 ouvriers ; en 1765, la manufacture Revoire et Charvet, ancienne manufacture Buisson, reçoit le titre de « manufacture royale ». Elle ne reste pas isolée. En 1789, il y a 25 manufactures de drap, plus 350 ouvriers payant patente ; en 1801, 30 manufactures et 380 ouvriers patentés.

Un quartier industriel se forme. On constate un léger déplacement de la population vers le Nord-Est. La paroisse Saint-Martin qui, de 1690 à 1701 compte 904 naissances, en inscrit 1.158 de 1752 à 1764, tandis que St-André-le-Bas,

(123) Statistique de d'Herbigny. « Il était autrefois bien plus peuplé », dit le document. On ne trouve aucune trace de ce peuplement plus dense, ni de ce vague « autrefois ».

(124) Puisque parmi d'autres industries, il ne mentionne pas la draperie installée à Vienne en 1721. Voir Sources et Documents I (Pièce 5.211. U).

(125) Archives Isère, série L. 309 pièce 48.

(126) On filait et on tissait la laine à domicile à Vienne comme dans toutes les villes et tous les villages médiévaux. La seule industrie drapière à Vienne était le foulage des draps. Nous avons vu les moulins à foulon installés le long de la Gère. Buisson de Limoux introduisit l'industrie drapière sous sa forme complète. Voir Ch. Jaillet, XVI, notes p. 147-148 et, du même auteur, *Le Palais du Miroir*, notes 28 et 74.

(127) Voir XXI et VI.

pendant les mêmes époques, voit son chiffre de naissances descendre de 805 à 570. Elle s'efface même devant la paroisse de St-Sévère qui s'étend près du confluent de la Gère (128).

Vienne vit plus à l'aise ; la construction d'une caserne en 1715 délivre l'habitant du logement des gens de guerre. Elle retrouve définitivement ses quatre foires annuelles (St-Antoine, 17 janvier — St-Marc, 25 avril — Ste-Anne, 26 juillet — St-Michel, 29 septembre), toutes foires de bestiaux, où l'on ne dépense guère plus de 600 francs.

La ville est alors le théâtre de grands travaux publics ; l'adjudication des quais sur le Rhône depuis la porte d'Avignon jusqu'à celle de Lyon est passée en 1766 (129). Terminés au début du XIX^e siècle (1838-1840), ils permettent à la ville de s'allonger en façade, le long du Rhône, sans crainte des inondations, et facilitent les communications avec le nord et le sud. On aligne progressivement les rues (130). On élargit aussi les routes, la route de Provence surtout, dont on décide l'entretien régulier.

Le XVIII^e siècle s'achève par une renaissance. La Révolution ne semble avoir atteint Vienne que très momentanément. « La Révolution a fait tomber la moitié des manufactures », disent les documents (131) ; mais en fait, elle n'a guère réduit la production drapière. Les guerres de la Révolution et de l'Empire accroissent ses débouchés. La draperie l'emporte définitivement sur les petites industries que signale la statistique de l'an IX : les onze fabriques de toile, le moulinage de soie, les tanneurs, les chamoiseurs, la papeterie, la verrerie, les sept forges à cuivre qui occupent 20 ouvriers (132). Bien que le chiffre des mariages et des naissances ait diminué et que 150 habitants aient été réduits par les événements à quitter la ville, la population atteint 11.500 âmes. 155 étrangers sont venus combler les vides. Sur ce

(128) Archives Isère, série C, 40-41-42 dénombrement des naissances, mariages et morts par paroisses.

(129) Archives Isère 43 C — Vienne et I. 21.8682.

(130) Archives Vienne, C. 43, plan déjà indiqué en 1773, avec projet de quais et d'alignement des rues.

(131) Archives Isère, Série I, vol. I, rapport 54.

(132) Un imprimeur lui-même devient drapier. Voir Ch. Jaillot, *Les origines de la presse à Vienne*, Vienne, 1932, pp. 41-42.

chiffre, il y a 1090 chefs de famille propriétaires de biens-fonds. Les ouvriers forment le tiers de la population travailleuse (2600 sur 7600). La proportion est écrasante, mais s'explique par l'outillage rudimentaire et la très large place faite à la main d'œuvre.

La Vienne épiscopale et administrative est morte. Le Concordat de 1801 partage le diocèse entre les évêchés de Grenoble, de Valence et de Lyon. Démembrement religieux, le territoire viennois l'est encore au point de vue administratif, depuis la Révolution qui consacre définitivement la place de Grenoble en tant que capitale provinciale.

Une nouvelle orientation est donnée à la vie urbaine.

c) *Le progrès économique au XIX^e siècle*

Désormais, la prospérité grandit en fonction du développement industriel, la population augmente. Cette croissance est à peine traversée de quelques arrêts. Les crises économiques de la fin de l'Empire n'atteignent même pas la ville.

« On se plaint de la stagnation du commerce, écrit-on en 1818..., les manufactures de Vienne n'ont jamais été dans un état aussi florissant » (133).

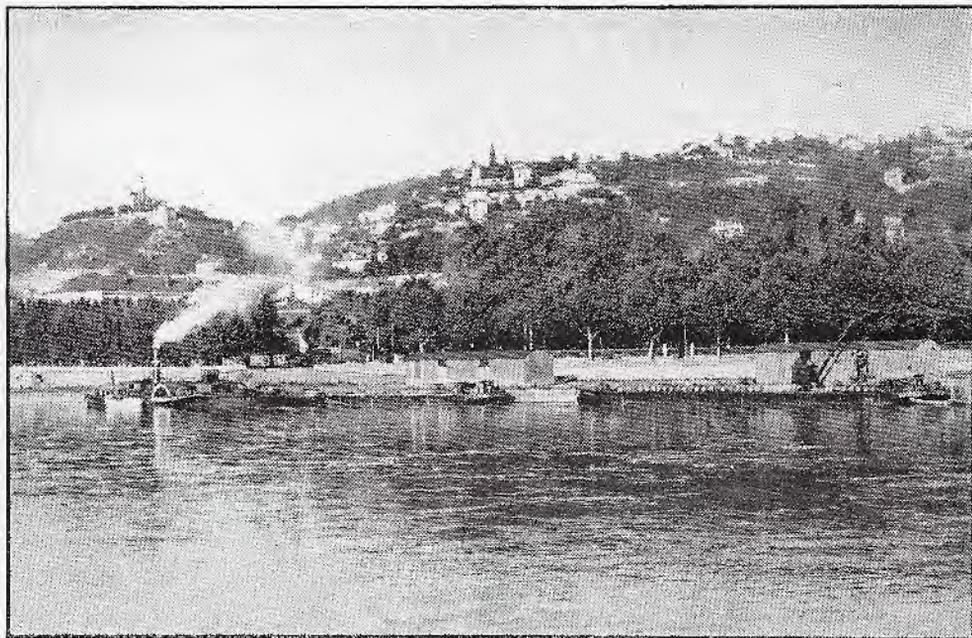
La population croît avec rapidité ; en 1819, elle atteint 12.761 h., 16.000 en 1841, 19.000 en 1851.

Il y a, à cette date, 200 fabricants de drap, employant 4.000 ouvriers, une forge à acier, une forge à cuivre, un haut fourneau, une papeterie, une vitrerie, une verrerie, une fabrique de cartons laminés, plusieurs taillanderies.

L'aspect campagnard de Vienne commence à s'atténuer (134). La vallée de la Gère devient une véritable rue industrielle, bruyante et active. Sur moins de cinq kilomètres, une statistique de 1832 dénombre plus de cent roues et

(133) Archives nationales, F.C., III, Isère 6, cité par Marcel Blanchard dans IV C.

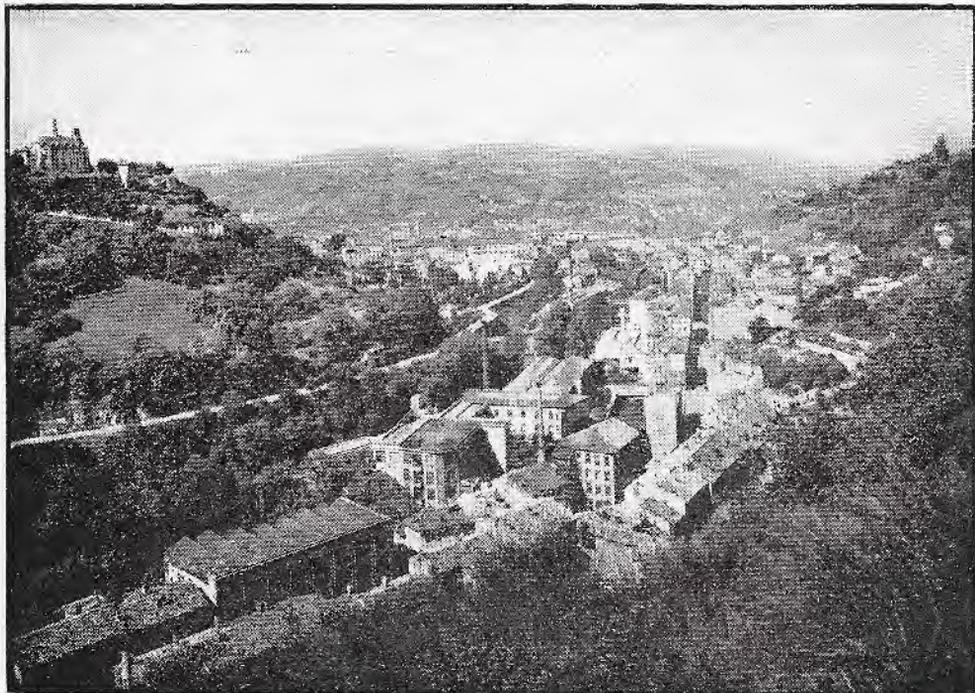
(134) On y trouve certes, encore beaucoup de jardins ; M. Maurice Faure (conférence sur *Vienne il y a 100 ans* — *Bull. Sté Amis de Vienne* : XXXV, n° 23-24, page 70) y signale des cultivateurs dans toutes les rues, rue des Boucheries, rue Pipet, etc...



A. Le port fluvial de Vienne. — Au fond à gauche, le Mont Pipet ; à droite, quartier de résidence (les Tupinières). Au premier plan, les installations du port, l'extension nouvelle de la ville sur la basse terrasse d'aval, au pied des escarpements (Cl. E. Didier).



B. Les quartiers neufs, sur la basse terrasse de rive gauche, vers l'aval (Cl. E. Didier)



A. Le Mont Pipet et la rue industrielle de la vallée de la Gère, vue d'amont (Cl. E. Didier).



B. Le Mont Salomon et la rue industrielle de la vallée de la Gère, vue d'aval (Cl. E. Didier).

artifices. De la rive droite et du faubourg St-Martin, les manufactures se sont étendues à la rive gauche, accaparant d'abord les établissements qu'occupait jadis l'industrie du fer et de l'acier, puis multipliant les constructions nouvelles (135).

Elle émigre même au nord, faisant gagner à Vienne de nouveaux quartiers. Au faubourg d'Arpôt, s'élève l'usine de drap de Lambert et Badin, qui débouche de la vallée de Leveau ; plus loin sur le cours du ruisseau, se fondent les manufactures Merle et Donnat.

En 1830, les ateliers Charvet, établis depuis le XVIII^e siècle au faubourg St-Martin, quittent eux aussi les rives de la Gère pour Bèchevienne au bord de la Sévenne. Le vallon St-Marcel lui-même abrite l'industrie drapière. Au début du XIX^e siècle, M. Tremcau y installe ses manufactures (136).

Un affaissement du graphique de population montre que, de 1851 à 1853, Vienne perd 400 h. Les effets du chômage et de la crise de 1848-49 se font alors durement sentir.

Mais après ce bref temps d'arrêt, l'essor reprend plus vigoureux, en 1866. Vienne compte 24.807 habitants, chiffre encore jamais atteint. A peine, en 1872, en perdant 400 âmes, s'aperçoit-elle des années moins prospères.

En 1876, elle a 25.502 habitants. L'exode des établissements industriels vers le nord de la ville continue (137). En même temps, l'aspect de la ville se modifie. On comble les vides urbains, on aère certains quartiers (138). Ailleurs, on perce des voies dans la masse compacte et hétérogène des vieilles maisons. On construit la gare en 1854, sur un emplacement jadis occupé uniquement par des jardins. L'espace compris entre le cours Romestang (aujourd'hui cours

(135) Voir XXVI et, pour tout ce qui suit, le plan levé par Rey dans le « Guide de Vienne ».

(136) Voir Rey, XXVIII, p. 157.

(137) « L'industrie groupée sur les bords de la Gère se porte maintenant au faubourg de Lyon, partie de la ville offrant les emplacements les plus commodes et les plus vastes à d'excellentes conditions de prix (Compte rendu Chambre de Commerce 1869).

(138) Notamment le quartier de l'ancien archevêché, graduellement découpé depuis 1790

président Wilson) et le mont St-Just, jusque là désert (139), se couvre de maisons. On commence en 1823 la construction d'une nouvelle halle pour remplacer l'ancienne qu'entouraient des échoppes et des piliers vermoulus.

Après 1875, toute une série de travaux (140) : agrandissements, embellissements, alignements, modernisent la ville.

On établit le boulevard de la République perpendiculairement au cours Romestang. Plus tard, en 1891, on percera une rue nouvelle, la rue Victor Hugo, longeant la colline, et dont la direction N.E - S. W. rompt le tracé des anciennes voies urbaines, qui ont gardé l'orientation romaine N. S. Elle relie à la gare, le faubourg Pont-Evêque par la rue Rabelais (141). On trace le jardin public, des avenues dans le quartier méridional (avenue Beauséjour). Pour la première fois depuis l'époque romaine, Vienne s'étend vers le sud.

Le quartier d'Arpôt, comme celui de la Gère, est près d'arriver à son point de saturation.

En 1881, Vienne atteint son chiffre maximum de population : 26.060 h. C'est le résultat d'un régime favorable, de l'excitation industrielle générale que représente un outillage économique de jour en jour perfectionné.

Mais là ne sont pas les seules raisons de ce surcroît de population. La progression de l'élément étranger, qui depuis 1789 s'accroît avec lenteur et oscille autour de 800 âmes, ne peut non plus l'avoir déterminé. Sans doute les effets de la crise agricole de 1876 (142) commencent à se faire sentir à Vienne (143). La vie urbaine et surtout les salaires indus-

(139) Il apparaît tel encore dans le plan d'Apté de 1846.

(140) Voir XXXVI, ainsi que pour ce qui suit.

(141) Plans de 1827-75-91, consultés au service de la voirie municipale de Vienne.

(142) « Il y a une étrange agitation dans les classes rurales... le libre échange est la cause que tous les produits agricoles ont baissé de prix » (enquête sur la situation de l'agriculture en 1879). La crise viticole postérieure à 1877 s'ajoute aux mauvais effets du libre échange, surtout dans un pays où, comme les Balmes viennoises, la culture de la vigne tient une place importante.

(143) D'après MM. Demangeon et Matruchot (*An. de Géog.* 15 novembre 1926 : *Variation de la population française de 1881 à 1926*) elle n'aurait produit ses effets maxima qu'après 1881, poussant les ruraux vers les villes qui seules voient augmenter leur population pendant cette période.

triels (3 à 4 francs par jour à cette époque) jouissent d'un singulier attrait pour la main-d'œuvre agricole qui gagne seulement 1 franc 25 par jour. Comme les conditions urbaines, salubrité et extension des constructions, sont encore plus défavorables qu'aujourd'hui, il est probable que Vienne avec ses 26.000 h. est surpeuplée. Elle ne se maintient pas à ce taux. Après 1881, nous voyons une légère chute

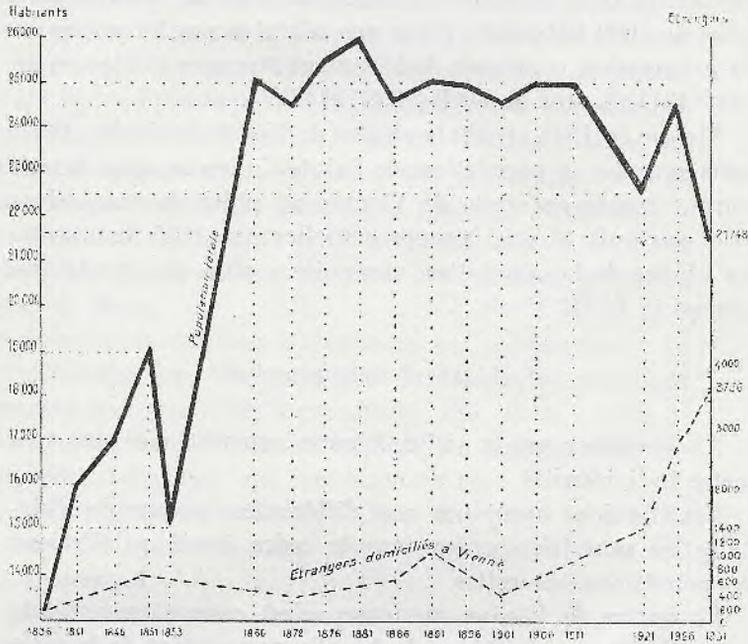


Fig. 6. LE MOUVEMENT DE POPULATION A VIENNE

AU COURS DU DERNIER SIECLE : RECENSEMENTS DE 1836 à 1931.

Poussée aux débuts de l'ère industrielle ; diminution globale de la population depuis 1881 ; augmentation de la main-d'œuvre étrangère.

du graphique, en corrélation avec le mouvement de dépopulation qui se manifeste dans toute la France (144). L'exode rural est intense ; les campagnes déversent leurs habitants dans les villes. Vienne ne perd que 1000 habitants. Elle se présente donc alors comme une exception. Pour l'ex-

(144) D'après MM. Demangeon et Matruchot (*loc. cit.*), les 4/5^e des cantons français voient alors diminuer le nombre de leurs habitants.

pliquer, sans doute faut-il faire entrer en ligne de compte l'attraction exclusive et trop puissante du grand centre urbain voisin, Lyon, et la situation assez précaire de l'industrie drapière vers 1890 (145).

En 1896, Vienne a 24.977 habitants et se stabilise autour de ce chiffre, avec de très légères oscillations. La plus forte de ces oscillations se place de 1911 à 1926. Pendant la Grande Guerre et la crise économique qui la suivit, Vienne perd plus de 2000 habitants, perte que n'arrive pas à compenser la progression constante de l'élément étranger qui passe de 800 (1911) à plus de 4000 (1929) (146).

Vienne en 1931 atteint le chiffre de 25.648 habitants (147), sans compter la population de Sainte-Colombe, gros bourg rural, annexe naturelle de Vienne, au point de vue industriel surtout, et qui compte actuellement 1645 habitants. Le chiffre de la population viennoise a plus que quadruplé depuis le XVIII^e siècle.

d) L'aspect urbain actuel

Au voyageur qui la visite, Vienne apparaît avec une très nette individualité.

Les alluvions humaines, aux différentes époques de l'histoire, se sont juxtaposées dans le cadre étroit qu'offraient les conditions naturelles.

Le centre de Vienne moderne, c'est encore ce qui fut, nous l'avons vu, le cœur de la ville romaine et de la ville médiévale. Malgré les coupures qui y ont été pratiquées, il a gardé l'aspect des choses du passé.

Le Baedeker disait de Vienne, en 1901 : « ville assez mal bâtie, assez mal pavée et assez malpropre ». Il achevait par une hâtive généralisation : « comme toutes les villes de cette partie de la France ». Que de rues tortueuses, en effet,

(145) Voir IV a, B. 54. Ces suggestions ne valent qu'autant qu'on peut se fonder sur l'exactitude des recensements officiels. Une différence de 1000 à 1500 habitants peut-elle donner lieu à une interprétation démographique ?

(146) En 1931 : 3.578 : La progression de 1926 à 1931 n'est plus aussi rapide que de 1921 à 1926. Voir graphique.

(147) Contre 24.502 habitants en 1926.

que limitent des murs lépreux, pavées de ces durs cailloux de quartzite que les générations n'ont pu aplanir, et où les eaux sales coulent en liberté ! Si depuis l'organisation moderne des services de voirie, on ne peut parler, sans quelque exagération, de « la boue viennoise », on peut cependant trouver, en deçà et au delà de la Gère, mainte rue qui présente cet aspect vicillot et négligé.

La vieille ville est restée le principal lieu des échanges : c'est là que se trouvent la plupart des 15 banques viennoises, succursales ou comptoirs, les magasins, la « promenade » (le cours Président-Wilson, ancien cours Romestang), les musées, la bibliothèque, l'hôtel de ville, le collège, les plus beaux monuments. Les marchés périodiquement en occupent une importante partie ; la place de Miremont, le cours Président Wilson, et se développent le long du cours Brillier. Les foires utilisent la place des Allobroges (ancien Champ de Mars).

La population continue à s'entasser aux mêmes lieux. Le quartier St-Maurice, l'axe principal de Vienne, au débouché du pont relevé en 1828, à proximité des deux gares de Vienne et de St-Colombe, comptait, au dernier recensement, 8961 individus, soit une augmentation de 200 h. depuis 1921 ; St-André-le-Bas 5547, soit une perte de près de 400 âmes ; St-André-le-Haut 2961, soit une perte de 400 âmes également.

A la ville médiévale, se sont collés, comme deux ailes, le quartier nord et le quartier sud. Au nord, la Gère roule toujours ses eaux souillées par les teintures ; des rues bruyantes l'accompagnent : Chemin Neuf, (actuellement quai Anatole-France), rue Victor-Faugier, rue du Faubourg Pont-Evêque (actuellement rue Lafayette). C'est le cœur même de l'industrie drapière. Mais cette royauté industrielle, tout au moins au point de vue de la production, tend à lui échapper depuis le milieu du XIX^e siècle. Les grands établissements sont aujourd'hui au delà du Mont-Salomon. De nouvelles populations ouvrières s'y constituent (148) ;

(148) Ainsi les Arméniens, au faubourg de Lyon et rue Lafayette

Estressin a presque doublé le nombre de ses habitants de 1921 à 1926 (344 en 1921, 614 en 1926)

La plaine d'Estressin et le faubourg de Lyon représentent la ville industrielle moderne avec ses derniers perfectionnements.

A l'autre extrémité de la ville, au sud de l'ancien champ de Mars, se sont établies aussi des usines de tissage et de draperie. La plaine de l'Aiguille, « le val des Jardins », a perdu, comme Ste-Colombe, le rôle exclusif de banlieue élégante.

Cependant, c'est là seulement, dans la plaine dite « le plan de l'Aiguille » et dans la plaine de Ste-Colombe, que l'extension de Vienne est encore possible. La plaine d'Estressin oppose à un surcroît de peuplement, l'élévation du prix de ses terrains, depuis que la culture industrielle du pêcher a fait sa fortune. C'est au Sud que sont annoncés les prochains lotissements.

Il serait bon toutefois qu'une extension d'Est en Ouest contrebalançât l'extension Nord Sud et que Vienne s'étendît davantage sur les deux rives du Rhône (149). La ville qui s'allonge sur plus de trois kilomètres, perdrait un peu de ce caractère de ville-façade, qui par ailleurs la rend si originale. Mais elle gardera cependant, tant qu'elle restera sur le Rhône, la façade du département de l'Isère, ancienne façade du Dauphiné et, plus ancienne, façade de l'Empire.

La carte donne la même impression ; voyez cette bordure ininterrompue, cette cité collée aux collines, qui s'incruste et s'enfonce dans les brèches ouvertes par les vallées.

Pour pittoresque et imposante qu'elle soit, Vienne n'échappe cependant pas au désavantage de son site séduisant, la dispersion (150).

(149) Encore faudrait-il qu'un point fixe et les divisions administratives le permettent. Car il n'est pas question, pour la ville, limitée par les collines, de s'étendre à l'Est.

(150) Voir VIII.

III. — LA FONCTION GEOGRAPHIQUE

Des facteurs de tout ordre contribuent donc au développement d'une ville comme Vienne (1). Mais, en définitive, ce sont les événements économiques plus encore que les événements historiques qui en expliquent les principales étapes.

Ces événements historiques ne se produisent pas selon une loi fixe. Ils sont soumis à l'initiative humaine et subissent le contrecoup de l'histoire générale. C'est pourquoi, dans une petite cité comme Vienne, tantôt jouent les avantages du site, tantôt les avantages de la situation géographique. Aux périodes les plus prospères : sous la domination romaine, au Moyen-âge, à l'époque contemporaine, ces deux sortes d'avantages tendent à l'équilibre et s'unissent pour donner à la ville une rayonnante activité.

1° VIENNE ROUTIÈRE

Les conditions de circulation qui font le principal avantage de Vienne font aussi son principal inconvénient, en lui imposant le voisinage de Lyon. Dans une situation géographique très sensiblement analogue, sinon presque identique, notre ville a, durant toute son histoire, été la rivale, parfois heureuse et plus souvent distancée, de la métropole du Sud-Est ; la zone d'influence de Lyon, tantôt contractée, tantôt dilatée, a directement favorisé ou contrarié le développement propre de Vienne.

Parmi les trois routes qui se croisent à Vienne, deux surtout jouèrent un grand rôle dans le développement de la ville : la voie de l'Est et la route du Rhône.

(1) Voir les intéressantes suggestions de M. Cholley, dans VIII.

a) Une des portes des Alpes
dans l'antiquité et au Moyen-âge

Les Allobroges descendirent de leurs montagnes pour prendre contact avec la ligne rhodanienne et s'y appuyer. Ils firent de Vienne un centre commercial, le port de leurs hautes vallées intérieures. Les Romains, maîtres de la province narbonnaise, la choisirent pour surveiller à l'extrême limite de leurs possessions, les Allobroges et les Gaulois du Nord, nouvellement soumis. Capitale provinciale, Vienne devient alors un nœud de communications de tout premier ordre (2), un des centres (3) de cet admirable réseau routier dont la symétrie se conformait à la naturelle symétrie de la Gaule.

Comme toutes les villes du premier siècle, Vienne doit sa fortune aux routes orientales (4) dont elle est le débouché. Elle commandait les voies du Petit St-Bernard et du Mont Genève, les cols alpins les plus importants jusqu'à l'Empire. Tout près de Vienne, le nom des villages, Septème, Oytier, Diémoz, rappelle aujourd'hui encore les bornes : la septième, la huitième, la dixième. Bien qu'elle soit malaisée, la route du Petit St-Bernard, connue dès l'époque préhistorique, était le chemin le plus habituel et le plus fréquenté sous la République pour aller en Gaule. Elle traversait d'importantes et actives bourgades : *Bergusium* (Bourgoin) et *Augustum* (Aoste), d'où un embranchement se détachait pour gagner Genève et Lausanne (5), *Lemincum* (Chambéry), *Bergintram* (Bourg-St-Maurice), *Darantasia* (Moutiers) (6).

Vienne était également sur le passage de la « voie de

(2) Pour tout ce qui suit, voir XXIII a et B, particulièrement dans b : Von Lyon bis Arles (dans « Von Köln nach » Marseille »), « Von Beauvais... nach Lyon und Mont Genève », « Von Vienne über Genf nach Basel-Augst », « Von Vienne zum Kleinen St-Bernhard » et « Von Boulogne bis zum Grossen Bernhard und Aosta » — Voir aussi tracés II, 16, 32.

(3) Le numérotage des bornes miliaires part de Vienne.

(4) C'est à Vienne qu'arrive César accouru en toute hâte de l'Italie pour châtier les Arvernes révoltés. César. VII — 9.

(5) C. I. L., t. XII, p. 650 (B. dans Bibl.).

(6) B. t. XII, p. 630.

l'Océan » (7) ou de Boulogne à Reims et à l'Italie. Par *Moriginum* (Moirans), *Cularo* (Grenoble), le Lautaret et Briançon (8), elle atteignait le col du Mont-Genèvre. C'était le plus court chemin d'Italie en Gaule. Les Romains complétèrent probablement le carrefour de routes Nord-Sud (9) et Est, par l'établissement d'un pont (10). C'était, avec le pont de Lyon établi sur la Saône à la place du pont St-Vincent actuel (11), et le pont élevé près d'Arles sur le petit Rhône, le seul point du couloir rhodanien où le passage d'Est en Ouest fût possible (12).

Les Romains, pour qui l'Italie et la Méditerranée représentaient le plus puissant centre d'attraction, utilisèrent donc complètement la situation géographique de Vienne.

Mais lorsque Lyon eut fait son entrée dans l'histoire (13), Vienne perdit peu à peu l'exclusivité des voies italiennes. Un faisceau de routes occidentales se formait à Lyon, qui, située plus au Nord que Vienne, commandait mieux qu'elle les possessions romaines nouvellement étendues au Nord-Ouest et au Rhin. Les routes des Alpes s'y attachèrent désormais. On en gagna les cols par la Verpillière, Bourgoin, le

(7) L'itinéraire d'Antonin l'appelle « *iter a Mediolano per Alpes Cottias Viennam, inde Durocortorum, unde Messicorum* » ; cité par M. Paul Bresse « *Notes sur les voies romaines à Vienne* », publication « *Vienna* », 1923.

(8) Voir B., t. XII, p. 649.

(9) A partir de Vienne, deux routes suivaient les rives du Rhône : sur la rive gauche, la grande voie Cologne-Marseille ou voie domitienne ; sur la rive droite, la voie de Vienne à Aps ou *Alba Helvionum* et aux Pyrénées. Des pierres milliaires abondantes ont permis à Allmer de suivre ce tracé. Voir A., p. 171 et suivantes.

(10) Voir plus haut, p. 22, note 3, sur l'existence d'un pont à Vienne.

(11) Pour le pont de Lyon, voir XVII ; Jullian p. 118 et suivantes, tome V, et XXXII, tome I, p. 279.

(12) Les Romains construisirent peu de ponts, redoutant sans doute le mécontentement des mariniers et des pasteurs, turbulents ennemis de tous les ponts à bâtir (voir XVII, p. 118).

(13) A la mort de César, Vienne chassa les soldats romains qui, réfugiés chez les Liguriens, fondèrent Lyon, sous la direction de L. Munatius Plancus. « *Ombilic de la France entière* » (C. Jullian), Lyon prit vite une grande importance. Auguste y séjourna (16 av. J.-C.) et en fit un centre stratégique important.

Val d'Aoste ; on atteint le Léman par Montluel, Ambérieux (14).

Valence et Arles, elles aussi, profitèrent des débouchés alpins (15). Sous l'Empire, d'ailleurs, les anciens passages perdirent de leur importance. Le Grand St-Bernard remplaça le Mont-Genèvre et le Petit St-Bernard, dans le trafic international. Par Lausanne et Besançon (*Vesontio*) on gagnait Boulogne, en évitant les villes rhodaniennes. Cette voie devint l'unique route ; elle était la plus courte pour l'Angleterre (16).

La route Nord-Sud, elle, garda toujours son importance, mais, voie de commerce, elle était aussi une voie d'invasion, et Vienne subit les vicissitudes attachées à son rôle de ville de passage. Lorsque le royaume des Burgondes et le deuxième royaume de Bourgogne se constituèrent, la situation géographique de Vienne, encore une fois capitale provinciale, retrouva sa valeur. Ces nouveaux organismes politiques, unissant les territoires rhénans, suisses, franc-comtois et dauphinois, redonnèrent de l'importance aux voies orientales. Avec Lyon, Avignon (17), et plus tard Pont-St-Esprit, Vienne était tête de pont sur le Rhône. Pratiquement indépendante au XI^e siècle, elle relevait cependant du Saint Empire romain germanique. Au début du XIV^e siècle le pape Clément V la choisit pour y tenir le célèbre Concile de 1311-1312 (18). Sur la frontière entre France et Empire, autonome de fait, d'accès facile, elle était à la tête d'une route qui aurait permis à Clément V, en cas de besoin, de gagner rapidement l'Italie.

(14) La Table de Peutinger n'indique pas ces voies, mais elles sont données par Strabon dans sa *Geogr.* et par l'*Itinéraire d'Antonin*. De nombreuses inscriptions ont été trouvées le long de ces différents parcours, notamment les pierres miliiaires entre Montluel et Meximieux. Voir dans XXXII, tome I, p. 244.

(15) Voir K. Miller dans tracé 37-36 - XXIII a.

(16) Hannibal l'aurait déjà utilisée, en 207 av. J.C. ; mais c'est un fait isolé — Voir XXIII b.

(17) Lyon eut sur, la Saône, un pont en pierre, construit entre 1050 et 1167, sur le Rhône en 1190, mais ce pont sur le Rhône n'est définitivement terminé qu'en 1560 (voir XVIII). Le pont d'Avignon est mentionné au XII^e s. Pour Vienne nous possédons des documents certains au XIV^e (1302).

(18) Voir notice de Cl. Bouvier, *Vienne au temps du Concile*, Bulletin de la Société des Amis de Vienne.

Des relations nouvelles s'ébauchèrent avec la Franche-Comté, et son centre religieux St-Claude (19), elle aussi terre d'Empire.

La circulation fut alors très active ; il y eut à Vienne, aux XIII^e et XIV^e siècles, jusqu'à cinq hôpitaux, lieux de refuge pour les voyageurs et le pèlerins (20).

b) *Un carrefour oublié aux temps modernes*

Lorsque Vienne fut devenue française, elle vit diminuer l'avantage de sa position comme tête des voies orientales. Les intérêts politiques des peuples tenaient toujours au Midi et à l'Italie. Charles VIII séjourna à Vienne en 1491, et passa dans la ville en 1494 pour se rendre à Naples, par Grenoble (21). Mais Lyon accaparait de plus en plus les débouchés italiens au détriment de Vienne que ne favorisait plus sa qualité de ville d'Empire. Lyon profitait de l'utilisation des nouveau cols (22). Dès le XV^e siècle le passage était en Savoie, par le Cenis (23) et la Maurienne, le col de Suse et la vallée de l'Arc (24). Ses foires prospères (25) drainaient tout le commerce. Sous ses portes passaient des marchands venus de l'étranger et de toutes les terres françaises. Il en arrivait de l'Auvergne et du Velay par la porte de St-Just, de Paris par la porte de Vaise, de Bresse et du Bugey, par la porte de St-Sébastien, et, par la porte du Pont du Rhône, du Dauphiné et de la Savoie. Bientôt, elle ne fut plus une cité isolée, coincée entre des terres étrangères, mais un centre,

(19) Guigue (XV), par les hôpitaux qui la jalonnent, a reconstitué une voie qui aurait uni Vienne à la riche abbaye de St-Claude par Heyrieux, Pont-de-Chéruy, Ambérieu, Ambronay, Poncin, Nantua.

(20) C'est le rôle de tous les hôpitaux au Moyen-Age. Pour ceux de Vienne, v. XXIV, hôpital du Pont du Rhône, de St-Paul, de N.-D.-près-la-Porte-de-Fuisin, de St-Catherine au Champ de Mars, de St-Antoine au Faubourg d'Arpôt.

(21) V. notice d'Ulysse Chevalier sur *Les deux entrées de Charles VIII à Vienne*.

(22) C'est déjà par le Cenis dédaigné par les Romains que passèrent les armées carolingiennes. V. Frédégair, continué par Krusch, 38, p. 185.

(23) « A Lyon, la plupart des habitants sont des étrangers, surtout des Italiens, à cause des foires qu'on y tient, écrit le Vénitien Andréa Navagero » : Cité par M. Kleinclausz, dans XVIII.

(24) Voir A. Allix, dans I.

(25) Voir V. A la fin du XV^e siècle, il y a, à Lyon, quatre foires franches.

au milieu de régions nouvellement annexées qui élargissaient considérablement son horizon transversal : la Savoie, française pendant plus de vingt ans (1536-1559), la Bresse et Bugey, conquis définitivement en 1601.

Vienne ne prit qu'une part infime à la prospérité de sa riche voisine lyonnaise. Elle n'était plus un aboutissement, mais une ville de passage. Elle était traversée par les marchands italiens qui, par Chambéry, le Pont-de-Beauvoisin et le Nord du Bas-Dauphiné gagnaient Lyon, et par ceux qui remontaient le Rhône, ou qui, au retour des foires, le descendaient pour gagner Grenoble et Briançon (26).

Cette situation géographique, qui donnait lieu encore à un faible mouvement commercial, Vienne, d'ailleurs, l'exploitait fiscalement, et, ainsi, l'affaiblissait (27). La voie du Rhône, la plus importante des voies dauphinoises, la plus empruntée par le grand trafic (28) était encombrée de péages et de douanes taxant les diverses marchandises et les équipages princiers. C'est ainsi que, non seulement depuis 1214 un péage par terre et par eau était perçu à Vienne au profit des archevêques sur les marchandises qui ne faisaient que transiter dans la ville (29), mais encore des droits de pontonnage et de barrage étaient établis sur le Rhône pour subvenir aux réparations du pont (30). Aucun bateau ne pouvait, ni descendre, ni remonter le fleuve sans payer une taxe proportionnelle à son chargement. Vienne, de 1546 à 1549, jouit même par faveur spéciale de la moitié du péage de St-Symphorien-d'Ozon (31). Au XVI^e siècle, l'un des plus néfastes, par ailleurs, de l'histoire viennoise, pour payer la soumission de Dizimieu, gouverneur de Vienne,

(26) La foire de Briançon se tenait en mai, immédiatement après celle de Lyon. Voir A. Allix, dans I.

(27) Cet état d'esprit appartient à toutes les villes du Moyen-âge. Voir A. Allix dans I.

(28) C'est la voie que suit le trafic des foires de Lyon à Genève. Sur les péages de St-Maurice, voir XVI, p. 100 à 107, p. 271 et 272.

(29) Arch. Isère B. 275. 183. Arch. Vienne série DD invent. C. 8.

(30) Arch. Vienne, série DD. 30, notamment septembre 1422, droit établi pendant sept ans. — Voir XVI, page 80.

(31) Voir XVI, p. 92. — Cette taxe, d'ailleurs, devait subvenir, elle aussi aux réparations du pont.

Henri IV, en 1595, établit un droit sur les marchandises qui passeraient devant la ville. Lorsque furent payées les 60.000 livres promises à Dizimieu, ce droit survécut à son objet. Interrompu dix ans, il fut transféré en 1621 à Valence, et se perpétua jusqu'en 1789, sous le nom de Douane de Valence. Comme les marchandises qui passaient à Vienne devaient encore payer à Lyon, toutes celles qui, du Levant, allaient vers le Nord évitèrent la coûteuse voie du Rhône et cherchèrent les « chemins obliques » (32). Cette oppressante fiscalité contribua à ruiner les foires de Lyon, et, grevant lourdement à Vienne même l'industrie des lames d'épée, elle accentua sa rapide décadence, car, si les matières premières tirées de la province ne payaient rien, par contre celles qui ne venaient pas du Dauphiné supportaient des droits exorbitants (33).

À l'absence d'activité du XVII^e siècle, les Viennois ne virent guère qu'une seule raison : « Lyon prend tout le commerce, répétaient-ils » (34). Au vrai, les causes de cette décadence étaient de plus vaste envergure, et dépassaient le cadre d'une simple compétition régionale. La voie rhodanienne avait perdu de sa valeur. Elle était encore suivie par le seul trafic régional qu'attiraient les foires de Beaucaires (35).

L'horizon français, au XVII^e et au XVIII^e siècles, s'était considérablement élargi ; les intérêts des peuples n'étaient plus seulement liés à la Méditerranée, dont l'Océan usurpait la place. L'effort colonial français porta surtout sur les terres occidentales (36), et donna une plus value aux ports de l'Océan qui armaient pour les terres lointaines. Nantes, la Rochelle, le Havre, au détriment de Marseille.

Tout le Sud-Est a souffert de cette décadence. Elle atteignit même Lyon, mais à Vienne surtout, elle se fit parti-

(32) M. Mariejol, dans Lavisso, tome VI, 2^e partie, p. 16 et 17.

(33) Voir article de Leblanc déjà cité.

(34) Archives de l'Isère, série C. 316, tome IX.

(35) En 1649, Beaucaire fait publier à Vienne la date de sa foire (Archives de Vienne C. 4).

(36) Colbert fournit à la Compagnie des Indes Occidentales une aide pécuniaire beaucoup plus soutenue qu'à la Compagnie des Indes Orientales.

culièrement sentir. On ne releva pas le pont du Rhône définitivement détruit (37), preuve du peu de valeur qu'avait à cette époque la situation géographique.

Au XVIII^e siècle même, l'almanach du Dauphiné de 1788 trahit la mauvaise utilisation du carrefour viennois. « Pour établir le commerce dans le Viennois, il faudrait quelques routes de plus ; il serait à désirer qu'il y en eût une de Vienne à Champier pour joindre celle de Grenoble »... Vienne était donc à l'écart des voies orientales. Les Viennois redoutaient par-dessus tout l'exécution de la route du Languedoc par le Vivarais et le Lyonnais. « Si elle a lieu, on enlève au Dauphiné le débit du plus grand nombre de ses denrées ».

De toutes les voies, celle du Rhône seule voyait, en effet, quelque trafic ; à la veille de la Révolution tout un service de coches d'eau et de barquots était encore organisé.

c) Une étape rhodanienne à l'époque contemporaine

Au début du XIX^e siècle la batellerie rhodanienne — dont Vienne, Condrieu et Givors surtout, étaient des centres importants — connut une activité inouïe. De longues files de bateaux descendaient le Rhône pour la foire de Beaucaire. L'industrie drapière alimentait le commerce. Les marinières emportaient dans leur barque des caisses qui contenaient plus de 2.000 pièces (38).

Les routes qui profitaient alors des améliorations que leur avait apporté la grande politique routière du XVIII^e siècle, étaient suivies par les équipages de remonte, les messageries de toutes espèces. C'était un roulage intensif ; on relayait plus de 350 chevaux à Vienne, les voyageurs s'arrêtaient nombreux dans les auberges (39).

(37) Le pont du Rhône ne fut reconstruit que 170 ans plus tard, en 1628. Le nouveau pont fut emporté encore en 1840 et 1876. Voir notice de Savigné : « Le pont sur le Rhône », éditée à Vienne en 1879.

(38) « Les fabricants, eux, descendaient en patache à Beaucaire, et après la foire, ils remontaient avec leurs sacoches pleines de gros écus ». Voir VI.

(39) Avec le fourrage que consommaient les attelages de remonte, c'était la principale raison que faisaient valoir les opposants à la ligne de Marseille. Voir IV, c.

L'établissement du premier chemin de fer de St-Etienne à Givors (1832) accrut encore la prospérité du trafic fluvial. Givors redistribuait, à toute la vallée rhodanienne, les charbons du Gier dont elle était devenue l'entrepôt. A Vienne, au port de l'Écu, le long du quai Pajot, on déchargeait les marchandises ; quelques unes prenaient la direction de Grenoble. La batellerie à vapeur, après 1840, remplaça les équipages de « descente » ou de remonte. Répondant la première aux besoins nouveaux d'une circulation intensifiée, elle jouit d'une fortune soudaine dont l'apogée se place entre 1855 et 1860.

Le trafic des matières premières nécessaires à l'industrie drapière contribua à nouer les relations de Vienne avec le Midi. La voie du Rhône a repris alors toute son importance, après le développement du port de Marseille, corollaire de la formation de notre empire africain.

Vienne perdit alors de plus en plus son caractère de ville dauphinoise pour prendre celui de ville rhodanienne. La construction des chemins de fer n'a fait qu'accroître ce caractère et accuser la rupture des relations économiques et des relations administratives, à tel point que le Syndicat agricole des Iles de Roussillon, en 1920, émit le vœu que la rive dauphinoise du Rhône formât un département dont Vienne serait le chef-lieu (40).

Dans ces compétitions régionales et ces débats passionnés qui s'élevèrent autour de l'établissement des lignes du P.L.M., on négligea les intérêts viennois. Grenoble, par crainte de voir se modifier les courants commerciaux traditionnels, fit une opposition forcenée à la ligne Lyon-Marseille, dont le projet fut voté en 1842. Les manufacturiers de Vienne, au contraire, étaient des partisans convaincus de la ligne. La facilité de débouchés procurés ainsi à l'industrie drapière compenserait et au-delà pour la ville la perte du roulage (41).

L'établissement des voies alpines provoqua de plus gran-

(40) Compte-rendu de la Chambre de Commerce, Juin 1920.

(41) Voir Marcel Blanchard, IV c.,

des batailles encore ; elles fragmentèrent le monopole italien de Lyon, mais, dans l'ensemble, servirent ses intérêts. Comme point de raccordement de la ligne Lyon-Grenoble à la ligne Lyon-Marseille, on choisit d'abord Vienne. Puis la difficulté qu'opposait le passage du faubourg Pont-Evêque parut insurmontable. On se rabattit sur St-Rambert-d'Albon (1856), moyen terme qui ne contenta personne et ne servit pas à grand chose. Le voyage Vienne-Grenoble ne put pas être effectué en une seule journée aller et retour. Le Conseil général de l'Isère s'efforça de corriger cette erreur et projeta un chemin de fer de Vienne à Trept et aux mines de St-Hilaire-de-Brens, qui aurait relié Vienne plus étroitement à la Tour-du-Pin et à son arrière-pays bas-dauphinois. Ce projet, et celui de la ligne Vienne-Grand-Lemps, n'aboutirent qu'à un tramway sur route répondant de très loin aux exigences du trafic. La double voie ferrée du Rhône, voie Lyon-Marseille et voie du Teil, ouverte en 1879-1880, a seule eu quelque intérêt pour Vienne. Avec une politique ferroviaire, moins bornée par les intérêts étroits de chaque cité, elle aurait pu reprendre sa place naturelle de lieu de transit secondaire, entre l'Est et l'Ouest, et particulièrement, entre St-Etienne et Grenoble.

La traction automobile et l'énorme trafic routier qu'elle a entraîné avec elle depuis quelques années, obvie aux inconvénients de ce réseau ferroviaire bâti de pièces et de morceaux. Elle permet une meilleure utilisation de la situation de Vienne, seule tête de pont entre Lyon et Valence sur 100 kilomètres de distance ; elle reprend un peu de son importance de grand carrefour, et voit s'écouler une énorme circulation automobile du Nord au Sud. Vienne jouerait mieux encore son rôle de liaison entre les routes nationales, si un pont fixe, et non pas semi-rigide, continuellement en réparation, réunissait les deux rives (42).

Un service automobile Vienne-Grenoble est assuré journellement depuis janvier 1930 ; beaucoup plus rapide, il

(42) Registre de délib. de la Chambre de Commerce de Vienne, le 3 janvier 1930.

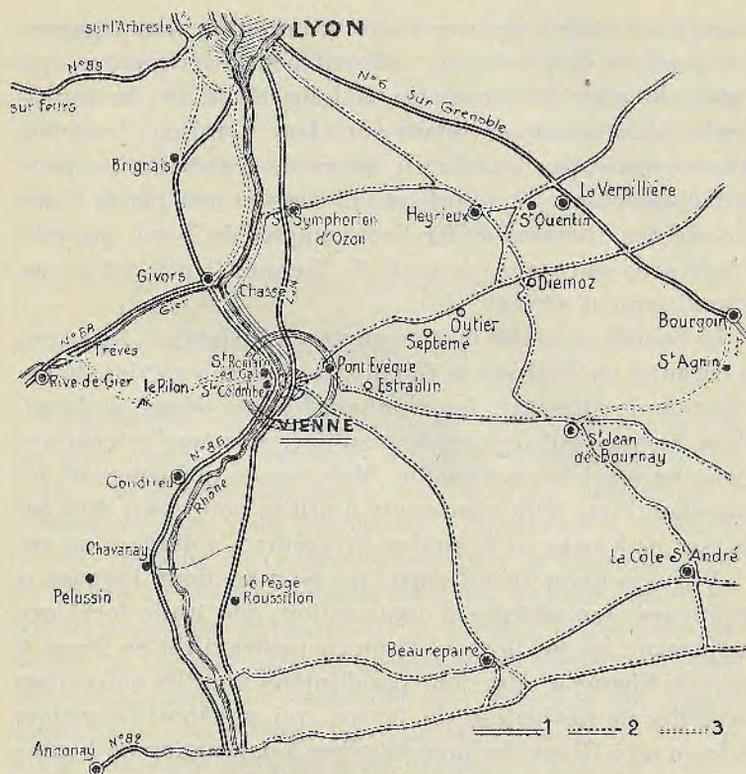


Fig. 7. VIENNE CENTRE ROUTIER : LES ROUTES MODERNES
1, routes nationales, — 2 et 3, autres voies.

est à peine plus coûteux que le chemin de fer, Plus récemment encore ont été créés des services St-Etienne-Grenoble et St-Etienne-Valence desservant Vienne. Vienne renoue ainsi ses relations orientales.

L'aménagement du Rhône ne donnerait pas au trafic viennois une grande plus-value. Le Comptoir de navigation « le Rhône » (H.P.L.M. et L.N.R. réunies) a fait élever un port en aval du pont du Rhône ; un bas-port existe aussi en amont du confluent de la Gère. Mais l'herbe pousse entre les pierres. L'un et l'autre sont la plupart du temps inutilisés (43). La compagnie trouve le tonnage de Vienne

(43) Les arrivages pour 1929 se montent à 3000 tonnes ; les expéditions à 500 tonnes.

insuffisant pour y motiver l'arrêt d'un de ses remorqueurs. Les produits de l'industrie utilisent peu la navigation, qui demande, pour les transports, de long délais. Or, les industriels sont toujours en retard pour leur livraison. Toutefois Vienne aurait pu devenir un centre de redistribution pour le Bas-Dauphiné. Un effort fut fait dans ce sens par la Compagnie des Chemins de fer Economiques du Nord, qui rattacha avec son réseau le pont de Vienne. Il n'y eut aucun aboutissement sérieux (44).

La Société nouvelle de transports « Rhodania », de Lyon, a organisé en 1934 sur le Rhône, un nouveau service de navigation de plaisance, fonctionnant l'été au départ de Lyon, dont Vienne était une escale régulière, et même le terminus pour les services de semaine. Mais, en ce qui concerne les marchandises, cette compagnie n'utilise pour ainsi dire pas le port de Vienne, et le service voyageurs n'a duré qu'un an.

Avec ses quais insuffisants, ses manutentions longues et coûteuses, son absence d'organisation, son trafic local peu important, ses médiocres liaisons actuelles d'Est en Ouest, le port de Vienne n'offre donc pas d'intérêt pour les entreprises actuelles de navigation du fleuve, qui préfèrent débarquer à Lyon ou à Givors les marchandises à destination de Vienne et payer les frais du transport supplémentaire par rail et surtout par camion.

Au total, le port de Vienne ne prendra jamais une grande importance à cause de sa situation. Pour toutes les marchandises venant d'en bas, Valence est bien placée pour servir et distribuer dans tout le Bas-Dauphiné — et Givors peut desservir toute la région de la Loire dont il est le port naturel. Avant l'apparition des chemins de fer, Givors faisait d'ailleurs un très gros tonnage — de l'ordre de 400.000 tonnes. Pour les marchandises venant d'en haut, Lyon dessert le Bas-Dauphiné par fer ou par route et Givors continue à desservir la Loire. L'industrie viennoise par elle-même n'est pas assez importante pour utiliser efficacement la voie d'eau. Lorsque le canal latéral sera construit Vienne aura

(44) Voir dans XXXVI, Compte-rendu juin 1929 et novembre 1929

son port naturel, mais son importance sera réduite aux marchandises locales. Encadrée par Givors, St-Rambert-d'Albon et Valence, trois ports bien mieux desservis vers l'Est ou l'Ouest par la voie ferrée et la route, Vienne ne pourra jamais être qu'un petit port local, même si la navigation du Rhône se trouvait un jour considérablement développée.

2° VIENNE INDUSTRIELLE

a) *Le paysage*

En définitive, au cours des siècles, Vienne a vécu de son site plus que de sa situation. On peut même entendre ici « site » au sens le plus banal. C'est le décor, pittoresque et symbolique, qui, nous l'avons vu, a déterminé le succès de la ville romaine en ce point particulier de la grande voie du Rhône. Si les époques suivantes ont quelque peu dédaigné les avantages sentimentaux au profit d'autres plus matériels, on ne peut nier, dans les destinées ultérieures de la ville, l'importance de la beauté du « site » et des monuments qui s'y sont élevés : tant au regard de la vie conventionnelle d'autrefois qu'à celui du tourisme d'aujourd'hui.

b) *La métallurgie*

C'est encore un élément du site, la Gère, qui fournit à la ville un moyen de subsister. Au XIII^e siècle, les tanneurs utilisèrent les premiers ses qualités industrielles (45). Au XV^e et au XVI^e, l'industrie des lames d'épée (46) prospéra le long de ses rives. L'emploi des moteurs hydrauliques était alors la condition essentielle de tout établissement métallurgique, et passait avant la proximité de la matière première, minerais, bois ou charbon. Il ne fallait pas une énorme quantité d'eau, mais il en fallait toute l'année. La

(45) Voir plus haut.

(46) Les documents sur cette industrie, très peu nombreux, se bornent aux mentions qui en furent faites dans les registres consulaires et aux mémoires écrits au XVIII^e en faveur de son rétablissement. Voir XVI, p. 68.

Gère possédait toutes les qualités requises. Mais l'industrie des lames d'épée ne fut jamais qu'une petite industrie presque toute groupée au faubourg St-Martin (47). Les matières premières étaient toutes tirées du Dauphiné, on amenait les « gueuses » des forges de St-Gervais et de la Grande Charreuse ; les fers de Bourgogne et de Franche-Comté descendaient la Saône et le Rhône jusqu'à Vienne.

Cette industrie déclina au XVII^e siècle, et fut pour, ainsi dire, réduite à néant au début du XVIII^e. Les matières premières à leur entrée, les produits manufacturés à leur sortie étaient lourdement taxés par les douanes de Valence et de Lyon. Du reste, la décadence de l'industrie des lames d'épée était générale dans tout le Dauphiné, qui ne pouvait lutter contre des pays mieux avantagés.

L'adaptation de la force hydraulique aux opérations sidérurgiques donnait lieu à des machineries compliquées. Lorsque l'usage du charbon de terre commença à se répandre dans l'industrie métallurgique, St-Etienne (48) qui avait déjà depuis longtemps établi des martinets sur le Furens, concurrença fortement les villes dauphinoises, Moirans, Vienne, Voiron. Elle se mit à fabriquer elle-même les lames qu'elle faisait venir autrefois de Vienne pour les monter. Les ouvriers viennois, célèbres pour leur habileté, mais écrasés par le logement des gens de guerre, désertèrent eux-aussi la ville en décadence.

Dans la même catégorie d'industrie, Vienne, plusieurs fois, encore essaya d'utiliser son site. Au XVIII^e siècle, elle comptait beaucoup sur les mines de plomb argentifère de Pont-Evêque concédées à Blumenstein en 1727. Un important établissement métallurgique fournissait environ 150

(47) Le parcellaire de 1640, sur 6 martinets en signale un seul « établi à Pont-Evêque ». Ce fut une industrie qui dut toujours être protégée : en 1524, François Molleron, forgeron ordinaire d'épées de Sa Majesté, est exempté de toutes tailles ». Voir XVI, p. 68).

(48) Cet usage était déjà fort ancien dans la vallée du Gier (voir Guillaume Paradin, dans les *Annales du Lyonnais et du Beaujolais*, écrites sous François I^{er}, cité par Levainville dans *L'industrie du fer en France*, p. 58. Mais les moteurs hydrauliques persistèrent longtemps, même après 1786, date où s'allumèrent les hauts-fourneaux du Creusot alimentés exclusivement avec du coke.

tonnes de saumons de plomb par an. Des inondations l'emportèrent à plusieurs reprises et définitivement en 1840. L'exploitation de la mine, qui donnait de médiocres résultats, cessa rapidement ; l'affinage des métaux seul subsista. De nouvelles forges et fonderies furent établies à Pont-Evêque en 1809 ; les fonderies de Guy frères et de Frère-Jean utilisaient encore la force hydraulique (49). En 1830, Pont-Evêque produisit 630 tonnes de cuivre affiné, 56 tonnes de plomb, 24 tonnes de métaux divers. La production s'intensifie en 1870, c'est le meilleur moment de l'industrie métallurgique. A Vienne, elle emploie alors 1000 ouvriers et utilise 680 CV. On comptait deux hauts fourneaux, une forge, une fonderie de cuivre, une fonderie d'or et d'argent, six fonderies de deuxième fusion ; la production totale montait à 23.000 tonnes (50).

Les fonderies diverses et les affineries de métaux n'en disparurent pas moins rapidement. Au XX^e siècle, la métallurgie que Vienne n'a pu arriver à acclimater malgré tous ses efforts, n'y subsiste encore que sous une forme complémentaire : la construction mécanique. Les avantages de son site, au point de vue de l'énergie utilisable, comme au point de vue minier, ne sont pas suffisants pour lui permettre de concurrencer les villes du Jarez et surtout Givors, sa voisine rhodanienne, que favorise sa situation au débouché de la vallée du Gier et du bassin houiller de St-Etienne.

Ce fut l'industrie textile qui, dès le XVIII^e siècle, utilisa au mieux le site de Vienne et les qualités industrielles de sa rivière. Les avantages de la position géographique jouèrent également un rôle dans le développement de cette industrie.

La draperie à Vienne, au point de vue industriel, apparaît donc comme le terme actuel de l'évolution économique.

(49) Les fonderies Guy frères avaient 14 roues hydrauliques donnant une force de 160 chevaux.

(50) Dans XXXVI, compte-rendu de 1870.

c) *L'industrie drapière* (51)

Origines. — Nous avons vu quelles avaient été les toutes premières origines de cette industrie à laquelle Vienne dut son réveil et comment d'autres ateliers s'étaient montés autour de la manufacture Charvet, devenue manufacture royale en 1765.

Toute la fabrique viennoise, après la Révolution surtout, était établie sur le type de la petite industrie. Les ateliers étaient nombreux et n'occupaient que 20 à 30 ouvriers. La consommation des matières premières était faible, au total 130 à 200 quintaux de filoselle du Languedoc et du Comtat, de laines d'Ambert, de Tourcoing, du Gévaudan et de la Valloire en Dauphiné, réputée pour la bonne qualité de sa laine. La production était faible, bien qu'elle fût passée de 258 pièces tissées par 30 métiers en 1742, à 1200 pièces tissées par 50 métiers en 1787 (52) ; elle augmenta après la Révolution, et monta à 16.000 pièces de 24 aunes en 1801 (53). Deux ouvriers ne pouvaient carder et filer que deux échevaux (2500 mètres) par jour. La manœuvre des métiers demandait deux à trois personnes. La place faite à la main d'œuvre était donc très large.

Cette production s'écoulait en France, en Bretagne, à Paris, en Guyenne, en Auvergne, en Bourgogne, en Franche-Comté et aussi à l'étranger : en Espagne, en Suisse, en Russie, en Italie, et en Allemagne surtout, pays qui appréciaient les ratines viennoises façon hollandaise, ses droguets de soie et

(51) Pour ce paragraphe, les ouvrages utilisés sont différentes pièces d'archives citées au fur et à mesure, et surtout l'excellente brochure de M. Chatain, VI a, ainsi que le rapport de MM. Massé et Bonnier (XXII), volumes où l'on trouvera tous les renseignements complémentaires et que j'ai simplement résumés ici.

(52) Ces chiffres ne font état que de la production de la manufacture royale. Voir Archives Isère, série C. 90-91-98, Etat de draperies, Manufacture royale de Vienne. Le développement de cette manufacture n'est pas continu : elle a 80 métiers en 1750, 60 en 1760, 82 en 1765, et 50 en 1787.

(53) Archives Isère, série L. 309 pièce 48.

filoselle, ses popelines supérieures à celles de Nîmes. Vienne fit même des ventes fructueuses aux Echelles du Levant (54).

Evolution de la technique. — Au XIX^e siècle, l'outillage se perfectionna peu à peu. En 1810, on applique le tissage à un seul ouvrier par métier, que John Kay avait institué dès 1757. En 1819, on introduisit la première tondeuse mécanique, qui permet à 4 ouvriers de faire le travail de trente. Cette introduction du machinisme s'opère d'ailleurs au milieu de l'hostilité des travailleurs (55). Après 1840, apparaît le métier Jacquard. Les mule-jenny de 120 à 200 broches, avec dévidage et torsion automatiques, remplacent les appareils à filer de 50 broches mûes à la main. Les métiers à bras disparaissent devant les métiers mécaniques : en 1870, il y a 3600 métiers à bras pour 100 métiers mécaniques, en 1905, il n'y a plus que 10 métiers à bras, en 1920, il y a 2.160 métiers mécaniques, mais il n'y a plus de métiers à bras. Le perfectionnement de l'outillage a réduit le nombre des ouvriers, beaucoup plus important, par rapport à la production, en 1801 qu'en 1929 (56).

Les conditions de production. — Parallèlement au perfectionnement de l'outillage, on voit se produire la concentration de l'industrie et l'intensification de la production. La division du travail dominait, avant 1870, dans la draperie qui comporte plusieurs opérations : lavage et teinture des laines, filature, tissage, foulage, garnissage. La plupart de ces opérations (57) étaient faites autrefois par des façonniers. Leur nombre n'a cessé de décroître : 17 en 1869, ils ne sont plus que 10 en 1909. Le nombre des fabricants suit la même marche : 250 en 1830, ils ne sont plus que 30

(54) Cf. Notice jointe à la pièce relative à la manufacture royale de Vienne (Archives Isère, C. N° 98), traduction d'une note rédigée en italien par les principaux marchands de Constantinople, déclarant que « les serges dauphines de Vienne sont propres à ruiner celles d'Angleterre ». Cette note fut envoyée par M. de Villeneuve, ambassadeur de France à Constantinople.

(55) Voir Marcel Blanchard, dans IV a.

(56) Dans l'espace d'un siècle environ, la production s'est décuplée, le personnel ouvrier n'a même pas doublé. En 1801, près de 3000 personnes pour près de 500 tonnes — en 1820, près de 4000 personnes pour plus de 800 tonnes — en 1929, 7000 personnes pour 6000 tonnes.

(57) Teinture, filature, foulonnage, apprêt.

en 1914. La guerre a fait remonter ce chiffre à 50, mais il retombe bientôt à 30 et même à 23. Actuellement, il y a donc, dans l'industrie viennoise, une double concentration :

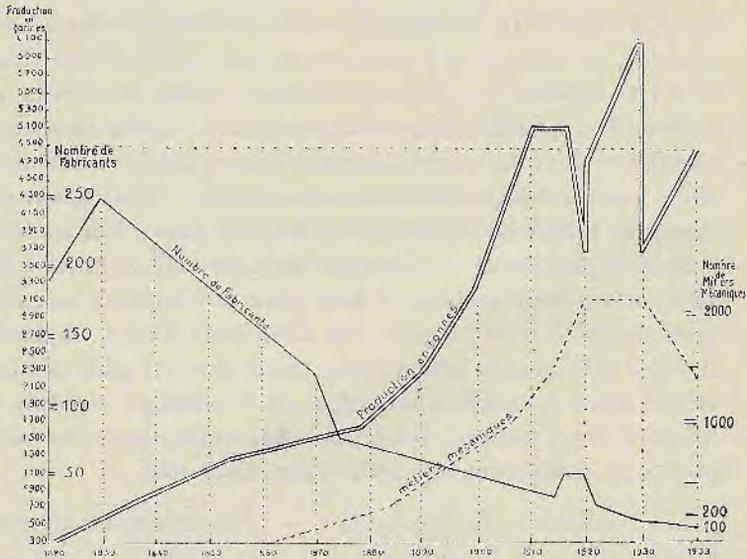


Fig 8 L'INDUSTRIE DRAPIERE :
 Production, outillage, nombre de fabricants, de 1820 à 1933.
 Concentration de la production : le nombre des fabricants diminue en même temps qu'augmentent le nombre des métiers mécaniques et la production totale.

concentration des diverses opérations dans une même usine, concentration de la production dans les mains d'un nombre de plus en plus restreint de fabricants. C'est la marche vers la grande industrie, dont le type même est fourni par la puissante maison des Etablissements Réunis (58). C'est le seul établissement possédant plus de 400

(58) Formée par la fusion des usines Pascal-Valluit et Bonnier Fils en 1917. Ses vastes bâtiments couvrent une partie de la plaine d'Estressin et le quartier de Bécheviennne. Elle occupe 2000 ouvriers, soit le tiers du personnel de la fabrique viennoise. Le quartier de la Porte de Lyon a été transformé par elle. Un hardi programme d'œuvres sociales autonomes complète son organisation toute moderne.

métiers (59). La crise actuelle ne peut qu'accentuer ce mouvement de concentration des usines aux mains d'un petit nombre d'industriels, mouvement commencé dès 1921. Par une conséquence toute naturelle, une certaine stabilisation semble succéder au renouvellement continu des chefs d'industrie (60).

La Production. — Isolée dans sa production, desservie dans une certaine mesure par sa situation géographique, Vienne ne pouvait rivaliser avec les villes du Nord : le charbon lui revient 50 % plus cher, son éloignement d'autre part ne lui permet pas de profiter des fluctuations avantageuses des marchés lainiers et cotonniers de Roubaix et de Tourcoing. Après avoir essayé de produire des façonnés dans le genre de Sedan et d'Elbeuf, Vienne se spécialisa dans la fabrication des tissus bon marché en laine mélangée, à l'exclusion presque totale des tissus de laine pure (61).

Dès 1838, on commença d'introduire dans certains draps des bas et des tricots hors d'usage, effilés, à la main d'abord, puis par des effilocheuses. Plus de 2000 ouvriers sont employés aujourd'hui au triage et aux diverses manipulations des chiffons de laine. Avec la laine ainsi obtenue, dite *renaissance*, on fabriqua d'abord des draps mirandoles, puis des draps *renaissance*. Draps imprimés (62) et draps *renaissance* firent la renommée de Vienne.

Par suite, il entre à Vienne peu de fils de laine (636 tonnes, sur un total de 11.972 tonnes de matières premières nécessaires à la draperie). Ils viennent du Nord de la France, de l'Angleterre, de la Belgique, du Tarn. Les grandes villes voisines : Marseille, Lyon, St-Etienne, les centres de

(59) On compte une autre usine possédant entre 100 et 200 métiers, huit ayant plus de 50 métiers, douze ayant moins de 50 métiers (chiffres communiqués par M. Chatain), en 1925, cinq usines avaient plus de 50 métiers, vingt-deux avaient moins de 50 métiers.

(60) Caractère signalé par M. Chatain en 1925 — Voir dans VI a.

(61) Le travail sur les laines mères et les matières premières de belle qualité s'est développé depuis la guerre, mais ces tissus de laine mère, des lodens principalement, n'entrent pour ainsi dire pas en ligne de compte dans le chiffre de production totale.

(62) Entrepris en 1856, par la maison Bonnier.

production du Nord, les pays étrangers, Allemagne, Angleterre, Suisse, Chine et Japon, envoient les déchets, les chiffons de laine et de coton, de soie naturelle et artificielle, que Vienne achète en très grande quantité (63). Le faible prix de ces matières premières leur permet de supporter d'assez longs transports.

La production, qui dépassait 1.000 tonnes en 1850, atteignit le chiffre de 4.700 tonnes en 1910 ; elle se stabilisait autour de 5.100 pendant la guerre, pour descendre à 3.600 tonnes pendant la crise de 1920-1921, et remonter bientôt à 4.700. En 1929, elle est arrivée à 6.006 tonnes, pour tomber à 3.654 tonnes en 1931. Elle s'est relevée rapidement de la crise très grave de 1932 (grève du 1^{er} Mars au 22 Avril) et a donné, en 1933, 4.976 tonnes (64).

Les diverses usines textiles utilisent actuellement 5.000 CV électriques (65) fournies par la Société des Forces motrices du Vercors, la Société générale de Force et Lumière (66) et l'Hydro électrique de Lyon. La force hydraulique locale est aujourd'hui pratiquement nulle. Plus importante est la force fournie par la vapeur.

Les tissus fabriqués, velours de laine, molleton, draps renaissance et imprimés, lissus fantaisie, loden, représentent une valeur de 230 millions de francs. Ils se vendent dans les lieux les plus divers. Les maisons de confection de Lyon et de Paris sont, à elles seules, de gros clients. Toutes les régions françaises, les colonies, en particulier l'Afrique du Nord et l'Indo-Chine, forment également d'importants débouchés. L'étranger, la Belgique, la Suisse, les

(63) Près de 10.000 tonnes, qui se répartissent ainsi : déchets de laine : 1728 t. ; déchets de coton : 1875 t. ; chiffons de laine : 4.092, chiffons divers : 3.148. Vienne achète aussi dans la région parisienne les crins de cheval, à Marseille les poils de chèvre qui entrent dans la fabrication des tissus fantaisie.

(64) En dehors de la grève, la moyenne la plus basse du temps de travail n'a pas été inférieure à 42 heures par semaine. Le nombre actuel des chômeurs est de 223, sur plus de 5.000 ouvriers. (Mars 1934).

(65) Au lieu de 1.540 CV utilisés en 1870.

(66) Ce sont les seules dépendances industrielles de Vienne vis-à-vis de Grenoble et du Dauphiné.

Pays-Bas, la Scandinavie, la Syrie, le Canada, ne représente que 8 à 10 % du nombre total des acheteurs (67).

d) Les industries annexes et la main d'œuvre

Nous avons vu quelle était l'importance de l'industrie drapière. Sauf la chaussure (68), qui occupe plus de 1.000 ouvriers et dont la production vaut de 15 à 18 millions de frs. (1934), sauf la papeterie qui fait partie du groupe lyonnais, toutes les autres industries s'y rattachent. Les 80 ouvriers qui travaillent à la stéarinerie, fabriquent surtout de l'oléine destinée à lubrifier les fibres de laine. Les constructions mécaniques produisent presque exclusivement des machines pour l'industrie textile, en particulier les Etablissements G. Diederichs de Ste-Colombe. On compte à Vienne six maisons de cet ordre, qui emploient 500 ouvriers et dont la production atteint 19 millions de francs.

Mais sur près de 8.200 personnes qui composent la population ouvrière de Vienne, les sept huitièmes travaillent pour l'industrie textile proprement dite. Vienne, centre industriel, tend donc à la « mono-industrie ».

L'industrie textile occupe 7.000 ouvriers (69). Vienne a fait de plus en plus appel à la main d'œuvre étrangère (70). Les usines occupent 24 % d'étrangers engagés par contrat, contre 76 % de Français. Les Italiens, les plus anciennement enracinés et les mieux adaptés aux conditions de la

(67) Les essais que Vienne a tentés à diverses reprises, notamment après 1918, dans le domaine de l'exportation, n'ont jamais réussi ; sa production, d'un ordre trop courant, ne s'adresse pas aux clients extérieurs de la France.

(68) Cette industrie s'est développée récemment avec une ampleur remarquable. Sur les trois établissements qui la représentent, les usines Pellet, les plus importantes, ont, depuis la guerre, quadruplé leur production quotidienne. Elles comptent parmi les usines les plus modernes d'Europe ; le travail se fait entièrement à la chaîne, la durée totale du cycle de fabrication est de deux heures dix minutes. Les Etablissements Pellet, avec leur tannerie et leurs cinq maisons de vente à Vienne et à Lyon, constituent de plus un remarquable exemple d'intégration.

(69) La fabrication des tissus emploie 5.800 ouvriers, les filatures de coton et de laine, 700, la confection, 250, la fabrication des feutres, 450. (Chiffres obligeamment fournis par M. Chatain).

(70) Vingt-trois nations y sont représentées.

vie urbaine, forment la plus grande partie des 4.058 étrangers qui d'après les chiffres officiels, résident à Vienne en 1930 (3.576 en 1931) (71). Ils sont disséminés un peu partout dans la ville, principalement au faubourg St-Martin et sur les premières pentes de Pipet, dans les vieilles rues. Les Arméniens, localisés au faubourg de Lyon et à l'entrée de Vienne du côté de Pont-Evêque, viennent au deuxième rang par leur nombre, suivis par les Espagnols.

Parmi ces étrangers, les uns ont suivi le mouvement général d'émigration qui de leur pays les entraînait vers la vallée du Rhône ; les autres ont été attirés à Vienne par la technique même des industries. C'est le cas des Arméniens, réputés habiles cordonniers et chez qui même cet état est un honneur. Après la guerre, un fabricant de chaussures manquant de main d'œuvre alla les recruter à Marseille. De cordonniers, ils sont devenus aujourd'hui ouvriers drapiers.

Il n'existe pas à Vienne d'industrie complémentaire, soieries, moulinages, pour occuper les femmes (72). Celles-ci sont employées en effet dans les filatures, dans les tissages, au triage des chiffons, à l'effilochage. La proportion de main-d'œuvre féminine utilisée par l'industrie textile est sensiblement la moitié du total. Le recensement de 1926 donne 52 % d'hommes et de jeunes gens pour 47 % de femmes.

En temps habituel, les ouvriers ne s'emploient qu'à leur occupation industrielle. Quelques-uns, très peu nombreux, domiciliés dans les hameaux environnants, à Massiez, à Leveau, à Estressin, remplissent pour eux-mêmes des fonctions agricoles sur des terres qui leur appartiennent ou qu'ils louent. Mais la presque totalité de la population ouvrière est urbaine. Les jardins ouvriers sont fournis par une œuvre dont ils sont aujourd'hui la propriété et qui les loue aux ouvriers pères de famille, pour un prix très mo-

(71) Chiffres obligeamment communiqués en Février 1930 par Monsieur le Commissaire de Police de Vienne.

(72) C'est la règle dans les centres métallurgiques, dans la ville de Givors par exemple.

dique. Le nombre de ceux qui peuvent y participer est d'ailleurs restreint.

Le travail d'usine n'a donc pas du tout à Vienne le caractère d'un surcroît de ressources. Les bâtisses régulières, les cheminées, les appels des sirènes à heures fixes, la circulation ouvrière très active aux heures de relève ou de sortie (73) donnent à la petite cité l'aspect d'une ville industrielle moderne.

3° VIENNE CENTRE RÉGIONAL

a) *Le rôle administratif*

Vienne, ancienne capitale provinciale, s'est vue réduite au rang de sous-préfecture du département de l'Isère. Mais si Lyon d'abord, puis Grenoble, l'ont dépossédée, dans un assez lointain passé, des attributions qui faisaient d'elle une métropole, Vienne s'est maintenue cependant au rang honorable de centre régional.

Son chiffre de population, sa réputation historique, sa prospérité la destinaient naturellement à ce rôle. Elle n'a plus aujourd'hui que de faibles attributions administratives, civiles et judiciaires. En dehors des organes habituels à une sous-préfecture, elle est le siège d'un tribunal civil et d'un tribunal de commerce.

Comme tête de pont, et comme débouché des voies orientales, elle est aussi un petit centre militaire. Elle a perdu toute importance stratégique, mais renferme encore une garnison, formée depuis la guerre par le 9^e régiment de spahis (74). Ces troupes africaines ne donnent d'ailleurs à Vienne aucune valeur supplémentaire ; elle y gagne seulement en pittoresque. L'approvisionnement est fourni par

(73) Par suite du caractère dispersé du peuplement urbain, cette circulation est très intense ; un service d'électrobus, créé surtout pour la population ouvrière, a remplacé les trams urbains ; il y a 14 départs de Vienne pour Estressin, 12 pour Pont-Evêque, 15 pour les Abattoirs et le quartier de N.-D.-de-l'Isle.

(74) 1.079 soldats dont 42 officiers.

des adjudicataires. Leur religion et les règlements interdisent aux soldats africains d'acheter du vin ou des boissons alcoolisées. Les commerçants et détaillants regrettent amèrement les troupes d'infanterie et de cavalerie française qui dépensaient davantage.

Vienne encore fait figure de centre intellectuel, non seulement par son collège (75), son école supérieure, ses pensionnats divers, son école pratique de commerce et d'industrie (76), mais encore par ses monuments, sur le passage de la circulation touristique qui de Lyon et du Nord s'écoule vers la Côte d'Azur, ou sur les Alpes et Grenoble (77). Vienne attire les voyageurs par ses trésors de l'époque romaine et médiévale, son temple célèbre, sa cathédrale, ses églises, ses deux musées (78). Le jour prochain où, dans le théâtre romain complètement déblayé et restauré, on inaugurerait des représentations dramatiques, comme à Orange et comme dans d'autres villes méridionales, cette circulation touristique ne fera que s'intensifier.

b) Commerce local : marchés et foires

Vienne est surtout un centre commercial. Entre ses deux dangereuses voisines, Lyon et Grenoble, sa place est réduite. Evidemment, il n'est pas question pour elle d'être, au sens propre du terme, une capitale économique, mais, de

(75) 78 élèves internes. Sur l'ancienneté de ce collège, voir la thèse de Claude Faure : *Recherches sur l'histoire du Collège de Vienne en Dauphiné*. Paris, Auguste Picard, 1933.

(76) Elle comporte une section de draperie et une section commerciale. En 1926, elle comptait 111 élèves. L'enseignement technique a, à Vienne, un long passé. Dès 1830, M. Charles Jaillet signale le fonctionnement de l'École gratuite de Chimie appliquée aux arts, destinée « à augmenter la masse des connaissances industrielles dans une ville essentiellement manufacturière » (voir Ch. Jaillet : *Les origines de la presse à Vienne*, note 80).

(77) L'un des plus grands hôtels de Vienne reçoit en moyenne vingt-cinq voyageurs par jour, dont une dizaine d'étrangers, Anglais, Allemands, Belges, et ces temps derniers des Danois. Quelques-uns, venus coucher à Vienne pour éviter Lyon, visitent la ville par hasard. D'autres sont de véritables touristes. Vienne est en outre une étape culinaire célèbre.

(78) La *Société des Amis de Vienne*, à la fois société d'études locales et syndicat d'initiative, s'occupe activement du développement touristique de la ville.

par l'existence même de l'industrie drapière, elle demeure une place de transit, un lieu d'échanges locaux. Elle joue aussi le rôle d'intermédiaire. Le Bas-Dauphiné du Nord y écoule ses produits agricoles ; Vienne lui vend les produits qu'elle fabrique ou qu'elle se procure au dehors. La région économique dont Vienne est le centre, active et riche, est assez restreinte. Elle se heurte à la zone d'influence de Lyon, de St-Etienne et de Grenoble. A l'Ouest, elle ne dépasse pas Rive-de-Gier ; au Sud, Serrières ; plus étendue à l'Est, elle atteint la Côte-St-André et même le Grand-Lemps ; au Nord, elle va jusqu'à Corbas et Vénissieux. Il est évident que, sur ses limites, et même bien avant, elle rencontre et subit l'influence des grands centres qui l'entourent et aussi des vivantes petites cités, comme Bourgoin et La Tour-du-Pin, dont la prospérité rivalise avec celle de Vienne.

Presque tout le commerce de Vienne se fait au marché hebdomadaire du samedi, aux douze foires mensuelles et aux quatre grandes foires annuelles (79), dites de la St-Antoine, de la St-Marc, de la Ste-Anne et de la St-Michel (80). Le bourg rural de Ste-Colombe possède lui aussi deux foires, l'une le lundi des Rameaux, l'autre le 27 décembre.

Le trafic qui se fait au marché du samedi est tout local ; les producteurs ruraux échangent leurs produits contre des objets manufacturés. Vienne, par sa population, leur fournit un gros débouché. Les paysans des Balmes viennoises et des gros bourgs agricoles de la vallée du Rhône apportent leurs œufs, leurs volailles et les produits de leurs sols chauds et fertiles. Les gens d'Ampuis vendent leurs légumes, cultivés avec tant de soins ; les gens de Condrieu et de Loire, leurs fameuses « rigottes ». Tous amènent avec eux des paniers de cerises et d'abricots, la principale matière d'échange (81), bien que, de plus en plus, la culture fruitière tende à l'industrialisation et à la vente en bloc aux expéditeurs.

(79) Sur la valeur géographique des foires et des marchés, voir : A. Allix, *Les foires, étude géographique* — « La Géographie », mai 1923, XXXIX, p. 521-563.

(80) (17 janvier, 25 avril, 26 juillet, 30 septembre).

(81) Les fromages sont également ramassés sur place par les revendeurs.

Chaque marché du samedi se double, l'après-midi, d'un marché de fourrages et de grains (82). Les cultivateurs se promènent en attendant l'acheteur, avec leurs échantillons, botte de foin ou de paille, mesure de grains. Les minotiers, en particulier la Compagnie Lyonnaise, y passent d'importantes commandes. Certains fermiers y vendent la totalité de leurs productions, évitant ainsi de passer par l'intermédiaire des courtiers.

Les foires sont à la fois des foires de bétail et de marchandises ; elles représentent surtout une occasion traditionnelle, pour les producteurs ruraux, de prendre contact entre eux, de se renseigner sur les prix et de renouveler leur matériel agricole (83).

La plus importante en saison froide est celle de la St-Marc ; c'est la seule où les pépiniéristes apportent des plants d'arbres fruitiers, pêcheurs, cerisiers, abricotiers. Celle qui détermine le plus important trafic de bétail est en été, la foire de la Ste-Anne.

Le chiffre de 2 à 300 têtes de bétail (84) par foire n'est pas dépassé. Les porcins y tiennent beaucoup plus de place que les bovins. L'élevage n'est ici en effet qu'un accessoire. Il ne fut jamais la richesse principale du Viennois ; les terres de pacage où l'on entretenait les ovins au XVIII^e siècle ont fait place à la culture.

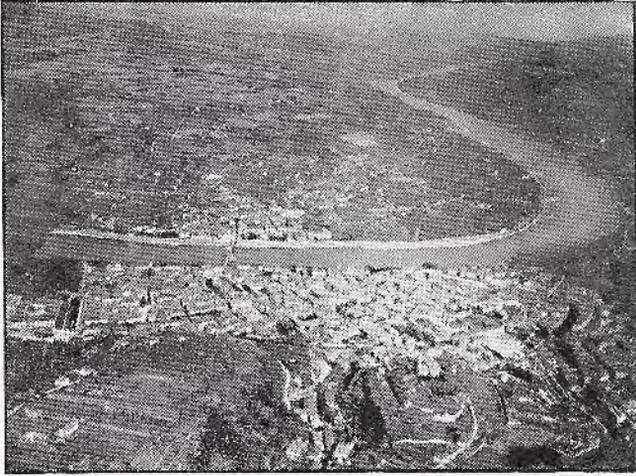
L'importance des foires viennoises décroît chaque jour. Les transactions, moins nombreuses mais beaucoup plus importantes qu'aux marchés, se font le plus souvent entre les cultivateurs, les maquignons prenant de plus en plus l'habitude de parcourir les fermes et de s'approvisionner directement en bétail. Le trafic des foires de Ste-Colombe est peu considérable.

(82) Le blé occupe 34.100 hectares dans l'arrondissement de Vienne et seulement 15.366 ha. dans celui de Grenoble. (voir XXX). Il trouve un sol favorable dans le loess qui recouvre par endroit les Balnes Viennoises, et donne aux terres de Corbas, de Foyzin et de Solaise une fertilité renommée (v. Suen Tang-yuet. *Le loess de la Vallée du Rhône*, th. lett. Lyon 1934).

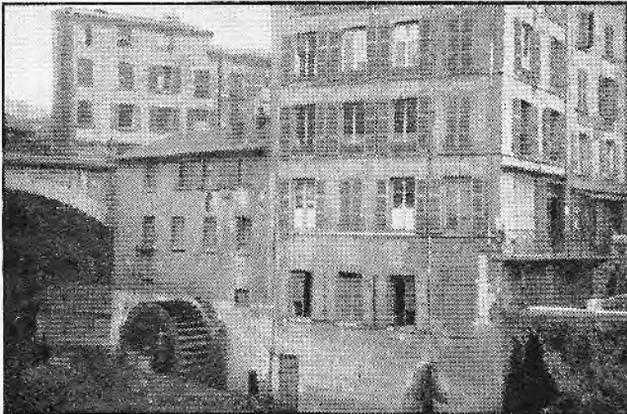
(83) Exclusivement du matériel de bois ; on vend à toutes les foires des écharassons, des cuiviers, des rateliers, etc.

(84) Se répartissant ainsi : 100 à 150 porcins — 50 bovins — 20 ovins. 10 à 15 chevaux.

LE SITE, L'INDUSTRIE ANCIENNE



A. Vienne et Sainte-Colombe, vue prise de l'Est. — Percée et cône de déjection de la Gère ; la vieille ville de Vienne sur la rive gauche ; sur la rive droite, l'agglomération de Sainte-Colombe et la plaine rurale de Saint-Romain-en-Gal (*Cl. 35^e régiment d'aviation*).



B. Vieilles usines dans la vallée de la Gère (*Cl. de l'auteur*).

La foire et le marché, dissociés jadis, tendent à se rejoindre, et la foire n'est plus qu'un marché ordinaire auquel l'apparition du bétail donne un regain d'activité.

Ce qui contribue à donner à l'un et à l'autre le même caractère, c'est la présence d'une nuée de petits trafiquants et de commerçants subalternes : les marchands forains. Leur commerce s'organise régulièrement. Ils trouvent, comme les producteurs ruraux, un débouché continu dans les divers marchés de la région (85). Encombrant les wagons de leurs ballots, les routes de leurs camionnettes, ils ont littéralement envahi les foires et les marchés de Vienne, couvrant et débordant l'espace fourni par le cours Brillier et le cours Wilson. « Ils donnent à la ville l'aspect d'un village nègre » disent avec aigreur les commerçants détaillants (86). « Leur nombre fait diminuer celui des producteurs ruraux », ajoutent-ils, encore. En fait, si les producteurs ruraux viennent moins nombreux que jadis, c'est que les ramasseurs et les revendeurs leur évitent la peine de se déranger. Ce qui a attiré le forain, c'est précisément la présence des producteurs ruraux réunis à la population ouvrière. Pour le forain, dont les marchandises ne séduisent que par leur apparence de bon marché, c'est une occasion unique de trafic (87).

Une certaine différence subsiste cependant entre le marché foire et le marché proprement dit. La proportion des producteurs ruraux et des marchands forains y est en effet inverse. Il y a aux foires 40 % de forains contre 60 % de ruraux, aux marchés hebdomadaires 60 % de forains contre 40 % de producteurs ruraux. Les uns et les autres sont d'ailleurs beaucoup plus nombreux aux marchés qu'aux foires (88).

(85) Le mercredi à Beaurepaire, le jeudi au Péage de Roussillon et à la Côte-St-André, le vendredi à Givors et à Rive-de-Gier, le samedi à Vienne, le dimanche à Givors.

(86) XXXVI, Compte-rendu de novembre 1922.

(87) Les forains vendent toutes sortes de marchandises : mercerie, bonneterie, chaussures, chapellerie, confiserie, alimentation.

(88) Nombre de marchands ruraux : foires, 60 — marchés, 160 ; nombre de marchands forains : foires 40 — marchés 250.

Les marchés qui donnent à Vienne, petite ville industrielle, un caractère si curieux de bourg rural, causent un énorme déplacement de population. On évalue approximativement à 8.500 personnes, la population étrangère à la ville qui s'y presse le samedi. Tous les services d'autobus sont doublés, quelques-uns même n'existent que ce jour-là. La ligne Vienne-Charavines qui dessert les bourgades de Moirieu, St-Jean-de-Bournay, Chatonnay, Champier, voit doubler son nombre de voyageurs qui de 85 passe à 160 ou 180.

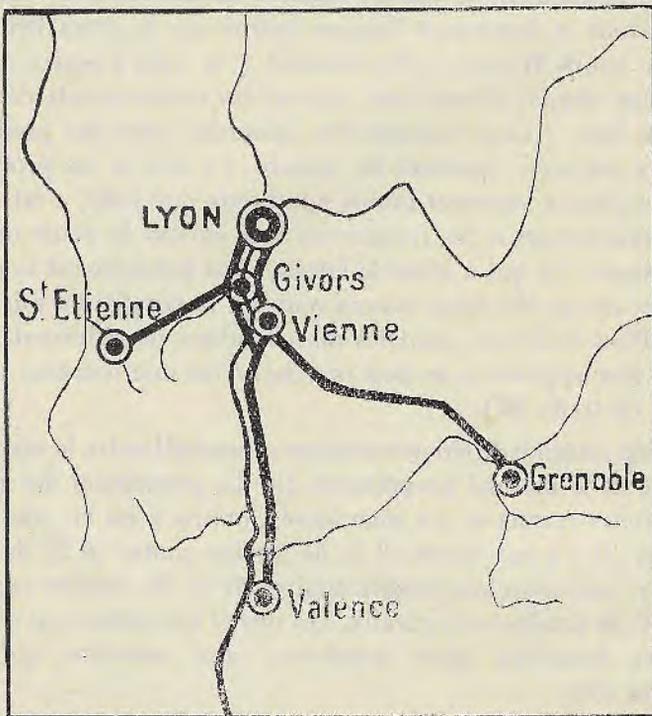


Fig. 9. ZONE D'INFLUENCE DE VIENNE,
d'après les relations routières régulières.

Sur les deux lignes du Teil et de Marseille, le nombre des voyageurs s'accroît des 2/7 environ. Sur les routes des villages et des villes voisines jusqu'à Vienne, c'est un interminable défilé de camionnettes, d'autos, de chars à bancs.

c) Commerce général

En dehors des marchés, Vienne concentre aussi les produits de son arrière-pays, pour son compte propre et pour le compte de gros expéditeurs lyonnais. Elle achète des produits qui nécessitent des transports rapides, les pêches en particulier dont les terrasses rhodaniennes sont devenues le lieu d'élection (89). La vigne, presque partout autour de Vienne, cède la place à la culture fruitière, beaucoup plus rémunératrice et qui nécessite beaucoup moins de main d'œuvre. Seuls se maintiennent les petits crûs de Seyssuel, des Roches-de-Condrieu, de La Côte-St-André.

Les produits agricoles et industriels donnent donc lieu à un trafic assez important, que se partagent les chemins de fer et les messageries. Trois entreprises privées à Vienne et une entreprise à Ste-Colombe assurent journallement la liaison automobile avec Lyon. Le mouvement ferroviaire sur la ligne de Marseille et sur la ligne du Teil (90) est assez intense, malgré l'insuffisance manifeste des trois gares qui desservent l'agglomération viennoise. Elles occupent au total 105 agents (91), expédient annuellement près de 4000 tonnes en grande vitesse, 39.800 tonnes en petite vitesse, reçoivent 114.200 tonnes en petite vitesse, 1900 tonnes en grande vitesse, et plus de 46.000 colis postaux (92). Le mouvement des voyageurs, lui non plus, n'est pas sans importance : il y a plus de 250.000 billets délivrés chaque année à Vienne, 20.000 à Estressin, et 70.000 à Ste-Colombe. La place de Vienne attire un grand nombre d'agents commerciaux qui visitent les draperies, les maisons d'alimentation et les divers com-

(89) Sur 28.000 q^x exportés par le département de l'Isère, 26.000 proviennent de l'arrondissement de Vienne — chiffre cité dans XXVIII. De plus la gare d'Estressin expédie en grande vitesse 9400 q^x, la gare de Vienne 30.380 q^x, presque tous de fruits.

(90) Sur cette ligne qu'aucun express ne dessert, le mouvement des voyageurs est assez faible. Pour décharger la grande ligne, le P.L.M. fait passer surtout de nombreux trains de marchandises.

(91) 81 à Vienne, 15 à Ste-Colombe, 9 à Estressin.

(92) C'est la gare de Vienne qui fournit naturellement la plus grosse partie de ces chiffres. Estressin, pour les marchandises, n'a qu'une gare de grande vitesse.

merçants détaillants. Les industriels viennois ont eux-mêmes leurs voyageurs les représentant au dehors.

Vienne est un véritable centre régional. La fondation de sa Chambre de Commerce en 1864, qui englobe les arrondissements de Vienne et de La Tour-du-Pin, et dont l'activité ne s'est jamais démentie, suffit à prouver son influence commerciale.

Telles sont les formes diverses de l'activité viennoise, résultat d'une assez bonne utilisation des conditions naturelles.

CONCLUSION

Parmi les villes qui s'égrènent le long des rives du Rhône, Vienne n'est pas la moins belle, ni la moins curieuse. Le voyageur qui descend le fleuve s'étonne de découvrir, au sortir de Lyon, pressés entre des collines, ces monuments fameux, ces vieilles demeures, ces modernes usines. Il se demande comment, si proche d'un grand centre urbain, une telle agglomération humaine, dans ce site étroit, a pu se développer et vivre.

L'analogie des conditions naturelles offertes à ces deux villes voisines, Lyon et Vienne, frappe son esprit ; c'est le même site de confluence ; au point de contact de régions différentes, c'est la même situation de carrefour. Pourquoi un développement si différent ? Pourquoi la réussite inégale de ces anciennes rivales ?

Vienne était une ville avant même que Lyon existât. « Les Eduens trafiquaient à Lyon et à Mâcon, les Allobroges à Genève et à Vienne » (93). L'histoire ignorait la fatalité géographique. Le confluent de la Saône et du Rhône, sur la frontière que se disputaient Allobroges et Eduens, restait inutilisé.

Plus tard, Vienne fut à l'origine de la fondation de Lyon (94), et cette cité qui lui devait presque sa naissance

(93) C. Julian, *Histoire de la Gaule*, tome I.

(94) Voir plus haut.

devint son ennemie et la surpassa. Se détestant, cherchant à se nuire (95), quelquefois unies par de communs intérêts (96), elles vécurent côte à côte, prospères cependant. Elles avaient des rôles différents, l'une comme capitale économique, l'autre comme ville de plaisance, et répondaient toutes deux aux besoins de cette Gaule des premiers siècles, débordante de vie.

Privée de l'organisation romaine, Vienne garda une place secondaire ; la croissance de Lyon, un moment arrêtée, fut ensuite presque ininterrompue.

Dans ses périodes de grande prospérité, Vienne, nous l'avons vu, fut capitale, mais capitale provinciale. Dès le début, Lyon, berceau de la nationalité gauloise, devint capitale fédérale. C'est que les conditions naturelles ont, à Lyon, une bien autre envergure qu'à Vienne. Le site est plus vaste ; la large plaine des Brotteaux, aujourd'hui asséchée, permet à la ville de s'étendre indéfiniment vers l'Est. Toutes les grandes voies nationales se croisent en faisceaux réguliers dans ce carrefour merveilleusement tracé. Vienne, dans son aspect topographique comme dans sa situation géographique, manque d'équilibre ; elle s'étend surtout en longueur, elle est mal axée à l'Ouest.

Lyon a des possibilités illimitées qu'elle est loin d'avoir épuisées, celles de Vienne sont limitées. Lyon jouit d'un développement continu, celui de Vienne se déroula d'une manière discontinue. Lyon n'a cessé de croître, Vienne à diverses reprises, à l'époque romaine et au Moyen-âge, a atteint, sans effort et presque du premier coup, sa réalisation maximum.

Lyon est, véritablement, un aboutissement et un centre. Vienne n'est qu'une ville du couloir rhodanien comme Valence et Avignon, que, seule, la proximité d'une très

(95) En 69, dans les luttes qui suivirent la mort de Néron, Vienne s'arma contre Lyon. Lyon se venge en poussant au pillage de Vienne les soldats de Valens, lieutenant de Vitellius. — En 197, Vienne se réjouit de voir Lyon saccagé par Septime Sévère et Albinus : elle gagne chaque fois que perd sa rivale.

(96) Les bateliers lyonnais adjoignent ceux de Vienne à leur association. Voir XXXII, tome I, p. 251-252.

grande ville l'a empêchée d'égaliser. Lyon, enclose à l'origine dans la presque île que limitaient les rivières, naturellement défendue par le Rhône à l'Ouest, était et reste un carrefour. Vienne, traversée par le fleuve même, fut et demeure surtout une ville de passage.

Vienne a donc les mêmes avantages que Lyon, mais elle ne les a pas au même degré ; elle en est, en plus petit, une incomplète réplique. Toutes deux présentent un cas frappant de ces doublets de villes sur lesquels M. A. Allix a attiré l'attention dès 1914 (97). Mais « doublet » ne veut pas dire couple, pas plus que concurrence ne signifie association. Lyon ne commande pas Vienne, comme jadis Rome commandait Ostie, Athènes Le Pirée. Située dans la sphère d'influence de Lyon, Vienne a su garder son autonomie ; elle n'est nullement son annexe. Elle ne travaille pas pour Lyon, ni sous son contrôle. Elle utilise ses propres ressources, et garde la direction de ses débouchés et de ses marchés d'approvisionnement.

Parce qu'elles sont créées par les hommes et qu'elles vivent par eux, les villes, par une faiblesse toute humaine, ont tendance à exagérer l'importance de leur passé. Mais l'« ancienne grandeur de Vienne », si lointaine et si légendaire qu'elle semble avoir été à la lumière des documents, n'en a pas moins exercé une influence géographique. Par la force des traditions morales, aux plus dures époques, elle a maintenu la vie dans ce cadre étroit. La ténacité que cette petite ville si originale, centre industriel et marché agricole, a déployée pour arriver à la prospérité et pour se maintenir dans les conditions de la vie moderne, n'est pas sans une émouvante grandeur.

(97) M. Allix a créé le nom « doublet » et en a défini la notion dans *La position géographique des grandes villes allemandes* (d'après A. Penck), *La Géographie*, t. XXIX, 1914 p. 41-47.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES ET DOCUMENTS

Inscriptions.

- A. Allmer (Auguste) et Terrebasse (Alfred de) — *Inscriptions de Vienne.*
Inscriptions antiques (Lyon, 7 vol.).
Inscriptions du Moyen-âge (Lyon, 7 vol.).
- B. *Corpus Inscriptionum latinarum*, t. XII et XIII (*Inscriptiones Gallicae Narbonensis*).

Ouvrages.

- C. Strabon — Géographie — livre IV, II.
D. César — *Comm. de Bell. Gall.*, VII, 9.

Documents d'Archives.

- E. *Archives de l'Isère.*
Répertoires manuscrits des séries B.C.L.
Pièces : série B. — 2748 (registre).
série C. — 40-41-42 ; dénombrement des mariages, naissances et morts par paroisse.
— 90 (10) 98 (161) — 102 (L. 83) manufactures.
— 122-124, revenus patrimoniaux.
— 748, routes et chemins de Provence.
— 751, même liasse.
— 316, tome IX — Révision des feux (1697-1701)
série L. — 309, pièce 48.
- F. *Archives du Rhône.*
Série S. tableau des métiers existants le 1^{er} novembre 1834 à Ste-Colombe.
Série C. Statistique de L. D'Herbigny, pièce relative à Ste-Colombe (1877).
- G. *Archives municipales de Vienne.*
Nos de l'inventaire :
C. 4, 8, 29 (marchés, péages, douanes).
C. 30, 43, 77 (pont, voirie, batellerie).
C. 40, 61, 70 (manufactures, arts et métiers).
C. 10 (dénombrement de feux).
C. 36, 37 (troupes, passage des troupes).
C. 31 (guerres de religion).

Le classement des Archives de Vienne ayant été refait par la suite, le numérotage des séries indiquées sur les dossiers ne correspond pas à celui indiqué sur l'inventaire.

Jusqu'en 1564, les dates de l'inventaire, comme celles des documents, sont données dans le *style de l'Incarnation* (année commençant le 25 mars, non le 1^{er} janvier).

Nos des dossiers :

- C. C. 64 : parcellaire de la ville et comté de Vienne dressé par Pournaz (milieu du XVII^e s.).
D. D. 30, pièces diverses relatives aux réparations du pont du Rhône, — registre de 1407, s. I — reg. de 1534.

DOCUMENTS DIVERS :

- II. *Les usages du mistral des comtes de Vienne* — manuscrit du XIII^e siècle, publié par P. Thomé de Maisonneuve (1929).
- I. Manuscrits divers indiqués au *catalogue du fonds Maignien*, tome V., consultés à la bibliothèque municipale de Grenoble — article « Vienne ».

OUVRAGES CONSULTÉS

- Il faut citer au début de cette bibliographie l'ouvrage de M. Raoul BLANCHARD : *Grenoble, étude de géographie urbaine*, Paris, 1912, qui reste le modèle pour toutes les études de ce genre et qui mérite une place à part. Également : Y. JANICOT, Trévoux et la Côtière de Saône, *Études Rhodaniennes*, 1930 ; L. FRANÇOIS, Port-Saint-Louis-du-Rhône, *ibid.*, 1932 ; Mme GLEIS-GARÇON, Bourg-en-Bresse, étude urbaine, *ibid.*, 1933 ; A. PERDUE, Aix-les-Bains, *ibid.*, 1934 ; Mlle VUQU, Villefranche-sur-Saône (encore inédit).
- I. — ALLEX (André). — *Le trafic en Dauphiné à la fin du Moyen-âge* — Esquisse rétrospective de Géographie économique (R.G.A., XI, 1923).
 - II. — BAZIN (Hippolyte). — *Vienne et Lyon, villes romaines* (avec plans) Hachette et C^o, 1891.
 - III. — BÉGULE (Lucien). — *L'église St-Maurice de Vienne* (notice historique par Jules BOUVIER) 1914.
 - IV. — BLANCHARD (Marcel). — a) *Une émeute ouvrière dans l'Isère* (« Revue historique de Lyon », tome XIII, 1914.
b) *Textes relatifs aux premiers projets de chemin de fer dans l'Isère* (R.G.A., 1926).
c) *Les premières liaisons ferroviaires de Lyon avec la région alpine* (Études Rhodaniennes) ; volume II, 1926).
 - V. — BRÉSARD. — *Les foires de Lyon au XV^e siècle et au XVI^e siècle*, Paris, 1914.
 - VI. — CHATAIN (Charles). — a) *L'industrie drapière à Vienne ; passé et présent*
b) *Historique des chemins de fer en Dauphiné*, (comptes rendus de la Chambre de Commerce de Vienne, juillet-octobre 1929).
 - VII. — CHEVALIER (le chanoine Ulysse).
a) *Regeste dauphinois ou répertoire des documents relatifs à l'histoire du Dauphiné* (Valence).
b) *Constitution de l'église primatiale et cathédrale de Vienne, des origines à 1500* (2 volumes), Vienne, 1922-1923.
 - VIII. — CHOLLEV (André). — *Le site et la position géographique de Vienne* (conférence faite à la « Société des Amis de Vienne », le 8 mars 1926, publié en fascicule par ladite Société).
 - IX. — DENIELE (le père Henri). — *La désolation des églises, monastères et hôpitaux de France, pendant la guerre de cent ans* (I. II) — Paris, Picard 1897-1899 -- 2 vol.
 - X. — DUSSERT (A.). — *Les États du Dauphiné aux XII^e et XV^e siècles* (thèse), Grenoble, 1915.
 - XI. — CHOMIER (Nicolas). — *Recherches sur les Antiquités de la ville de Vienne*, Lyon, 1658, (édition plus récente : Lyon, Millon jeune, 1828).
 - XII. — FAURE (Claude). — *Histoire de la réunion de Vienne à la France*, (Bulletin de l'Académie delphinale, 4^e série, années 1905-1906, tomes 19 et 20).
 - XIII. — FABIA (Ph.). — *La table Claudienne de Lyon*, édition et commentaire, Lyon 1929.

- XIV. — FOURNIER (Paul). — *Le royaume d'Arles et de Vienne (1138-1378), étude sur la formation territoriale de la France dans l'Est et le Sud-Est* — Paris, A. Picard, 1891.
- XV. — GUIGUE (M.-C.). — *Les voies antiques du Lyonnais, Dauphiné, etc., d'après les hôpitaux du Moyen-âge*, Lyon, Georg, 1877.
- XVI. — JAILLET (Charles). — *Histoire consulaire de la ville de Vienne du XIII^e au XVI^e siècle*, Vienne, Remilly, tome I seul paru, tome II à paraître.
- XVII. — JULLIAN (Camille). — *Histoire de la Gaule* (7 tomes).
- XVIII. — KLEINCLAUSZ. — *Lyon des origines à nos jours. — La formation de la cité* — Lyon, 1925.
- XIX. — LÉTONNELIER (G.). — *Les étrangers dans le département de l'Isère* (R.G.A., 1928).
- XX. — LONGNON (Auguste). — *La Gaule chrétienne au VI^e siècle*.
- XXI. — MAIGNEN (E.). — *Catalogue du fonds dauphinois de la Bibliothèque de Grenoble* — tome V, article « Vienne ».
- XXII. — MASSE et BONNIER (F.). — *Industrie du drap à Vienne* (Exposition internationale de St-Louis 1904, rapport du groupe 56).
- XXIII. — MILLER (Konrad). — a) *Die Peutingerische Tafel*, — b) *Itineraria romana, Stuttgart*, 1916.
- XXIV. — MOURU. — *Genève et la colonie de Vienne ; étude sur une organisation municipale, à l'époque romaine, 1888*, mémoire de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, I., XX.
- XXV. — PARDU. — *Le régime du Rhône « Etudes Rhodaniennes » 1925* — 2 volumes.
- XXVI. — PILOT DE THOREY. — *Dictionnaire historique et géographique*, article « Vienne » (Dictionnaire manuscrit à la Bibliothèque municipale de Grenoble).
- XXVII. — PRUDHOMME (A.). — *Les Juifs en Dauphiné aux XIV^e et XV^e siècles*. (Bulletin Académie delphinale, tome XVII, années 1881-1882).
- XXVIII. — REY. — *Le Guide des étrangers à Vienne.*, Imprimerie Lambert-Gentot, Lyon, 1819.
- XXIX. — RAYMOND (Marcel). — *Vienne et Grenoble* (Collection des « Villes d'Art »), Paris, 1907.
- XXX. — ROUGIER. — *L'agriculture du département de l'Isère* (1924).
- XXXI. — SAVIGNÉ (E.J.). — *Guide à Vienne* (1877), imprimé chez l'auteur.
- XXXII. — STEYERT. — *Nouvelle histoire de Lyon*, 3 vol., 1876, Lyon, Bernoux et Cumin, éditeurs.
- XXXIII. — SCHNEIDER (P.). — *Histoire des antiquités de la ville de Vienne* (publiée par Savigné).
- XXXIV. — THURGASSE (Humbert de). — *Histoire et généalogie de la famille de Mangiron en Viennois*, Lyon, 1905.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES DIVERSES

- XXXV. — *Comptes-rendus des congrès archéologiques généraux de France*, tenus par la « Société Française d'Archéologie ».
- a) dans le volume des séances générales tenues à Vienne en 1879, articles de :
- LEBIANG (J.T.), *Les découvertes faites à Vienne depuis l'année 1841 et les Fouilles archéologiques opérées à Vienne, pendant les années 1875. 1876 et 1877.*
- ROCHAS (le C^e de). — *Note sur les remparts romains de Vienne.*

- BROUCHOUD (C.). — *Des voies de communication entre Vienne et Lyon dans l'antiquité.*
- LEBLANC (J.-T.). — *Recherches sur les anciennes familles d'armuriers de Vienne.*
- b) dans le volume des séances générales tenues à Valence et Montélimar en 1925, articles de :
- FORMIGÉ (Julcs) et DESHOUTIERES (François). — *Vienne-sur-le-Rhône.*
Tiré à part dû à la Société des Amis de Vienne.
- XXXVI. — *Comptes-rendus des séances de la Chambre de Commerce de Vienne, de sa fondation (1864) à nos jours.*
- XXXVII. — *Bulletin de la « Société des Amis de Vienne » :*
- a) dans le n° 8 (année 1912).
- BOUVIER (abbé Claude). — *Vienne au temps du Concile.*
- b) dans les nos 10 et 11 (années 1914 et 1915) :
- BRESSE (Francis). — *L'association professionnelle dans le passé et de nos jours, en particulier à Vienne-en-Dauphiné.*
- c) dans les nos 21 et 22 (années 1925 et 1926), la conférence citée plus haut de M. André COLLEY (n° VIII).
- d) dans les nos 23 et 24 (année 1927 et 1928) ;
- FAURE (Maurice). — *Vienne il y a cent ans.*
- GERARD (Claude). — *Les usages du mistral des comtes de Vienne*
- e) dans les nos 27 et 28 (années 1931 et 1932).
- JAILLET (Charles). — *Le Palais du Miroir. Mémoire sur l'étymologie du nom de ce monument.*

OUVRAGES DIVERS

- XXXVIII. — ALLIX (André). — a) *La position géographique des grandes villes allemandes, dans « La Géographie », t. XXIX, 1914.*
b) *Les foires. Étude géographique, dans « La Géographie », n° de mai 1923.*
- XXXIX. — BRESSE (Paul). — *Notes sur les voies romaines à Vienne, dans « Vienna », 1^{re} série, 1923.*
- XI. — CHARVET (l'archidiacre Claude). — *Histoire de la Sainte Eglise de Vienne, Lyon, 1761.*
- XII. — CHEVALIER (le chanoine Ulysse). — *Les deux entrées et séjours de Charles VIII en la cité de Vienne les années 1491 et 1494, Vienne, 1881.*
- XLII. — DEMANGEON et MATRUCHOT. — *Variations de la population française de 1881 à 1926, dans les « Annales de Géographie », du 15 novembre 1926.*
- XLIII. — FAURE (Claude). — *Recherches sur l'histoire du Collège de Vienne-en-Dauphiné, Vienne et Paris, 1933.*
- XLIV. — JAILLET (Charles). — *Les origines de la presse à Vienne, Vienne, 1932.*
- XLVI. — SUEN TANG-YUET. — *Le loss de la vallée du Rhône, Thèse de lettres, Lyon, 1934.*

CARTES ET PLANS

- Carte d'Etat Major au 1/80.000^e.
feuilles : Lyon S.W. — Lyon S.E.
St-Etienne N. W., St-Etienne N. E.
au 1/320.000^e — feuille de Lyon.

Divers cartons de Konrad Miller dans « *Itineraria romana* ».

Etendue de la colonie de Vienne dans MORILL, ouvrage indiqué N° XXIV de la bibliographie.

Vienne gallo-romaine, plan établi par H. BAZIN dans *Vienne et Lyon gallo-romaines* ».

Plan de Vienne au XV^e siècle, par Charles JAILLET, dans ouvrage n° XVI de la bibliographie.

Plan de Vienne avec projets de quai et d'alignement des rucs (1773). Archives de l'Isère série C.K., N° 172.

Plan de Vienne en 1819 dans *Guide des étrangers à Vienne*, par REV.

Plan de Vienne en 1846 par APRÉ (ce plan figure dans la salle de travail de la Bibliothèque municipale de Vienne).

Plan de Vienne. Imprimerie Martin, 1923.

Carte industrielle de l'Isère, (Paris, Société de documentation industrielle), 1928 (plan de Vienne au 1/20.000^e).

CHRONIQUE VIENNOISE

Année 1933

— Au début du mois de février, la jolie fontaine de pierre de la place de l'Hôtel-de-Ville a été nettoyée et restaurée. L'urne qui la surmonte, ornée de têtes de lion et de glaçons, rongée par les intempéries et la mousse, a été descendue, et remplacée par une autre en tout point semblable. On trouve une description très fidèle et une lithographie de la fontaine, au milieu de la place (qui s'appelait alors place Neuve, et sur laquelle les maronniers n'avaient pas été encore plantés), dans *Le guide des étrangers à Vienne* qu'Etienne Rey, « directeur du Musée et professeur à l'École royale de dessin », a publié en 1829.

— Dans les premiers jours de mars, M. le professeur Jérôme Carcopino, membre de l'Institut, est venu voir la collection épigraphique du Musée lapidaire.

— Du samedi 20 au lundi 22 mai, sur la vaste place des Allobroges, spécialement aménagée à cet effet, s'est tenue, pour la première fois, la foire-exposition de Vienne. Le succès a été complet et les visiteurs ont afflué. Notre société y a participé, par l'aménagement d'un stand en collaboration avec le groupe épéranliste viennois. Nous devons noter, d'une façon toute particulière, l'heureuse innovation d'un salon des Beaux-Arts, due à l'initiative de la Société des Amis des Arts et des Livres de Vienne et de la région, alors seulement âgée de quelques mois. Ce salon avait été aménagé avec un très bon goût dans la salle des fêtes de la place de Miremont et une « cour-jardin » formait un coin de verdure et de fraîcheur fort agréable.

Cette manifestation en faveur du commerce local a été suivie de près par une autre, intitulée « quinzaine commerciale », organisée par l'ensemble des commerçants de la ville, qui dura du 17 mai au 3 juin. La grande idée de « la quinzaine » consistait en la remise, par les commerçants, de billets de loterie dont le nombre était proportionnel à la valeur des achats. Les lots étaient nombreux et divers. Ce fut aussi l'occasion de fêtes et,

particulièrement, d'une représentation de « *Mireille* » sur une scène aménagée dans la cour du théâtre et devant l'arc du Forum.

— Dans le courant des mois d'août et de septembre, a été exposée, dans la salle des pas-perdus de l'Hôtel-de-Ville, la maquette du nouvel hôpital qui s'élèvera sur la plateau du Mont-Salomon. L'architecte est notre concitoyen, M. Germain Grange, fils du vieux et vaillant tailleur de pierre et marbrier de Saint-André-l'Haut. Il fut titulaire, en 1929, d'un premier second Grand Prix de Rome.

— Vers le même temps, est entrée au Musée de la place de Miremont la maquette d'une statue de Berlioz par M. Claude Grange, frère aîné de l'architecte susnommé et comme lui Grand Prix de Rome. Cette maquette avait fait partie du Salon de Paris précédent. C'est un don gratuit de l'artiste, cher à ses concitoyens à plus d'un titre, qui en a enrichi nos collections.

— Le patrimoine artistique de Vienne s'est accru très sensiblement encore dans le courant de la même période, par les peintures qui ornent désormais le chœur de l'église Saint-Martin. Consacrées « A la gloire de l'Eucharistie » suivant le désir du curé de la paroisse, M. Olagnon, elles sont l'œuvre du maître Maurice Denis, membre de l'Institut. Exécutées dans l'atelier du peintre, elles ont été placées par marouflage aux murs du sanctuaire viennois, et achevées alors par l'éminent académicien.

— Le 9 octobre, les Viennois qui se trouvaient dehors ou qui « avaient mis le nez à la fenêtre » jouirent d'un spectacle naturel extrêmement rare, à savoir une pluie d'étoiles filantes. Le phénomène, commencé vers 19 heures, se prolongea jusque après 22 heures. Il donnait absolument l'impression d'un gigantesque feu d'artifice dont l'intensité, d'ailleurs, alla s'atténuant au fur et à mesure que le temps passait. Observé non seulement en France mais dans l'Europe entière, il a donné lieu à des articles dans toute la presse, et ce fut l'occasion de rappeler que de semblables faits avaient été enregistrés le 27 novembre 1872 et le 27 novembre 1885.

— En novembre, des travaux ont été exécutés à la tour dite de Philippe de Valois à Sainte-Colombe. Les pierres ont été rejointoyées et la plateforme a été recouverte d'un enduit imperméable. On crut bien agir, sans doute, en faisant disparaître le petit édifice, situé dans l'angle sud-ouest de cette plateforme, qui avait été élevé à une date relativement récente sur l'emplacement d'une des quatre échaugettes. Cette démolition, quoique peu

importante, a cependant modifié assez sensiblement l'aspect que nous connaissions à ce monument médiéval, et sa forme — désormais presque absolument prismatique — est très éloignée de celle d'antan révélée par les gravures anciennes ou par le dessin de Jean Worst (daté du 14 juillet 1665) que notre bulletin a reproduit dans ses numéros 23 et 24.

— Du 2 au 10 décembre, a eu lieu une « exposition rétrospective du Vieux Vienne », organisée par la Société des Amis des Arts et des Livres de Vienne et de la région avec l'appui de la Société des Amis de Vienne. Alimentée par les collections de la ville et quelques collections particulières, cette exposition comprenait une foule de tableaux, peintures, dessins, gravures, lithographies, bustes, médailles, monnaies, livres, affiches, papiers et objets divers, formant un résumé — très parlant aux yeux et à l'esprit — de l'histoire et des fastes de notre bonne vieille cité. Cette si louable manifestation de respect et d'affection pour les gens et les choses du long passé viennois a été complétée par une conférence faite le jeudi soir 7, au théâtre municipal, par M. Descroix, professeur au Lycée du Parc à Lyon, sur Vienne antique ; elle fut illustrée de projections, notamment sur le théâtre romain.

Année 1934

— L'année 1934 est marquée par l'élargissement des quais Pajot et Jean-Jaurès, et par celui du pont de la Demi-Lune sur la Gère, et du pont de la route nationale, sous le chemin de fer, à l'entrée de la place Diderot. Ces importants travaux, dus à l'initiative de la municipalité, ont apporté à la circulation une amélioration très sensible. Ils ont donné aussi à la partie basse de la ville — la partie rhodanienne — un air de bon aloi et de grandeur qui frappe l'attention. Sans doute peut-on regretter la disparition des arbres du quai et du coin d'ombrage des abords du confluent, car une ville n'a jamais trop de ces multiples poumons que sont pour elle les arbres, mais il faut reconnaître que l'esthétique n'y a rien perdu, bien au contraire.

— La seconde foire-exposition de Vienne a tenu ses assises au même lieu qu'en 1933, du samedi 19 au lundi 21 mai. Comme prélude joyeux, il y eut, le mercredi soir, la cérémonie du couronnement de la reine, et un défilé d'automobiles fleuries et illuminées, et, le jeudi après-midi, une fête enfantine.

Le second Salon des Beaux-Arts fut aussi goûté des Viennois que le premier.

— Le mercredi 23 mai, au théâtre municipal, une soirée artistique a été consacrée à notre regretté concitoyen, le compositeur Jules Buisson (1868-1923). M. Maurice Pierret y a donné une conférence sur l'homme et son œuvre qui a été pour beaucoup une révélation. Celle-ci a été publiée par *le Moniteur Viennois* dans le numéro qui a suivi.

— La sortie d'été de la société, qui n'avait pas été faite en 1933, a été double, ou plutôt doublée, cette année-ci. Les dimanches, 10 et 17 juin, les Amis de Vienne, auxquels s'étaient joints de nombreux membres du Photo-Club viennois, ont descendu le Rhône jusqu'en Avignon sur le bateau de plaisance « Rhodania ». Les touristes ont vécu des heures délicieuses dont les détails demeurent gravés profondément dans le souvenir. Un haut-parleur, installé spécialement et qui fonctionna parfaitement à la seconde descente, permit à M. Maurice Faure de donner des explications et des commentaires sur les paysages rencontrés et sur la vie du fleuve dans les temps anciens et moderne, et ceci ajouta au voyage, qui en comptait tant d'autres, la valeur très appréciable d'une excellente leçon de géographie et d'histoire.

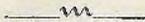
L'auteur de la présente chronique, dans les n^{os} 26 à 30 du *Moniteur Viennois*, a publié « quelques impressions » de ce beau voyage. En conclusion de son article, il se faisait l'interprète des sentiments de beaucoup de rhodaniens pour souhaiter ardemment que fût soutenue la navigation de plaisance, dans ce vaste programme de l'aménagement du Rhône dont on parle beaucoup depuis quelques années. Hélas ! l'été suivant, le bateau « Rhodania » n'a pas repris le service qu'il avait effectué, pendant deux ans seulement, deux fois par semaine — les jeudis et samedis après-midi — de Lyon à Vienne et retour, et les dimanches, de Lyon à Valence et parfois Avignon. Et cependant, une subvention de quelques dizaines de mille francs eût été seulement nécessaire pour permettre à la société de navigation de poursuivre sa tâche dont notre Sud-Est et plus particulièrement notre splendide vallée et notre chère ville eussent certainement profité grandement à plus ou moins longue échéance et avec une propagande judicieusement organisée. Ce qui semble avoir manqué pour que cette seconde expérience réussît, ce ne fut pas tant les fonds que le canal pour les recueillir, et c'est mille fois fâcheux.

— Une foire agricole, ayant donné lieu à un concours, s'est tenue le dimanche 16 septembre, sur la place des Allobroges, cette place que par habitude et en raison de l'usage auquel elle fut employée de 1789 à 1896, les Viennois appellent souvent encore le Champ-de-Mars.

L'après-midi du même jour s'est déroulé sur le terrain de l'ancien hippodrome de Pont-Evêque, et au-dessus de lui, un meeting d'aviation, organisé par le jeune Aéro-Club de Vienne. Cette manifestation sportive a fait revivre, pour quelques heures, une tradition qui, de 1887 à 1930, ne fut interrompue que pour la Grande Guerre. Pendant cette période, chaque été et une ou deux fois, les Viennois se rendaient en foule, à Pont-Evêque afin d'assister aux Courses de chevaux, et, avant que n'eût été la fréquence des automobiles, c'était, ces jours-là, le long défilé des voitures hippomobiles, tandis que le tramway à vapeur se chargeait de transporter, dans ses voitures archi-combles, les gens moins fortunés.

— Le samedi 22 septembre, en soirée, et le dimanche 23, en matinée, la musique de la Garde Républicaine, dirigée par le Commandant Pierre Dupont, a donné deux concerts, au kiosque de la place des Allobroges qu'on avait agrandi considérablement afin qu'il pût contenir l'importante phalange des musiciens. M. le Maire Hussel avait demandé le concours de la plus célèbre musique de France pour le profit du nouvel hôpital.

Ch. J.



NÉCROLOGIE

Année 1933

— Madame ANGÉNIOT est décédée à l'âge de 97 ans. Elle était inscrite parmi nos membres depuis le début. La part que son fils, notre ancien vice-président, avait prise à la fondation de la Société, l'y avait fortement attachée.

— M. BERGER, expert à Communay, s'intéressait à l'histoire de sa commune, pour laquelle il avait fait une monographie. Il avait tenu à être des nôtres, sachant combien de liens dans le passé avaient relié sa petite patrie, et notre ville.

— Madame Louis CLAIR est morte le 12 décembre 1933. Son juste renom de bienveillance, l'accueil de son salon et la beauté de sa voix, qu'elle mit en tant de circonstances au service de la charité, faisait qu'elle était connue de tous. Les deuils qui l'avaient si fréquemment frappée étaient une occasion d'accroître la sympathie qui allait vers elle.

— M. Claude DECOURT, qui avait été longtemps comptable à Vienne, s'était retiré à Condrieu. Mais, soit au temps de son activité, soit dans sa retraite, où il est mort en novembre 1933, il avait montré son attachement à la société dont il faisait partie depuis l'année 1922.

— Le 7 février 1933, notre imprimeur M. Henri MARTIN a été emporté, à l'âge de 64 ans, par une crise cardiaque. C'était un sociétaire de toujours. Il avait été en bien des circonstances un bon conseiller, et nos publications lui ont dû beaucoup. En cela, il se montrait le continuateur de son associé Ogeret, qui avait été notre premier secrétaire général, et aussi le continuateur de Savigné, qui fut un maître imprimeur de talent. M. Martin maintenait donc dans sa maison des traditions de goût et de soins, auxquelles il se complaisait. Il était fils de drapier, et avait lui-même commencé à se consacrer à la draperie, avant de donner toute son affection à l'imprimerie. Son nom devra demeurer comme celui d'un sociétaire qui a été utile à l'œuvre des Amis de Vienne.

— Le Dr PAPADOPOULOS, qui exerça à Ste-Colombe où il mourut en mai 1933, n'avait pas hésité à donner à la société son adhésion ; il lui resta fidèle jusqu'à sa mort. Il a laissé le souvenir d'un homme silencieux et bienfaisant.

— M. Eugène PARPETTE, ancien négociant en notre ville, est mort à Grasse, le 20 mai 1933. Son nom apparaît pour la première fois sur le bulletin des années 1917-1918. Il nous resta toujours fidèle.

— M. Adonis PETETIN consacrait ses loisirs à l'art de la photographie. Le Photo-Club de Vienne le considère, à juste titre, comme un de ses fondateurs. Il était sans jalousie, et aimait à aider tous ceux qui s'essayaient à atteindre les succès qu'il connaissait. Il prêta à plusieurs reprises, avec une entière bonne grâce, ses clichés à notre société. Il est mort à 86 ans le 29 décembre 1933.

— M. Léon TERRIER, avait été photographe à Vienne, cours Brillier, pendant de nombreuses années. L'adhésion à notre société lui avait paru le devoir de tout viennois ; et il était demeuré des nôtres, lorsqu'il se retira à Pont-Evêque où il est mort en août 1933, dans sa 71^e année.

— M. Alphonse VEYRE avait eu bien des fois, comme correspondant local des journaux, à nous manifester sa sympathie, en accueillant ou en faisant accueillir les communiqués qui lui étaient remis. Il est mort le 21 juillet 1933, à l'âge de 47 ans.

Année 1934

— M. Hubert COUTURIER de Royas est mort en août 1934. Il n'assistait pas à nos réunions, et on le voyait rarement à Vienne. Mais il se sentait de dépendance viennoise et son attachement à notre société n'avait jamais faibli depuis son adhésion aux premiers jours.

— M. CUTIVET, ancien notaire à St-Alban-du-Rhône est décédé en août 1934. Il ne pouvait guère profiter de nos séances, mais il ne manquait jamais de nous adresser ses excuses, correct et ponctuel, comme il apparaissait en toutes choses.

— M. Philibert DURET est mort le 17 août 1934. Les services de tous ordres qu'il avait apportés à la Société ont reçu à l'assemblée générale de 1935, l'hommage mérité par une assiduité et une constance dont l'exemple restera précieusement gardé.

— M. Alfred GUILLET, employé aux P.T.T., avait apporté à la Société une de ces adhésions volontaires et heureuses qui sont une approbation précieuse et une récompense. Il venait à nos assemblées, avec beaucoup de régularité, toujours satisfait de ce qu'il y apprenait, et attentif à remercier du plaisir que sa bienveillance y avait trouvé. Il est mort au Grand-Serre en janvier 1934.

— Le Colonel Antoine JOUFFRAY est mort à Arrandon (Morbihan) le 1^{er} novembre 1934 à l'âge de 86 ans. Il appartenait à cette famille viennoise dont le nom reste inscrit sur nos listes, et qui demeure attaché à notre ville. Les circonstances l'avaient amené à fixer sa retraite bien loin du Dauphiné. Mais il avait conservé de l'affection pour notre ville, et quand, il y a quelques années, son adhésion fut sollicitée, il la donna aussitôt, et tint à racheter sa cotisation.

— M. Clément MARTINON, ancien président du Tribunal Civil de Vienne, est mort assez brusquement le 5 mai 1934. Il avait été d'abord inscrit au barreau de Vienne, puis était entré dans la magistrature. Les attaches qu'il avait à Vienne devaient le ramener en sa ville qu'il ne quitta plus : il y fut juge d'instruction, puis juge au siège, et enfin Président. Il était un artiste de talent, et il aima à peindre les bords du Rhône, ou certains aspects de l'Oisans où il allait villégiaturer.

— Le Docteur Paul MAYOUD est mort le 30 juillet 1934. Né à Pont-Evêque, il s'était installé à Vienne en 1903. Dans le courant de la même année, il devint médecin des hospices, et le resta jusqu'en 1925. De 1911 à 1931, il fut médecin du collège et de l'Ecole pratique. C'est aussi dans un régiment de Vienne, le 99^e d'Infanterie qu'il fut médecin de bataillon. En 1919, il fut élu conseiller municipal ; il avait obtenu le plus grand nombre de voix dans la liste qui choisit M. Jules Pajot comme maire.

L'attachement qu'il montra à sa ville en tant de circonstances, était total, silencieux, judicieux et désintéressé.

Il faisait partie de notre Société depuis sa fondation.

— M. Victor PEZANT est mort en août 1934. Bien qu'éloigné de sa ville, il avait manifesté le désir d'entrer dans notre société, et à diverses reprises, lors de ses passages à Vienne, il avait montré l'intérêt qu'il portait à l'œuvre entreprise par les Amis de Vienne.

— M. Barthélemy VAGANAY est mort à Vienne le 2 décembre 1934. Il avait donné son adhésion à notre société dès son origine. Il s'était, par la suite fait inscrire comme membre perpétuel. Dès qu'il fut installé sur le quai du Rhône, au n° 3, et qu'il fut ainsi sur le territoire de l'église St-André-le-Bas, il apporta un concours total au chanoine Rival, devenu son curé, pour les travaux qui s'effectuaient. Il est de ceux dont le nom devra être retenu parmi les générosités qui ont permis de rendre au monument l'éclat qu'il devait retrouver.

Il avait dans l'industrie viennoise une place importante. et avec ses deux frères, avait porté à un haut point de réussite la maison paternelle.

M. F.

BIBLIOGRAPHIE VIENNOISE

AVIS DE LA REDACTION

Les publications relatives à la ville de Vienne ayant été particulièrement nombreuses au cours des années écoulées, les rédacteurs se sont trouvés dans l'impossibilité de donner de celles-ci, dans le présent numéro du bulletin, les comptes rendus habituels dont la mise en œuvre eût encore prolongé de façon considérable l'achèvement dudit numéro déjà fort en retard. Le suivant comblera la lacune, et comme ce travail bibliographique est destiné plus encore, peut-être, aux Amis de Vienne futurs qu'il veut guider dans les études viennoises qu'aux Amis de Vienne présents, la transposition aura peu d'importance.

Liste des Membres

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.

- Faure (Maurice), avocat, membre de la Commission des Musées et de la Bibliothèque, *président*.
Allemand (Firmin), ancien architecte, membre de la Commission des Musées et de la Bibliothèque, *vice-président*.
Bresse (Francis), avoué, ancien conseiller général, ancien maire de Vienne, membre de la Commission des Musées et de la Bibliothèque, *vice-président*.
Brousse (Laurent), ingénieur, *vice-président*.
Frécon (André), docteur en médecine, *vice-président*.
Vassy (Albert), conservateur des Musées et de la Bibliothèque, *vice-président*.
Jaillet (Charles) fabricant de drap, *secrétaire*.
Gleyzolle (Jean), banquier, *trésorier*.
Bonnier (Abel), propriétaire-agriculteur.
Cottaz (Joseph), professeur de dessin honoraire.
Frécon (Pierre), notaire, membre de la Commission des Musées et de la Bibliothèque.
Michalon (Paul), fabricant de drap.
Perroncel (Auguste), propriétaire de l'Hôtel du Nord.
Silvestre (Antoine), fabricant de drap.
Vaganay (François), fabricant de drap, président de la Chambre de Commerce.

ADMINISTRATEURS HONORAIRES ET PRESIDENTS HONORAIRES

MM.

- † Angéniol, avoué à Gap (Hautes-Alpes).
† Duret (Philibert), avoué honoraire.
† Girard (Claude), notaire honoraire.
† Ronjat, ancien président du Comité de Vienne de protection des sites et monuments pittoresques.

MEMBRE D'HONNEUR

- † M. Lucien Bégule, à Lyon.

MEMBRES PERPETUELS (1)

MM.

- Allemand (F.), ancien architecte, quai Riondet, Vienne.
† Bonnier (F.), président de la Chambre de Commerce, Vienne.
Bonnier (Abel), Montrozier, Seyssuel près Vienne.
Bonnier (Mlle Germaine), villa Bon Accueil, Estressin-Vienne (Isère).
† Bouvier (François), manufacturier, rue Rochebrun, Vienne.
Bresse, avoué, ancien maire de Vienne, montée St-Marcel.
Brousse (Laurent), ingénieur, Coupe-Jarret, Vienne.
S. E. Mgr Caillot, évêque de Grenoble (Isère).
† Chazel (Mme), St-Symphorien-d'Ozon.
† Chantelouve (Francisque), Vienne.
† Colas (Jean), fabricant de drap, Vienne.
Compagnie Fr. de Produits Chimiques et de Matières colorantes de St-Clair-du-Rhône (Isère).
Comte (Noël), chirurgien-dentiste, Vienne.
Cottet (B.), banquier, 8, rue de la Bourse, Lyon.
Dalmais F., banquier, cours Wilson, 13, Vienne.
† Dauriac Eugène, ancien industriel, boulevard de la Pyramide, Vienne.
Dijou, 51, rue Auguste Comte, Lyon (2^e).
† Duret, avoué honoraire, cours Wilson, Vienne.
Faure (Maurice), avocat, 11, quai du Rhône, Vienne.
Formigé (Jules), architecte en chef des Monuments historiques, 52, avenue de Tokio, Paris.
Frachon (Marcel), agent de change, 14, place Carnot, Lyon.
François (Henri), rue du Rocher, 55, Paris.
Frécon (Pierre), notaire, 5, rue Peyron, Vienne.
Frécon, docteur en médecine, place Miremont, Vienne.
Galland (Albert), avocat à la Cour d'Appel, rue de Marignan, 14, Paris.
† Girard (Claude), notaire honoraire, place St-Paul, Vienne.
† Jacquet (Claude), manufacturier, quai Riondet, Vienne.
† Jacquier (Gabriel), Estressin, près Vienne.
Jaillet (Gabriel), fabricant de drap, 14, montée de Beaumur, Vienne.
† Jouffray (le Colonel A.), Korikucl-en-Arradon (Morbihan).
Kergorlay (Comte de), Château de Septème, Septème.
Léon Paul, directeur honoraire des Beaux-Arts au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Paris.
Les Chapelains de N. D. de Pipet, Vienne.
S. E. le cardinal Maurin, archevêque de Lyon et de Vienne, primat des Gaules, Lyon.
Michalon (Paul), fabricant de drap, villa Marcelle, quai Riondet, Vienne.
Pellet (Henri), manufacturier, rue Lafayette, Vienne.
Pivard (J.-B.), fabricant de drap, 11, place St-Pierre, Vienne.

(1) Membres ayant racheté leur cotisation par un versement unique de 300 francs.

MM.

- Platet (Paul), vice-président du Crédit Lyonnais, 82, boulevard de la Croix-Rousse, Lyon.
- Poidebard (Robert), 41, rue St-Hélène, Lyon.
- † Rival, curé-archiprêtre de St-André-le-Bas, Vienne.
- † Reymond (Pierre), directeur d'Assurances, quai du Rhône, 5, Vienne.
- Rondet (Henri), avocat, rue de la Table-Ronde, Vienne.
- Rostaing (Léo), banquier, Annonay (Ardèche).
- Seguin (Jean), représentant, rue Victor-Hugo, Vienne.
- † Selliez (Georges), manufacturier, cours de Verdun, Vienne, et rue Heilmann, 6, Roubaix.
- Silvestre (Joseph), fabricant de drap, Charavel, Estressin-sur-Vienne.
- Silvestre (Joannès), fabricant de drap, Ste-Colombe-lès-Vienne (Rhône).
- Silvestre (Antoine), fabricant de drap, rue Port au Prince, Estressin près Vienne
- † Senequier-Crozet (abbé), Grenoble.
- † Teste du Bailler, notaire honoraire, les Tupinières, Vienne.
- † Thimont (Mlle Mathilde), Vienne.
- Tremeau (Robert), président de la Chambre de Commerce, manufacturier, 2, quai du Rhône, Vienne.
- Tremeau (Louis), manufacturier, 7, rue H. Berlioz, Vienne.
- Vaganay (François), fabricant de drap, place des Capucins, 1, Vienne.
- † Vaganay (Barthélemy), fabricant de drap, 3, quai du Rhône, Vienne.
- + Valluit, manufacturier, Vienne.

MEMBRES DONATEURS (1)

MM.

- Baratin (F.), notaire, 44, place de la République, Lyon.
- Boudier (Joannès), 15, rue de Presbourg, Paris.
- Guérin (L.), avenue de Noailles, 53, Lyon.
- Jourdan (Henri), château de Golat, par Bougé-Chambard (Isère).
- Miol-Flavard (A. de), 14, rue de Marignan, Paris (8^e).
- Neyret (Jean), Bel-Air, St-Etienne (Loire).
- Valentin (Paul), boulevard Magenta, 151, Paris.

MEMBRES ORDINAIRES

- La Ville de Vienne.
- La Compagnie des Avoués.
- L'Ordre des Avocats.
- La Chambre de Commerce, place St-André-le-Bas, Vienne.
- La Chambre des Notaires

(1) Membres ayant payé pour dix années une cotisation unique de 100 frs

- La Chambre Syndicale des artisans coiffeurs de Vienne et la région, 15, rue des Clercs, Vienne.
Syndicat des Pâtisseries et Confiseurs de Vienne et la région, 1, place Emile-Zola, Vienne.

A

MM.

- Alamartine (D^r), chirurgien des Hôpitaux, 11, avenue Félix-Faure, Lyon.
Albon (marquis d'), château d'Avauges, par St-Romain-de-Popey (Rhône).
Alet, conservateur de la Bibliothèque Municipale, 7, place de Miremont, Vienne.
Allemand-Martin, professeur au Lycée du Parc, 45, rue Malesherbes, Lyon.
Anciens Etablissements Pascal-Valluit et Bonnier et Fils réunis, Estressin.
Andriot (H.), avocat à la Cour, 2, rue Sala, Lyon.
Archives départementales de l'Isère, Grenoble.
Aubry (Auguste), architecte, place du Palais, Vienne.

B

MM.

- Babois (Edouard), directeur d'usine, avenue Berthelot, Vienne.
Baile, lainages, Cours Wilson, Vienne.
Banque de France (le Directeur de la), Vienne.
Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie (le Directeur de la), Vienne.
Barbier (Paul), garagiste, 15, quai Jean-Jaurès, Vienne.
Bardet (Joseph), gérant de la Coopérative Charbonnière, rue des Célestes, Vienne.
Barge (D^r P.), médecin, Hôpital Militaire, Brest (Finistère).
Barjon (Hippolyte), 26, rue Roussel, Paris.
Barrère (Adrien), directeur de contentieux, 1, rue Auguste-Donna, Vienne.
Baule (André), chef d'entretien, Et. Jaillet et Pivard, 58, rue du 11 Novembre, Vienne.
Bellemin (Jean), employé, Et. Jaillet et Pivard, Vienne.
Bellot, serrurier, 56, cours de Verdun, Vienne.
Benatru (Jules), négociant en fruits, 1, boulevard H.-Fleury, Vienne.
Berger (François), représentant, place Emile-Zola, Vienne.
Bernard (Mme Joseph), 24, avenue Victor-Hugo, Boulogne-sur-Seine.
Bernard (Jean), 24, avenue Victor-Hugo, Boulogne-sur-Seine.
Bernard-Girodon (Marcel), 17, rue Centrale, Lyon.
Bernard (Marius), représentant, 4, rue des Clercs, Vienne.
† Berne (H), avoué, 1, rue Clémentine, Vienne.
Bertoye (Emile), 29, cours Morand, Lyon.
Bertrand (Jean), capitaine, AFL, section d'études, SP 600, Beyrouth (Liban).
Besse (G.), restaurant, 6, place St-Maurice, Vienne.
Besson (Paul), rue de Bourgogne, 12, Vienne.
Beyssier (J.), professeur, 1, rue Henry-Jacquier, Vienne.

MM.

- Bigot (Joseph), Avenue Gambetta, Oran.
Billet (Jean), directeur de la Caisse d'Épargne, Vienne.
Birochon, ancien directeur d'usine, place St-Maurice, Vienne.
Blanchard Frères, imprimeurs-éditeurs et libraires, cours Wilson, 6, Vienne.
Blot Georges, procureur de la République, rue Jacques de Molay Vienne.
Bloch (Paul), négociant en laine, 11, avenue Maréchal Pétain, Colmar (Ht-Rhin) et chemin de Largentière, Estressin.
Bloch, marchand de fers, place Emile-Zola, Vienne.
Bluntschli (Mlle), à Ste-Colombe (Rhône).
Boisset (Pierre), industriel, place de l'Hôtel-de-Ville, Vienne.
Bonnardel (chanoine J.), 10, rue du Vieux-Temple, Grenoble.
Bonmassieux, pharmacien, rue Aristide-Briand, Vienne.
Bonneton (Louis), fabricant de drap, 5, rue Jacquard, Vienne.
Bonavero (Jean), industriel, place Piliard, Vienne.
Borde (Jean), employé, 51, rue Victor-Hugo, Vienne.
Borne (André), représentant, St-Alban-les-Vignes, Vienne.
Boudier (Sébastien), industriel, route d'Avignon, Vienne.
Bourbonnais, ingénieur, 134, rue de Sèze, Lyon.
Bourgade (Fl.), 3, rue Mazenod, Lyon.
Bourguignon (F.), 12, place du Palais, Vienne.
Bourrin, chimiste, Ste-Colombe-lès-Vienne.
Bouttier (Mlle Clotilde), 44, rue de Bourgogne, Vienne.
Bouvard (Jean), négociant, rue du Collège, Vienne.
Bouvat (Jean), entrepreneur de maçonnerie, 53, rue Victor-Faugier, Vienne.
Bouvat (Joseph), matériaux de constructions, 54, rue Victor-Hugo, Vienne.
Bouvier (Mme Jules), rue de la Charité, Vienne.
Bouvier (Claude), 15, rue de la Charité, Vienne.
Bouvier (Dr Henry), rue Lafayette, Vienne.
Bouvier-Donnat (Pierre), horloger-bijoutier-orfèvre, 5, rue Ponsard, Vienne.
Boyet, graveur, rue Poète-Martial, Vienne.
Boyron (Georges), ancien filateur, Estressin-s/-Vienne.
Breille (Louis), représentant, route Nationale, Sainte-Colombe (Rhône).
Bridot (Marcel), épicier, 9, cours Wilson, Vienne.
Brun (Camille), principal du Collège F. Ponsard, Vienne.
Brun (Georges), Cie Le Phénix, 10, quai de Retz, Lyon.
Brun (Marcel), ingénieur-chimiste, 209 bis, avenue Jean-Jaurès, Lyon.
Bruyat (Mlle), commerçante, cours Wilson, Vienne.
Buffévent (Michel de), ingénieur des Ponts et Chaussées, directeur-adjoint du Service des Eaux de Versailles, Marly, St-Cloud, Château de Versailles (Seine-et-Oise).
Buthion (Paul), négociant, place de Miremont, Vienne.

C

- Cannier (Antoine), 14, rue Palluat du Besset, St-Etienne.
Carcel (E), 1, rue de la Victoire, Lyon.
Casanova (P), juge au Tribunal de Moutiers (Savoie).

MM.

- Catheland (Henri), représentant, Les Barottes, Ste-Colombe-lès-Vienne (Rhône).
- Cavard (abbé Pierre), N. D. de l'Isle, Vienne.
- Cayrat, horloger-bijoutier, cours Wilson, Vienne.
- Chambaud (Claude), ingénieur-électricien, 24, cours Wilson, Vienne.
- Champinot (Eugène), représentant, 9, rue Française, Paris (2^e).
- Champlong (P.-A.), représentant, 6, place Emile-Zola, Vienne.
- Chantelouve (Mme Joseph), place de Miremont, Vienne.
- Chapuis (Louis), avocat, boulevard de la République, Vienne.
- Chapus, café-bar de la Gare, cours Wilson, Vienne.
- Charreton (Mlle A.-L.), 46, rue Victor-Hugo, Vienne.
- Charuit (Mme J.), « La Pergola », 175, chemin de la Madragueville, à Marseille.
- Charnay, rue Boson, Vienne.
- Chatain, secrétaire général des services de la Chambre de Commerce, Vienne.
- Chaumartin (Dr H.), chirurgien-dentiste, Port de l'Écu, Vienne.
- Chautant (Charles), négociant en bois, 56, cours de Verdun, Vienne.
- Chavanis (Amédée), quai de Retz, 8, Lyon.
- Chavrier (Mlle), 12, rue de Bourgogne, Vienne.
- Chenebon (Louis), représentant, 5, place du Jeu-de-Paume, Vienne.
- Chenebon (Emile), agent de publicité et libraire, 13, cours Wilson, Vienne.
- Cheyne, juge d'instruction au Tribunal civil de Vienne.
- Chollat, professeur, Institution Robin, Vienne.
- Chomienne (Charles), villa Margot, 37, rue des Moulins, Valence.
- Citerne (Léon), coiffeur, 9, cours Wilson, Vienne.
- Claret (Henri), industriel, boulev. de la Côte, Villeurbanne (Rhône).
- Cléchet (Joseph), port des Jacobins, Vienne.
- Colard, directeur du Comptoir Lyon-Alemand, rue Lafayette, Vienne.
- Colin (Joseph), fabricant de drap, Coupe-Jarret, Vienne.
- Combaudon (Georges), Vienne.
- Combaudon (Mme), place Miremont, Vienne.
- Combe, notaire, 9, cours Wilson, Vienne.
- Contamin (Mme François), rue Victor-Faugier, Vienne.
- Coquier (Gaston), chirurgien-dentiste, rue de Bourgogne, Vienne.
- Coquier (Claude), dentiste, rue de Bourgogne, Vienne.
- Côte (Eugène), maire d'Eyzin-Pinet (Isère).
- Cottaz (abbé J.), curé de Seyssuel (Isère).
- Cottard (Ferdinand), représentant, 145, rue d'Avignon, Vienne.
- Cottaz, professeur de dessin honoraire, 14, quai Jean-Jaurès, Vienne.
- Cotton (M.), Hôtel de l'Union, port des Jacobins, Vienne.
- Coutavoz, architecte, 12, Avenue Alsace-Lorraine, Grenoble, et la Passardière, Vienne.
- Couturier (François), professeur honoraire à l'Université, quai de Serbie, 14, Lyon.
- Couturier, 3, Port des Jacobins, Vienne.
- Couturier (G.), place Maure, Die (Drôme).

MM.

Crédit Lyonnais (le directeur du), Vienne.
Crétin (Louis), industriel, rue Donna, Vienne.
Cuniot, docteur en médecin, Saint-Vallier (Drôme).
Curtaud, rue de Gère, Vienne.

D

Dalban-Moreynas (Joseph), représentant, quai Riondet, Vienne.
Datry (René), avocat, ancien maire de Vienne, 12, rue Ponsard.
Vienne.
Dauriac (Mlle Eugène), boulevard de la Pyramide, Vienne.
David (Pierre), receveur d'Enregistrement, 17, rue d'Assas, Paris.
Décloître, économiste au Collège F. Ponsard, Vienne.
Deceur (Mlle Rose), 44, quai Riondet, Vienne.
Defflassieux (André), notaire, quai Riondet, 2, Vienne.
Defforey (Louis), Lagnieu (Ain).
Delnord (Albert), préparateur, Pharmacie Verret, 49, rue de
Bourgogne, Vienne.
Demasies, pharmacien, place de Miremont, 5, Vienne.
Didier (C.), reporter photographe, St-Romain-en-Gal (Rhône).
Domenach, ingénieur, chemin St-Maximin, Lyon.
Doyon (Noël), les Quatre Vents, Crépieux-la-Pape (Ain).
Duc-Dodon (Elie), notaire, La Côte-St-André (Isère).
Dulong de Rosnay (Joseph), Frazé (Eure-et-Loir).
Duret (Henri), greffier en chef de la Cour d'Appel, 11, quai St-
Antoine, Lyon.
Duret (Michel), receveur honoraire de l'enregistrement, 12, rue
de Bourgogne, Vienne.
Dyant (Eugène), filateur, rue Hector-Berlioz, Vienne.
Dyant (Henri), filateur, Ste-Colombe-lès-Vienne (Rhône).

E-F

Echinard (Henri), 2, place du Palais, Vienne.
Echinard (Pierre), 13, place de l'Hôtel-de-Ville, Vienne.

Fabre (Louis), directeur d'assurances, 1, rue Auguste-Donna,
Vienne.
Faure (Dr Léon), Les Anémones, 51, bd Carnot, Cannes (A.-M.).
Faure (abbé), professeur à l'Institution Robin, Vienne.
Faure (Gabriel), 14, place Carnot, Lyon.
Faure (Claude), archiviste en chef du Rhône, 3, rue du Plat, Lyon.
Faure (André), rue Durandal, Châteaurenard (B.-du-Rhône).
Faure (Auguste), docteur en médecine, 34, rue Voltaire, Vienne.
Faure (Humbert), avocat, 46, quai St-Vincent, Lyon.
Favrot (Edouard), l'Hermitage, Coupe-Jarret, Vienne.
Font (Pierre), Caisse Régionale Agricole, rue du Musée, Vienne.
Fournier (Eugène), tailleur, 8, place St-Maurice, Vienne.
Foussadier (Emile), 25, avenue M. Berthelot, Vienne.
Frenay (Colonel), avenue du Teil, Montélimar (Drôme).
Frenay (François), fabricant de drap, 17, place de Miremont.

MM.

- Frenay (Frédéric), fabricant de drap, 16, rue de Gère, Vienne.
Fromont de Bouaille (lieutenant-colonel), 19, chemin des Fontaines, la Mulatière (Rhône).
Fruton (Henri), fabricant de drap, rue Pâgeron, Vienne.

G

- Galland (Jean), fabricant de drap, 1, place St-Pierre, Vienne.
Galland (Henri), ancien maire de Ste-Colombe (Rhône).
Galland (Henri), avocat au Barreau de Vienne, Ste-Colombe-lès-Vienne (Rhône).
Gallifet (L.), 8, rue Vimaine, Vienne.
Galon, 5, rue du Pin, Alger (Algérie).
Garcin, habillement, 1, cours Wilson, Vienne.
Gardon (P.), substitut du Procureur général, Besançon (Doubs).
Gardon (Mme), 50, rue Victor-Hugo, Vienne.
Garnier (chanoine Adrien), vice-recteur des Chapelains de N. D. de-la-Salette, La Croix-de-Montfleury, La Tronche (Isère).
Garon (Louis), industriel, route d'Avignon, Vienne.
Garon (Joseph), industriel, La Tressinière, Estressin.
Garon (Marcel), Les Charmilles, Vienne (Isère).
Gaudin (Claude), agent d'assurances, place des Carmes, Vienne.
Gayot (Mme), Limas (Rhône).
Genevet (Mme), place St-Pierre, Vienne.
Genin (A.), directeur d'assurances, rue Juiverie, Vienne.
Gerin (Mlle Odette), 5, Rampe de Coupe-Jarret, Vienne.
Gerin (Raphaël), employé, Et. Jaillet-Pivard, Vienne.
Gery (Léon), négociant, 1, boulevard de la Sous-Préfecture, Vienne.
Gervat (Félix), professeur au Collège de Vienne, 13, rue Teste-du-Bailler.
Gien (Prosper), avenue Joubert, Ste-Colombe-lès-Vienne.
Gindre (Luc), comptable, boulevard Maupas, Vienne.
Girard (A.), pharmacien, 3, place de l'Hôtel-de-Ville, Vienne.
Girard (Mme Claude), place St-Paul, Vienne.
Girard (Claude), négociant en papiers-peints, 3, rue de la Chaîne, Vienne.
Giroud (Mme Hugues), Estressin.
Giroud (Henry), industriel, St-Victor-de-Cessieu (Isère).
Giroud (Maurice), industriel, 45, rue Victor-Hugo, Vienne.
Gleyzolle (Jean), banquier, la Chapuise, St-Cyr (Rhône).
Gleyzolle & Cie, banquiers, cours Wilson, Vienne.
Godard (Antonin), architecte, 15, rue de Lorraine, Nancy (M.-M.).
Gondin (Charles), architecte expert, rue Ponsard, Vienne.
Gonon, directeur d'assurances, quai Riondet, Vienne.
Gorand-Gandy (Mme), rue des Orfèvres, 7, Vienne.
Gounon (L.), épicier, rue Clémentine, Vienne.
Gourdant (Mme Vve Louis), 51, montée Saint-Marcel, Vienne.
Gourdant (Paul), négociant, rue Clémentine, Vienne.
Grange (Claude), sculpteur, 108, rue Falguière, Paris.
Grangeon et Crettin, entrepreneurs de menuiserie, place Saint-Maurice, Vienne.
Gras, chirurgien-dentiste, place de l'Hôtel-de-Ville, Vienne.
Gravano, rue du Pont, Ste-Colombe-lès-Vienne (Rhône).

MM.

- Gravier (Edouard), employé, Et. Jaillet-Pivard, Vienne.
Grésillon (André), docteur en médecine, cours Wilson, Vienne.
Grésillon (Jean), avocat, Cours Wilson, Vienne.
Gros, docteur en médecine, 1, rue Peyron, Vienne.
Gueidan (Henri), villa Marguerite, avenue Gustave Flaubert, St-Junien (Haute-Vienne).
Guérin (Louis), négociant, rue du Collège, Vienne.
Guerrier (Lucien), ingénieur-électricien, Cours Wilson, Vienne.
Guicux (Léon), Boulevard de la Pyramide, Vienne.
Guiffroy (François), négociant, 4, place de Miremont, Vienne.
Guillaud (Léon), avoué, cours Wilson, Vienne.
Guillon, zingueur, rue E. Bonnier, Vienne.
Guy (Auguste), notaire, St-Symphorien-d'Ozon (Isère).
Guy (chanoine Henri), curé-archiprêtre, Voiron.
Guy (Johannès), greffier des Justices de Paix, Vienne.
Guy (Victor), capitaine de vaisseau en retr., r. du Musée, Vienne

H

- Hassler (Jean), docteur en médecine, place St-Maurice, Vienne.
Hélie (chanoine), curé, villa Moulin Voiron.
Hein (Paul), secrétaire de la Chambre Syndicale du Textile, cours de Verdun, Vienne.
Hincein, commissaire-priseur, rue des Orfèvres, Vienne.
Honorat (Alphonse), architecte, Ste-Colombe (Rhône).
Hours (Auguste), épicier en gros, président du Tribunal de Commerce, route d'Avignon, Vienne.
Husson (le général), commandant d'armes, quai Riondet, Vienne.

I-J

- Igonetti (Francisque), avocat, 8, rue Ponsard, Vienne.
- Jacquet (Joseph), manufacturier, rue Vimaine, Vienne.
Jacquet (Mlle Marie), rue H. Berlioz, Vienne.
Jacquet (Mlle Alex), 7, rue de l'Hôtel-de-Ville, Villeurbanne (Rhône).
Jacquet (Jean), rue Hector-Berlioz, Vienne.
Jacquet (Mlle Thérèse), 40, quai Riondet, Vienne.
Jacquet (Mlle Elisabeth), 40, quai Riondet, Vienne.
Jacquier (Baptiste), architecte du Gouvernement, Vienne.
+ Jail (le chanoine Oronce), aumônier au Bon-Pasteur, Saint-Martin-d'Hères (Isère).
Jaillet (Mlle Léonie), 56, rue V.-Faugier, Vienne.
Jaillet (Charles), fabricant, 89, route d'Avignon, Vienne.
Jaillet (Mme Charles), 89, route d'Avignon, Vienne.
Jaillet (Roger), fabricant, 2, quai Riondet, Vienne.
Jouffray (Jules), 108, boulevard de Montbaron, Nice (A.-M.).
Journaud (Pierre), négociant, 24, rue du 11 Novembre, Vienne.
Journaud (Maurice), agent d'assurances, 11, place Saint-Pierre, Vienne.

MM.

Jullien (chanoine), curé archiprêtre de St-Maurice, Vienne.

K

Kratchko (le docteur Wladimir), place de l'Hôtel-de-Ville, Vienne.

L

Labbé (Paul), secrétaire général de l'Alliance Française, 30, rue de Washington, Paris (8^e).

Lacombe (Ch.), notaire à Artas (Isère).

Ladreyt-Solliez (Mme René), 7, rue de la Gare, Cysoing (Nord).

Lafond (Charles), entrepreneur de transports, rue Victor-Hugo, Vienne.

Lagnier (Alfred), entrepreneur, 8, rue Victor-Hugo, Vienne.

Lambert (le chanoine Paul), curé de St-André-le-Haut, Vienne.

Larderet (Marcel), représentant, 16 bis, cours Wilson, Vienne.

Lefrançois (Marcel), professeur, 17, boulevard de Juranville, Bourges (Cher).

Lesceur (Jean), constructions métalliques, Vienne.

Lessons, 258, grande rue Châteauneuf, Châtellerault (Indre).

Léty (Hippolyte), professeur à l'école des Beaux-Arts de Tourcoing (Nord).

Leusse (Robert de), avocat, rue Victor-Hugo, Vienne.

Leydier, industriel, 48, rue de Condé, Lyon.

L'Huillier (Pierre) ingénieur, Estressin, Vienne.

Linossier (chanoine), secrétaire général à l'Evêché, 11, place des Tilleuls, Grenoble (Isère).

Linossier et Gagneux, représentants, 20, rue de Gère, Vienne.

Louvat, Cours Wilson, Vienne.

Luc-Pupat (abbé A.), curé-archiprêtre de St-Symphorien-d'Ozon (Isère).

Lugand (Dr), chirurgien-dentiste, place de l'Hôtel-de-Ville, 10, Vienne.

Luiset, industriel, Ste-Colombe-lès-Vienne (Rhône).

M

Macabéo (Jean), industriel, Pont-Evêque (Isère).

Macabéo (Louis), industriel, Pont-Evêque (Isère).

Magnard, restaurateur, Cours Brillier, Vienne.

Magné (Mlle Anne), 31, rue Victor-Hugo, Vienne.

Maisonneuve, ancien fabricant de drap, place St-Sévère, Vienne.

Malcour (François), négociant en vins, 32, rue F.-Bonnier, Vienne.

Mandernach (Joseph), employé, Et. Jaillot-Pivard, Vienne.

Marcellin (Louis), entrepreneur de chauffage, St-Cyr-sur-Rhône (Rhône).

Maréchal (Ch.), 10, place Carnot, Lyon.

Marié (Mme), 2, rue de l'Archevêché, Vienne.

Martel (Auguste), 42, route d'Avignon, Vienne.

Martinon (François), représentant, 6, port des Jacobins, Vienne.

MM.

- Mas (A.), banquier, Condrieu (Rhône).
Mathian (René), notaire, Chonas-l'Amballan (Isère).
Martelat (Mme), librairie-papeterie, rue Ponsard, Vienne.
Mayguès, entrepreneur, petite place du Palais, Vienne.
Merlin (Mlle), 55, rue de la Rotonde, Marseille (B.-du-R.).
Meunier, architecte, 20, quai Pajot, Vienne.
Michallet frères, fabricants de drap, Vienne.
Michard (général A.) La Roche-de-Glun (Drôme).
Micolet (Eugène), chef de service, 11, rue des Orfèvres, Vienne.
Miller (Albert), directeur d'usine, place St-André-le-Bas, Vienne.
Monnet (Jean-Baptiste), agent d'assurances, 8, place St-Maurice,
Vienne.
Mongin (Mme), rue Nicolas Chorier, Vienne.
Monpéroux (F.), représentant, 23, quai A. France, Vienne.
Montagnier (Mlle), 20, rue de Gère, Vienne.
Montagnon, à Chuzelles (Isère).
Montauzan (Ph. de), industriel, rue Macabrey, Estressin-sur-
Vienne.
Morand (Martial), avoué, Vienne.
Morand (Mme), 28, quai Claude-Bernard, Lyon.
Morel (Dr Jacques), 41, rue Paul Chenavard, Lyon.
Morel (Louis), professeur honoraire à l'École Pratique, rue de
Gère, 19, Vienne.
Morin (André), avocat à la Cour d'Appel, 47, Avenue Kléber,
Paris (XVI^e).
Moussy, teinturier, rue Clémentine, Vienne.
Mourrier (Antoine), architecte, 2, montée Timon, Vienne.

N-O

- Némoz, employé, 44, rue de Bourgogne, Vienne.
Nivollet (Laurent), contremaître d'apprêt, 87, rue d'Avignon,
Vienne.
Ollier (Mme G.), Pont-Evêque (Isère).
Onsès (Jacques), contremaître de tissage, rue Perrouillière,
Vienne.

P

- Paget fils, bijoutier, rue Ponsard, Vienne.
Pajot (Jules), avoué honoraire, ancien maire de Vienne, 109, rou-
te d'Avignon, Vienne.
Pallez (Auguste), ingénieur des Arts et Manufactures, 22, Ave-
nue Victoria, Paris (1^{er}).
Paret (Jean), directeur d'assurances, rue Chantelouve, Vienne.
Pascal (Charles), huissier, rue des Cloîtres, Vienne.
Paul, maire de St-Pierre-de-Bœuf (Loire).
Pélissier (abbé Charles), professeur à l'Institution Robin, Vienne.
Perret (Ennemond), directeur d'assurances, cours Wilson,
Vienne.

MM.

- Perret (Jules), 7, rue de Gère, Vienne.
Perrier (Stéphane), bazar, cours Wilson, Vienne.
Perrin, grand café glacier, cours Wilson, Vienne.
Perronnet, greffier du Tribunal de Commerce, Vienne.
Perroncel, propriétaire de l'Hôtel du Nord, Vienne.
Perrot (Etienné), employé, La Revolléc, Pont-Evêque (Isère).
Perrot (François), 3, montée du Collège, Vienne.
Perroux (Léon), négociant, place de la République, 44, Lyon.
Perouse, avocat, St-Alban-du-Rhône (Isère), et 12, rue Emile-Zola, Lyon.
Pérouse de Montclos (L.), 182, rue Laurendeau, Amiens (Somme).
Petit (Mlle Simone), employée, 44, rue de Bourgogne, Vienne.
Petit, négociant, rue Allmer, Vienne.
Petitpierre, pâtissier, rue Aristide-Briand, Vienne.
Pétréquin (Mme Albert), rue du Musée, Vienne.
Pétréquin (Henri), Les Sept Fontaines, Seyssel.
Pezant (J.), constructeur, rue Sylvain Colinet, Fontainebleau (Seine-et-Marne).
Philipon (Edouard), avoué, cours Wilson, 36, Vienne.
Pierret (Maurice), représentant, 11, place du Palais, Vienne.
Pin, architecte, cours Wilson, 16, Vienne.
Pinet, docteur en médecine, rue Charles Reynaud, Vienne.
Piotat (Jean), rentier, rue Vimaine, Vienne.
Piont (Augustin), architecte, 8, place du Palais, Vienne.
Piot (Maurice), 4, square Latour-Maubourg, Paris (VII^e).
Pirodon, négociant, place de Miremont, Vienne.
Point (Fernand), restaurant de la Pyramide, Vienne.
Ponchon, Mont-Salomon, Vienne.
Ponthon (Mlle), négociante, rue Clémentine, Vienne.
Poussin (Henri), architecte, rue Victor-Hugo, Vienne.
Pouzet (Etienné), banquier, boulevard de la République, Vienne.
Pradier, notaire, Ste-Colombe-lès-Vienne (Rhône).
Prévot (Emile), entrepreneur de transports, cours Wilson, Vienne.
Prudhomme, entrepreneur, Vienne.

R

- Raby (Louis), employé, 34, montée St-Marcel, Vienne.
Rambaud (Emile), avoué, rue Voltaire, Vienne.
Ramet (Mme Jean), rue Victor-Faugier, Vienne.
Ramet (Jules), fabricant de drap, boulevard de la Pyramide, Vienne.
Ramet (Eugène), fabricant de drap, boulevard de la République, Vienne.
Ramu (Charles), coiffeur, rue Garon, Sainte-Colombe-lès-Vienne (Rhône).
Ray, chapelier, cours Wilson, 7, Vienne.
Remilly (Philippe), ancien imprimeur-éditeur, montée de Coupe-Jarret, Vienne.
Rendu (Joseph), directeur du Crédit Lyonnais, Vienne.
Renou Grappin, secrétaire du Parquet, 3, boulevard de la Pyramide, Vienne.
Revol (Mlle Georgette-Renée), professeur agrégée au Lycée de jeunes filles, 14, rue St-François-de-Paule, Nice.
Rey (Mme Louis), 19, cours Wilson, Vienne.

MM.

- Reygnier (Félix-François), rue Lafayette, Vienne.
Richardin (Jules), rentier, 9, rue Jacquard, Vienne.
Rigoudy (Claude), échantillonneur, 66, avenue Marcelin Berthelot, Vienne.
Ritainc (Louis), représentant, 9, rue Jacquard, Vienne.
Rival (Joannès), employé, 29, route d'Avignon, Vienne.
Rivoire (Mme André), 8, rue de Florence, Paris.
Robert (Hippolyte), gérant de l'Union des Propriétaires, rue Ponsard, Vienne.
Robin (Charles), employé typographe, 2, rue Ponsard, Vienne.
Roche (De la), bijoutier, 5, rue Ponsard, Vienne.
Rocheblave, 87, rue Denfert-Rochereau, Paris (XIV^e).
Romand (Charles), représentant, 1, Port de l'Écu, Vienne.
Rondet (Louis), 16, boulevard de la Côte-Villeurbanne (Rhône).
+ Ronel (Joseph), avocat, Ste-Colombe (Rhône).
Ronjat (Joseph), employé de banque, 70, montée St-Marcel, Vienne.
Rosier (Julien), directeur d'assurances, 3, quai Rondet, Vienne.
Rossi, fabricant de meubles, place du Palais, Vienne.
Rostaing (Mme Henri), Montbreton-s/-Chanas (Isère).
Roullion (Henri), rue de Bourgogne, Vienne.
Rousselon (Louis), 8, place St-Jean, Lyon.
Rousselon (le Colonel), boulevard de la Pyramide, Vienne, et Selins, St-Symphorien-d'Ozon (Isère).
Roux, Central-Hôtel, rue de l'Archevêché, Vienne.
Ruchon, libraire, rue Boson, Vienne.
Ruf (Joannès), Hôtel de Savoie, cours Wilson, Vienne.

S

- Saloz, inspecteur général des Monuments historiques, 167, rue de Rennes, Paris (6^e).
Sandier, avoué, rue de l'Archevêché, Vienne.
Sannejean (Robert), représentant, place St-Ferréol, Vienne.
Santos Girao (Manoel dos), tisseur, 26, rue des Clercs, Vienne.
Saunier (docteur Joseph), Heyrieux (Isère).
Savignon (Francisque), pâtissier-confiseur, 14, place de Mirumont, Vienne.
Seguin (Marius), fabricant de drap, boulevard de la Pyramide, Vienne.
Seguin (Georges), fabricant de drap, quai Pajot, Vienne.
Seguin (Toinet), représentant, rue Clémentine, Vienne.
Seigle, négociant, rue Victor-Hugo, Vienne.
Sertelongue, institutrice en retraite (maison Michoud), Sainte-Colombe-lès-Vienne.
Sibille (René), industriel en papeterie, Pont-Evêque.
Sibut (Louis), négociant, 1, rue Mermet, Vienne.
Simonin, directeur honoraire de l'École Pratique, Saint-Prim (Isère).
Simond (Pierre), professeur au Collège Ponsard, 3, place Saint-Maurice, Vienne.
Société « Les Amis d'Annonay et du Haut-Vivarais », Annonay.
Société Dauphinoise de Confection, cours de Verdun, Vienne.
Société Générale (le directeur de la) Vienne.
Soulier Charles, ancien président du Tribunal de Commerce de Lyon, 23, avenue des Cottages, Caluire (Rhône).

T

MM.

- Terrasse, huissier, 34, cours Wilson, Vienne.
Ternet (Georges), imprimeur, 14, quai Jean-Jaurès, Vienne.
Terry (Antoine), entrepreneur, rue Vaucanson, Vienne.
Teste du Bailler (Albert), notaire, 2, rue des Clercs, Vienne.
Tissandier (Eugène), quai Riondet, Vienne.
Tissandier (Louis), 19, rue des Célestes, Vienne.
Tissot, correspondant du « Nouvelliste », boulevard de la Pyramide, Vienne.
Toulemonde, manufacturier, rue Curoir, Roubaix (Nord).
Tournier, adjoint au Maire, montée St-Marcel, Vienne.
Tremeau (Paul), manufacturier, 2, quai J.-Jaurès, Vienne.
Trénel, docteur en médecine, place St-Ferréol, Vienne.
Trompier (Paul), administrateur délégué de la Société Viennoise de Constructions Mécaniques, place d'Arpôt, Vienne.
Trompier (Camille), tanneur, St-Just, Vienne.

U-V-W

- Uline (Paul), agent-voyer de la ville, 16, rue Victor-Hugo, Vienne.
Vaganay frères, manufacturiers, rue St-Martin, Vienne.
Vaganay Auguste, fabricant de drap, 13, rue Victor-Hugo, Vienne.
Vaganay (Pierre), fabricant de drap, montée St-Marcel, Vienne.
Vaganay (Charles), fabricant de drap, 5, rue Peyron, Vienne.
Vaganay (Jean), fabricant de drap, avenue Beauséjour, Vienne.
Valendru, docteur en médecine, 11, quai Jean-Jaurès, Vienne.
Vallin (Eugène), manufacturier, boulevard de la République, Vienne.
Vallin (Paul), manufacturier, boulevard de la République, Vienne.
Vaunucchi (Guillaume), 17, place d'Arpôt, Vienne.
Varax (Viconte de), 3, rue du Plat, Lyon, et château de Terrebasse, Ville-sous-Arjou (Isère).
Varnoud (Charles), industriel, quai Riondet, Vienne.
Vassy (Albert), conservateur des Musées, Vienne.
Vaudaine (Victor), rentier, 6, place de la République, Vienne.
Veillon, ancien directeur des Etablissements Métallurgiques, aux Guillemottes, Vienne.
Venard (chanoine Louis), professeur à l'Ecole Saint-Maurice, Vienne.
Verret, 2, place des Carmes, Vienne.
Verrière (Raoul de), 17, cours de Belgique, Moulins (Allier).
Vivien (Amédée), docteur en médecine, cours Wilson, Vienne.
Vivien (Louis), directeur du C. N. E. P., Vienne.
Vivien (Pierre), fabricant de drap, 8, place St-Maurice, Vienne.
Woinet (Marcel), pharmacien, place de Miremont, Vienne.

Z

- Zajewski (Mme Joseph), Estressin-sur-Vienne.

Sociétés Correspondantes et Bibliothèques recevant le Bulletin

- 1 Bibliothèque Nationale.
- 2 Bibliothèque municipale de Vienne (2 exemplaires).
- 3 Bibliothèque municipale de Grenoble.
- 4 Bibliothèque universitaire de Lyon.
- 5 Bibliothèque pédagogique de Vienne.
- 6 Académie delphinale, Grenoble.
- 7 « Rhodania », association des préhistoriens, des archéologues classiques et des numismates du bassin du Rhône.
- 8 Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.
- 9 Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.
- 10 Société archéologique et statistique de la Drôme, Valence.
- 11 Société Dauphin Humbert II, Romans.
- 12 Société « La Diana », Montbrison.
- 13 Société « Le Bugey », Belley.
- 14 Société des Amis d'Annonay et du Haut-Vivarais, Annonay.
- 15 Archives départementales de l'Isère, Grenoble.
- 16 Société des Amis du Vieux Reims, Reims.
- 17 Société d'archéologie champenoise, Reims.
- 18 Société d'études des Hautes-Alpes, Gap.
- 19 La Sauvegarde de l'Art français, Paris.
- 20 Société éduenne des Lettres, Sciences et Arts, Autun.
- 21 Institut des Etudes Rhodaniennes de l'Université de Lyon
Lyon.
- 22 Syndicat d'Initiative de Grenoble.
- 23 Syndicat d'Initiative de Lyon.
- 24 La revue « Les Alpes », Grenoble.

